

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE SAAD DAHLEB BLIDA 1
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'Architecture

MEMOIRE DE MASTER
Discipline : Architecture
Option : Habitat et architecture.

Thème : Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral.

*Joint en annexe le PFE : Réaménagement urbain et architectural de l'ancien noyau
de la ville de Dellys.*

Projet : 28 logements en habitat collectif intégré.

• **Présenté et soutenu par :**

- *BAHET Meziane.*
- *BENAZZALA Hafedh.*

• **Sous la direction de :**

- *M. ICHEBOUBENE Youcef* (Dr. Archi. /Maître de conférences).
- *M. DERDER Mostefa* (Architecte, Maitre-assistant /Enseignant vacataire).
- *M. LABAOUI Smain* (Géographe-urbaniste/enseignant vacataire).
- *Mlle. BENTOUATI Farah* (Architecte/enseignante vacataire).

• **Devant le jury composé de :**

<i>Mr. ATIK Tarek</i>	Université Saad Dahleb de Blida 1	Président
<i>Mr. BELLACEL Mohamed</i>	Université Saad Dahleb de Blida 1	Examinateur
<i>Mr. ICHEBOUBENE Youcef</i>	Université Saad Dahleb de Blida 1	Rapporteur

Année universitaire : 2019/2020.

Table des matières :

Remerciements	04
Dédicaces	05
Résumé	07
I.Introduction générale.....	10
II.État De Connaissances	16
« Habitat, architecture et aménagement urbain en milieu littoral »	16
Introduction	16
1. Section 01. Thématique Générale	17
« Architecture et aménagements urbains en milieu littoral »	17
- Introduction	17
Présentation du cas général.....	19
a) Sur le plan urbanistique.....	19
b) Sur le plan architectural	33
Présentation du Cas de la ville littorale algérienne.....	37
- Conclusion	44
2. Section 02. Thématique spécifique.....	45
« Aspect architectural et urbain de l’habitat intégré en milieu littoral »	45
- Introduction	45
Présentation du cas général.....	48
a) Aspect urbain	48
b) Aspect architectural.....	54
Présentation du cas de la ville littorale Algérienne	68
- Conclusion	70
III. Conclusion générale	71
IV. Références bibliographiques	73
V. Liste des figures	75

VI. Annexe	77
Projet de fin d'étude (PFE) intitulé « Requalification du noyau historique de la ville de Dellys » pour une ville touristique'	77
Introduction	78
1. Choix et présentation du site d'étude	78
2. Constat	82
3. Intervention à l'échelle urbain	91
4. Projet architectural	99
Conclusion	112

Remerciements :

Nous tenons à remercier Dieu le tout-puissant de nous avoir donné la santé, la volonté, la force et la foi pour mener ce travail à bon terme.

Tout d'abord toute notre reconnaissance à notre promoteur de mémoire et de projet Dr. ICHEBOUBENE Youcef, ainsi que Mr DERDER Mostefa, Mr LABAOUI Smain et Mlle BENTOUATI Farah Leila qui nous ont bien voulu diriger ce travail, qui nous ont encouragés et aidés dans ce travail, on ne peut que, vous exprimer notre gratitude et notre profond respect.

Nous adressons également nos sincères remerciements à tous les membres du jury qui nous ont fait l'honneur d'évaluer ce travail.

De même on présente nos vifs remerciements à nos parents et nos familles, à nos Collègues et amis, à ceux qui nous ont aidés et soutenus de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Nous remercions plus généralement tout le personnel enseignant du département d'architecture de l'université Blida surtout les enseignants de nos années précédentes qui ont assuré notre formation durant ces 5 années d'études et qui nous ont ainsi permis d'obtenir des informations précises et de qualité ainsi qu'à tous les étudiants qui nous ont aidés de près ou de loin.

Hafedh et Meziane

Dédicaces :

Avec l'aide et par la grâce de Dieu

Je dédie ce travail :

À la lumière de mes yeux : Ma chère mère qui m'a beaucoup soutenu pendant toute la vie et qui continuera à m'aider dans tous les projets de l'avenir.

Au symbole de courage, qui a toujours cru en moi et m'a encouragé sans que rien n'aurait été possible ; celui à qui je dois tout : mon père.

Ainsi qu'à tous les membres de ma famille, particulièrement mon frère 'Lounis' et ma sœur 'Tassadit' et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à m'encourager pour continuer jusqu'au bout.

*À mon binôme **Hafedh BENAZZALA** et à sa famille.*

« QUE DIEU VOUS GARDE POUR MOI ».

À mes chers amis.

Ainsi qu'à tous mes camarades de l'option Habitat et Architecture et à tous les étudiants du département d'architecture.

Et à vous ... Les futurs architectes.

Meziane

Dédicaces :

Avec l'aide et par la grâce de Dieu

Je dédie ce travail :

À la source de mon inspiration et mon courage, à qui je dois de l'amour et de la reconnaissance, ma chère mère

Au symbole de courage, qui m'avait aimé comme je n'aurais pu l'être,

m'avoir encouragé et permis d'être celui que je suis à ce jour : mon père

*Je réserve également mes dédicaces à mon binôme **Meziane BAHET** et à sa famille.*

C'est à travers vos encouragements qu'on a opté pour cette noble profession, et c'est à travers vos critiques qu'on s'est réalisées.

Je vous rends hommage par ce modeste travail, j'espère avoir répondu aux espoirs que vous avez fondés en moi.

Ainsi à tous les étudiants du département d'architecture, qui je remercie pour les moments de joie, de rires et de peine qu'on a partagés ensemble durant toute la période de nos études.

À toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Et à vous ... Les futurs architectes.

Hafedh

Résumé :

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre du master académique en Architecture et Urbanisme option « Habitat et Architecture », il est concerné par la problématique de l'aménagement urbain en milieu littoral, l'espace le plus complexe et fragile comme plusieurs auteurs le décrivent.

Les interventions sur le plan urbain et architectural sont beaucoup plus particulières dans ce milieu, ce dernier nécessite des exigences spécifiques relatives à la présence de la mer et la particularité du climat et à d'autres facteurs, comme il nécessite des lois et réglementations pour le protéger et garantir son développement durable. En Algérie les règlements en matière d'architecture et d'urbanisme après l'indépendance sont les mêmes partout à travers le territoire, et aussi les textes légiférés qui ils sont venus après rester insuffisant pour régler la situation de notre littoral.

Les nouvelles tendances concernant les conceptions des quartiers sont basées sur le principe de la mixité fonctionnelle et sociale, pour cette raison notre mémoire parle sur les caractéristiques de l'habitat intégré et ses particularités en milieu littoral.

Mots clés : littoral, environnement, aménagement, lois et règlements, habitat intégré.

Abstract:

This thesis is part of the academic master's degree in Architecture and Urbanism option "Housing and Architecture", it is concerned with the issue of urban development in coastal areas, the most complex and fragile space as several authors describe it.

The interventions on the urban and architectural plan are much more particular in this zone, the latter requires specific requirements relating to the presence of the sea and the peculiarity of the climate and other factors, as it requires laws and regulations to protect and guarantee its sustainable development. In Algeria the regulations in matters of architecture and town planning after independence are the same everywhere throughout the country, and also the legal texts which came after remain insufficient to regulate the situation of our coastal area.

The new trends in neighborhood designs are based on the principle of functional and social mix, for this reason our thesis speaks about the characteristics of the integrated habitat and its particularities in the coastal environment.

ملخص:

هذه الأطروحة هي جزء من درجة الماجستير الأكاديمي في الهندسة المعمارية والعمران خيار "الإسكان والعمارة"، وهي معنية بمسألة التنمية الحضرية في المناطق الساحلية، وهي المنطقة الأكثر تعقيداً وهشاشة كما يصفها العديد من المؤلفين. تعتبر التدخلات على المخطط الهندسي والمعماري أكثر خصوصية في هذه البيئة، حيث تتطلب الأخيرة متطلبات محددة تتعلق بوجود البحر وخصوصية المناخ وعوامل أخرى، حيث يتطلب قوانين وأنظمة لحمايته وضمان تنميته المستدامة. في الجزائر، اللوائح المتعلقة بمسائل الهندسة المعمارية وتخطيط المدن بعد الاستقلال هي نفسها في كل مكان في جميع أنحاء الوطن، كما أن النصوص القانونية التي جاءت بعد ذلك تظل غير كافية لتنظيم الوضع على سواحلنا تستند الاتجاهات الجديدة في تصاميم الأحياء على مبدأ المزج الوظيفي والاجتماعي، ولهذا السبب نتحدث أطروحتنا عن مزايا المسكن المدمج وخصائصه في البيئة الساحلية.

I. Introduction générale :

Le présent mémoire s'inscrit dans le cadre de l'obtention du diplôme de Master en Architecture, ce dernier est une initiation à la recherche qui nous permettra d'approfondir notre savoir et nos connaissances. Le master en architecture est important pour les architectes qui leur sert de support que ce soit, pour la poursuite des études de doctorat (master académique de recherche), ou pour ceux qui s'orientent vers la vie professionnelle et le monde de l'entreprise (master professionnel). Dans le cas du master académique de recherche, il contribue à promouvoir dans les meilleures conditions l'enseignement supérieur, et dans le cas du master professionnel, l'architecte reste dans la dynamique de progression, en étant à jour par la recherche et le développement afin de trouver des solutions adéquates. En architecture, la combinaison de ces deux types de master est très importante pour une formation plus complète, donnant les apports théoriques et pratiques une valeur égale, et permettrait à l'architecte de faire le choix de suivre le chemin qu'il trouve plus opportun et plus approprié à ses ambitions.

L'arrêté du 20 juillet 2005 a porté des précisions à propos des objectifs de master en Architecture : *«Le deuxième cycle des études d'architecture conduit au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master, Il doit permettre à l'étudiant de maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture ,ainsi de maîtriser la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux, de maîtriser aussi la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités, parmi les objectifs aussi de se préparer aux différents modes d'exercice, aux domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture. Il peut conduire aussi vers d'autres formations d'enseignement supérieur»*¹

L'architecture tient compte des besoins et des exigences de l'homme d'une époque à une autre, et soutient tous les domaines de son activité, tout en donnant de l'importance à la santé et au bien-être. Elle favorise l'intégration harmonieuse à l'environnement, en enrichissant les vies sur le plan de l'esthétique, ainsi elle offre des occasions de développement économique et crée un patrimoine qui reflète et symbolise la culture et les traditions. L'enseignement de l'architecture est généralement confronté à la nécessité de répondre aux changements

¹ L'article 4 de l'Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. Version consolidée au 18 mars 2020.

INTRODUCTION GENERALE

technologiques et économiques, d'un monde qui évolue de plus en plus. L'habitat entant que segment de l'architecture, de même qu'il évolue à travers le temps, il est l'un des concepts les plus anciens de l'histoire de l'humanité, depuis longtemps, l'homme a toujours éprouvé un besoin d'un endroit pour se reposer qui lui procure un peu de confort, et un lieu de refuge qui lui assure également un abri contre tous les dangers. Ce lieu a évolué à travers l'histoire, et a pris de différentes formes, sous l'influence des facteurs naturels, sociaux ou culturels et environnementaux, il prend des formes, aussi variées, que la variété des repères qu'il se définit.

De toutes les options qu'offre l'institut d'architecture et d'urbanisme de l'université Blida 1, notre choix s'est porté sur l'option « Habitat et Architecture ». Ce choix est basé essentiellement sur les particularités, la complexité de l'habitat et aussi par rapport à ses problèmes majeurs dans le monde entier, particulièrement en Algérie. L'option s'intéresse à la production architecturale et urbanistique en matière d'habitat, qui présente différentes typologies comme l'habitat individuel, l'habitat semi-collectif et l'habitat collectif. Alors que le logement est un produit (une maison, un appartement...), l'habitat offre différents niveaux de services d'accompagnement notamment les équipements de proximité, les espaces verts et les lieux de divertissements, destinés à assurer et à satisfaire la relation de l'être humain à son environnement. C'est donc le mode d'organisation sociale, dans un lieu plus large et plus attractif et ce comme il est précisé par les architectes de renom en l'occurrence Clair et Michel Duplay (1982): *«D'un point de vue fonctionnel, l'habitat est l'ensemble formé par le logement, ses prolongements extérieurs, les équipements et leurs prolongements extérieurs, les lieux de travail secondaires ou tertiaires»*².

La ville est une zone urbaine fortement peuplée dans laquelle s'inscrit l'architecture. Les besoins intenses de la population locale, la croissance démographique élevée et l'exode rural vers cette zone urbaine entraînent son développement, son changement ou transformation interne, en cherchant la proximité des lieux de travail et d'équipements, donc les collectivités locales cherchent à satisfaire les besoins accroissant des habitants locaux et les nouveaux arrivés, en matière de logements et des équipements divers (de services et commerce, culturel, touristique ...etc.), le développement se concrétise par des extensions urbaines autour des villes déjà existantes (autour des centres historiques dans un premier temps), généralement dans des territoires jugés attrayants, ils créent un changement de la

² Méthodes illustrées de création architecturale, Claire et Michel Duplay, Paris : Le Moniteur, 1982.

INTRODUCTION GENERALE

morphologie et du caractère de l'urbain, ainsi une fragmentation d'une part entre la ville et le paysage naturel, d'autre part entre la ville et le centre historique.

L'habitat a été influencé par le développement des villes ainsi par les changements technologiques et économiques au monde. Pour pouvoir survivre à la nouvelle politique urbaine de l'Internationalisation et de l'ouverture des villes vers le monde extérieur, l'habitat est donc soumis à la standardisation et la mondialisation, nous constatons l'implantation d'un même prototype avec des mêmes formes dans des différentes villes de caractères différents, cependant le non-respect de l'identité des villes mène à une crise architecturale et urbaine.

La situation de l'habitat en Algérie ressemble beaucoup à celle de plusieurs pays en voie de développement, comme tous pays colonisés, ayant hérité des logements coloniaux lié au départ massive des européens, provoquant un exode rurale important, Mais ces logements qui se sont vite révélés insuffisant parfois inapproprié, puis il apparait l'habitat précaire, notamment l'habitat illégal ou clandestin, aussi les bidonvilles à travers des larges secteurs, ainsi que la détérioration physique et esthétique des médinas (dans les centres historique).

Suite à la croissance démographique considérable et à l'exode rural en quête d'une vie meilleure, l'Algérie se trouve confrontée à une crise nationale pluridimensionnelle, une crise qui s'est fait de plus en plus sentir en logeant le maximum de population dans les plus brefs délais, aux moindres coûts, sans prendre en considération l'approche qualitative : cette crise de logement a engendré la construction des grands ensembles résidentiels déformant le paysage urbain par un infini groupement de cubes et parallélépipèdes, l'habitat perd petit à petit ses caractères originaux physiques et culturels, les relations entre l'homme et son environnement ne cessent de se détériorer au profit d'une distinction qui risque de compromettre la planification des villes sur le plan urbain et architectural.

Le choix de l'option d'atelier s'est porté sur 'l'habitat et architecture en milieu littoral', ce milieu représente un espace fragile et très complexe, il est exposé à des problématiques différentes naturelles et anthropiques, la réussite de faire un bon projet dans ce milieu, nous donnera les connaissances et l'expérience nécessaires qui vont nous aider à intervenir ailleurs plus confortablement.

Le milieu littoral se caractérise par son rapport à la mer (panorama maritime), Cette dernière lui confère l'attractivité et un rôle stratégique, grâce à ses particularités paysagères, socio-économiques et ses caractéristiques physiques et climatiques remarquables. Ce milieu possède la particularité de coexistence de plusieurs activités qui doivent être en cohérence,

INTRODUCTION GENERALE

comme l'a évoqué Malika MEGHFOUR KACEMI (2009): «*C'est une zone de conflits d'usage où de nombreuses activités doivent cohabiter* »³.

Les anciennes villes côtières particulièrement celles de la méditerranée sont caractérisées généralement par la présence des très remarquables sites archéologiques et historiques, c'est une superposition de plusieurs civilisations depuis l'antiquité, ils sont un atout et en parallèle une contrainte, comme l'a expliqué CAUDERT Élisabeth (1998) : « *en Méditerranée, le littoral se signale, en outre, par l'ancienneté de l'occupation humaine. Il en résulte de très nombreux sites archéologiques et historiques qui constituent un patrimoine architectural remarquable, en même temps atout et contrainte : un atout en termes de culture et de ressource touristique, une contrainte en termes de sauvegarde et de protection* »⁴.

L'urbanisation sur la bande littorale est caractérisée par une grande concentration des populations dans de grandes zones urbaines, comparativement à l'intérieur. Au début du XXI^e siècle, la bande littorale abrite presque la moitié de la population du monde à moins de 100 km du rivage, par conséquent, ce sont souvent les villes côtières qui détiennent les records de croissance urbaine dans le monde entier, en revanche, elle est beaucoup plus faible sur les littoraux des régions désertiques, froides ou chaudes. Le développement technologique, l'industrialisation et la mondialisation, le nombre des occupants et des activités qui y sont liées progressent de plus en plus, les projections démographiques prévoient que plus de 75 % de la population mondiale y vivra d'ici 2035 selon *Simon K. Haslett (2009)*⁵. La concentration de la population a pour conséquence sur les industries, transport, sanitaire, sur le plan urbain est caractérisé par la dégradation des centres historiques qui cause l'évasion vers les nouvelles extensions. Cependant, ce milieu est exposé aux pollutions, nuisances et autres dégradations dues au développement des activités économiques. C'est le cas de notre littoral, il abrite un deux tiers de la population sur un 4% du territoire seulement, il est aussi menacé par cette concentration qui cause une dégradation des activités économiques, des infrastructures et autres problèmes le long de la bande côtière.

Les réglementations et les caractéristiques propres de l'habitat s'impliquent dans toutes les situations, d'où vient le rapport site/projet, ce rapport est important pour tout projet architectural et urbanistique, il est une étape nécessaire pour une conception architecturale et

³ Malika KACEMI « Protection du littoral en Algérie entre gestion et législation ».

⁴ Le littoral méditerranéen, CAUDERT Élisabeth, 1998 ; un espace convoité ; revue aménagement et nature, numéro 121, p33.

⁵ Simon K Haslett , Coastal Systems Routledge, introductions to environment series, p. 7

INTRODUCTION GENERALE

urbaine pertinente. Comme l'ont confirmé un nombre d'architectes de renom : Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY (1993) : « *un bon projet est celui qui s'intègre dans son contexte, et profitable pour son environnement immédiat* »⁶. Pour bien intégrer un projet dans son environnement, les architectes chercheront non seulement à enrichir le paysage urbain d'un lieu donné, en lui conférant un aspect visuel agréable, mais ils doivent aussi faire en sorte que la nouvelle construction ait le moins d'impact possible sur son environnement, cela est fait par prendre en considération toutes les caractéristiques naturelles et urbains du site.

La vulnérabilité du milieu littoral et la forte demande de logement (due au surpeuplement, l'attractivité touristique...) augmente la difficulté et la complexité de l'intervention à l'échelle urbaine et surtout à l'échelle architecturale, ce dernier nécessite des réponses à des exigences complexes et particulières, cela constitue notre problématique. En Algérie, l'habitat en milieu littoral n'est pas vraiment pris en considération par rapport aux particularités des villes littorales en général, il présente un habitat courant et réalisé de la même façon des autres villes intérieures, afin de répondre aux besoins en logement.

Notre objectif est pour, une meilleure adaptation aux particularités des milieux littoraux dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti, ainsi de mieux protéger et valoriser les potentialités locales notamment le patrimoine historique pour assurer la continuité historique, et de faire renouveler l'harmonie et le respect qui existaient entre l'homme et son environnement, et créer la relation entre la ville et la mer. Et enfin une meilleure réflexion dans une démarche de développement durable. Cela forme notre première hypothèse.

L'habitat est aussi notre objectif d'étude, il doit être intégré à son environnement et répondre à toute les exigences particulières du milieu littoral, (comme le choix du site d'implantation, l'orientation, le traitement de façade...), cela constitue notre deuxième hypothèse. Pour cela il est nécessaire d'avoir des connaissances sur l'habitat, l'architecture et l'aménagement urbain en milieu littoral.

Ce travail de mémoire s'appuie sur une lecture analytique de l'état de fait ainsi sur des exemples opérationnels, dans le but de satisfaire les objectifs du cycle de formation de master en architecture, aussi pour apporter un éclairage sur notre thème de recherche qui est 'l'aspect

⁶ Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY « Territoire, villes et architecture balnéaire : L'exemple de la Grande Motte ».

INTRODUCTION GENERALE

architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral'. Ce mémoire se compose d'une introduction générale, un état de connaissance sur l'habitat, l'architecture et l'aménagement urbain en milieu littoral, qui se compose aussi de deux sections, une présente la thématique générale (Architecture et aménagement urbain en milieu littoral et la deuxième présente la thématique spécifique (Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral) puis une conclusion générale.

En annexe, on trouve la partie du PFE (Projet de fin d'étude), on va présenter en premier lieu notre motivation de choix et la présentation du cas d'étude (le noyau colonial de la ville de Dellys), sa situation, son accessibilité et ses particularités, ensuite, la définition du constat général de la situation, puis l'élaboration d'un plan d'aménagement adéquat avec des principes d'aménagement précis jusqu'à l'aboutissement à l'aménagement du plan de masse et du projet architectural.

II. État de connaissances :

« Habitat, Architecture et Aménagement urbain en milieu littoral »

Introduction :

Cette partie sera consacrée à la connaissance sur le plan architectural et urbanistique, à travers l'analyse de la ville littorale en général et le cas de la ville littorale algérienne en particulier. Elle est répartie en deux sections, une section présente la thématique générale qui est 'l'architecture et l'aménagement urbain en milieu littoral', cette thématique constitue notre première hypothèse. La deuxième présente la thématique spécifique qui est 'l'aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral' celle-ci constitue donc notre deuxième hypothèse.

L'objectif à travers cette recherche est de compléter nos connaissances en tant qu'architectes et urbanistes, sur l'habitat en général et particulièrement en milieu littoral sur le plan architectural et urbanistique, on s'appuie sur l'identification, la compréhension et l'explication de manière réfléchie les indicateurs qui ont marqué la production de ce bel urbanisme et de cette belle architecture des villes littorales en général, aussi les facteurs à l'origine des situations de désolation que vivent aujourd'hui les villes littorales algérienne en particulier.

1. Section 1 : Thématique générale :

« Architecture et aménagements urbains en milieu littoral »

Introduction de la section 1 :

Le littoral est la zone de contact entre la terre et la mer, longtemps un milieu marginalisé et oublié, de nos jours très convoité. Il est redessiné par la mer et ses particularités ainsi que par son architecture et par les opérations d'aménagements urbaines, qui peuvent être plus au moins plaisantes, selon les circonstances, le rivage occasionne le rejet ou l'attraction. Il est donc nécessaire d'avoir des connaissances sur l'architecture et l'aménagement urbain en milieu littoral, sur le littoral Méditerranéen en général et le littoral Algérien en particulier.

Le littoral représente un point de convergence de ceux qui vont à la mer particulièrement les touristes et ceux qui y vivent, pour le cas du littoral méditerranéen, on assiste à une littoralisation de la population et des activités, c'est-à-dire à des migrations de plus en plus nombreuses vers les zones littorales. Ils ont été déclenchés par des mécanismes multiples, notamment l'industrialisation, l'exode rural vers les villes littorales, ainsi le développement touristique dans plusieurs pays de la mer méditerranéenne.

Le littoral méditerranéen s'étire sur environ 46 000 km, il englobe principalement la bande côtière de 24 pays, il est parmi les destinations privilégiées des touristes pour plus de 30% des touristes internationaux dans le monde, en particulier pendant l'été (Pianté et Ody, 2015)¹, et des études prévoient que 500 millions d'arrivées en 2030, avec un taux annuel moyen d'augmentation de 2,6 % (Plan Blue (2016) et la documentation connexe ; PNUE/ PAM, (2012)². Le tourisme côtier représente souvent un moteur économique et un producteur d'emplois majeurs pour les pays, il a été identifié comme l'une des cinq priorités de la Stratégie de croissance bleue de l'UE (Commission européenne, 2017) qui est une stratégie à long terme visant à soutenir la croissance durable dans les secteurs marins et maritimes dans leur ensemble.

Notre rôle autant qu'architectes et urbanistes est fondamental, pour l'amélioration des conditions de vie. C'est à nous d'ordonner l'espace littoral tant sur le plan architectural et urbanistique. Pour cela il faut prendre connaissance des problématiques de cet espace mais

¹ Pianté, C, Ody, D., 2015. Blue Growth in the Mediterranean Sea: The Challenge of Good Environmental Status. MedTrends Project. WWF, France.

² Plan Blue pour développement et de protection de l'environnement (2016) et la documentation connexe ; Programme des Nations Unies pour l'Environnement PNUE/ Plan d'Action de la Méditerranée (PAM), 2012)

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

avant cela un état de connaissances (une étape de diagnostic et de constat) s'avère nécessaire, nous allons donc étudier le cas général, sur les deux plans architectural et urbanistique, pour mieux comprendre les spécificités naturelles (physiques, géomorphologiques, climatiques) économiques et sociales, architecturales et urbaines et fixer les enjeux et problématiques du littoral méditerranéen en général et par la suite le cas de l'Algérie en particulier.

1.1. Présentation du cas général :

1.1.a/ sur le plan urbanistique :

Les formes de développement urbain :

La première tendance de développement de la ville littorale est la forme parallèle à la mer, tendance qui aujourd'hui perd de son importance pour laisser place à d'autres formes de développement qui représentent la nouvelle tendance, comme le développement perpendiculaire à la mer et le développement avec extension en mer (empiétement sur la mer).

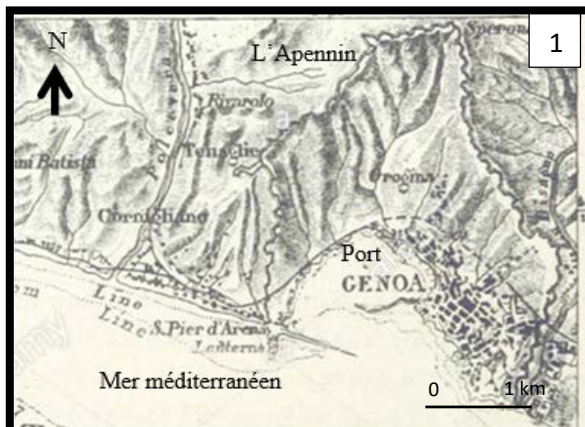
Le développement parallèle à la mer est le cas où la mer oriente le bâtis et les axes urbains, les axes sont parallèles à la mer avec des percées perpendiculaires, dans le but de garder le contact visuel, avoir les pieds dans l'eau et de profiter de ce principal centre d'attraction qui est la mer, c'est un avantage aussi pour l'économie de la ville. Pour le développement perpendiculaire à la mer, il se fait perpendiculairement la mer, les axes urbains dans ce cas sont perpendiculaires à la mer, il s'étend à l'arrière-pays, pour assurer une bonne protection contre les risques naturels notamment l'érosion, l'humidité, le vent et l'élévation du niveau de la mer, d'un autre côté pour l'utilité des zones humides comme tampon, mais aussi pour le respect de la réglementation afin de protéger la bande côtière. Le développement avec extension en mer (empiétement sur la mer), ce développement se fait dans certaine ville confrontée à la double pression de la démographie et dû au développement économique. Leur exigüité ne leur laisse d'autre choix que les agrandissements exécutés à main d'homme.

L'étude du développement urbain en milieu littoral, menée principalement sous forme d'une analyse historique de l'évolution de la ville jusqu'à l'époque contemporaine, sachant que l'eau a des impacts directs et indirects sur cette évolution, elle influence la création des villes et guide leur implantation et développement. En effet, La compréhension, l'identification et l'explication du développement de la ville peuvent nous servir d'appui à une approche renouvelée de la gestion et de l'aménagement de nos villes littorales, pour cela, il faut étudier des exemples, pour mieux comprendre et mieux intervenir.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

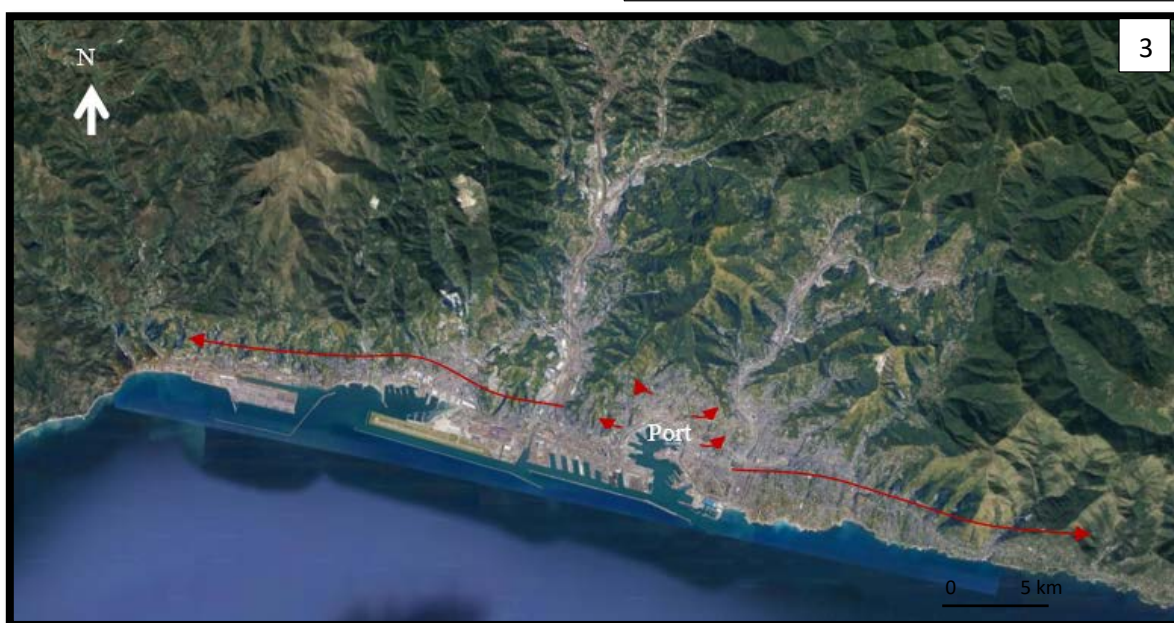
Exemple 1 : Développement urbain de la ville de Gênes, Italie :



Source : www.alamyimages.fr



Source : www.alamyimages.fr



Source : Google satellite map traité par le groupe

Figure 01 : le développement urbain de la ville de Gênes, Italie.

Image 1 : La ville de Gênes a été construite au fond du golfe de Gênes, sur les côtes rocheuses et les retombées brutales de l'Apennin sur la mer. Ces retombées enserrant une baie semi-circulaire, large de 2 km, sur cette dernière un port est construit au 5^{ème} siècle avant J.-C. qui se situe dans une position stratégique et favorable pour le commerce et les échanges.

Image 2 : Gênes est à la fois une ville industrielle et commerciale, grâce à son port l'un des principaux ports italiens et de l'un des plus grands ports de la mer Méditerranée. La ville s'est développée autour du port et autour du centre historique.

Image 3 : La conséquence de la contrainte topographique est un développement sur une bande étroite long des côtes (parallèle à la mer) sur près de 30km, car l'absence de vastes terrains plats limite les extensions.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE
 HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Exemple 2 : Développement urbain de la ville de Malaga, Espagne :

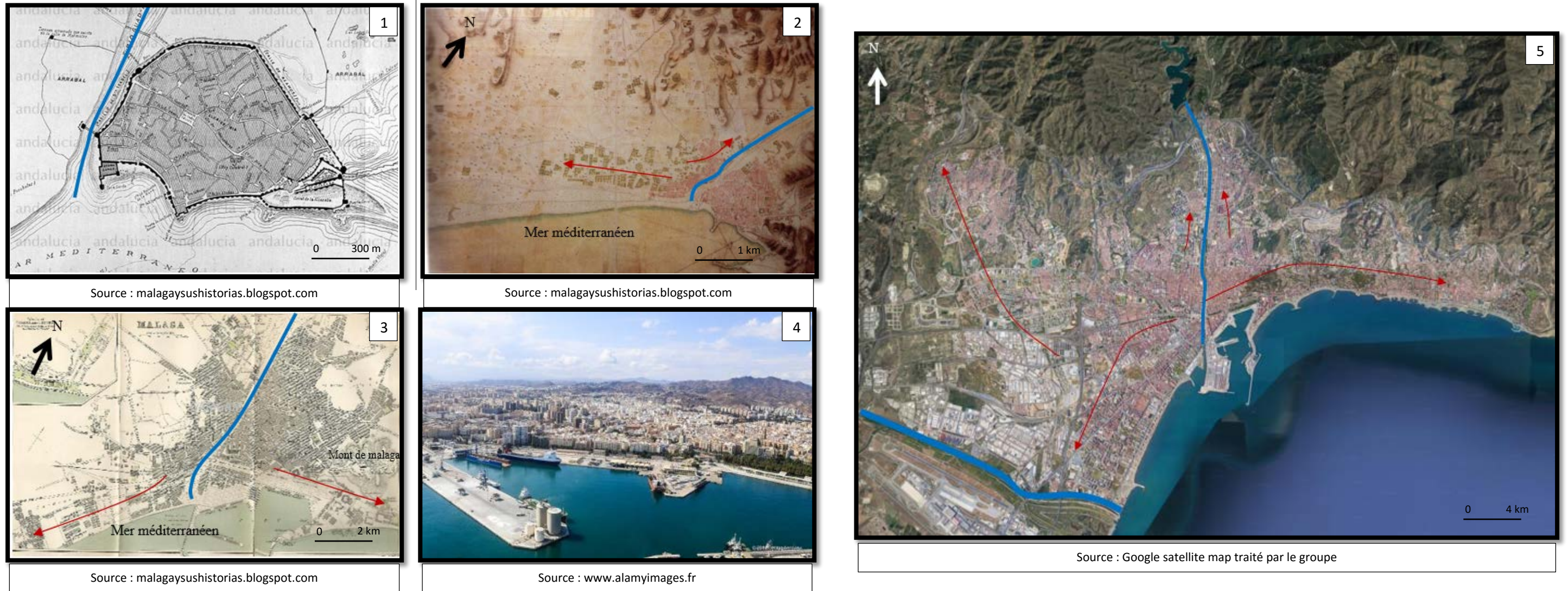


Figure 02 : le développement urbain de la ville de Málaga, Espagne.

Image 1 : La province de Málaga est depuis des siècles une terre admirée et convoitée par différents types de civilisations, son histoire commence officiellement avec les Phéniciens, fondateurs de la ville il y a de nombreuses années et servait d'enclave commerciale, puis de nombreuses civilisations notamment les Grecs, les Romains et les Vandales qui s'y sont succédé. Au début du VIII^e siècle, Málaga se convertit en une ville florissante sous la domination de la dynastie nasride, entourée de remparts avec cinq grandes portes, aujourd'hui connues comme le centre historique.

Image 2 : Après 1750, la ville s'est développée en deux sens, vers l'ouest longe la mer méditerranéenne et vers le Nord longe le fleuve Guadalmedina, ce dernier est un axe vertical qui marque aujourd'hui une division géographique et en deux entités urbaines.

Image 3 et 4 : En 1880, la ville s'est développée vers l'est parallèlement à la mer, cette extension orientale (côté Est) de la ville est une bande de terre étroite et longue prise en sandwich entre la mer, les montagnes et le fleuve Guadalmedina. En raison des difficultés de communication avec l'arrière-pays, alors que son principal moyen de communication avec les autres peuples a toujours été la mer grâce au port (jusqu'à ce que les moyens de communication se développent).

Image 5 : Les grands quartiers ont émergé tout au long du XX^e siècle, le développement de la ville a changé de sens en rencontrant un obstacle naturel qui est le fleuve Guadalmedina.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Exemple 3 : Développement urbain de la ville de Beyrouth, Liban :

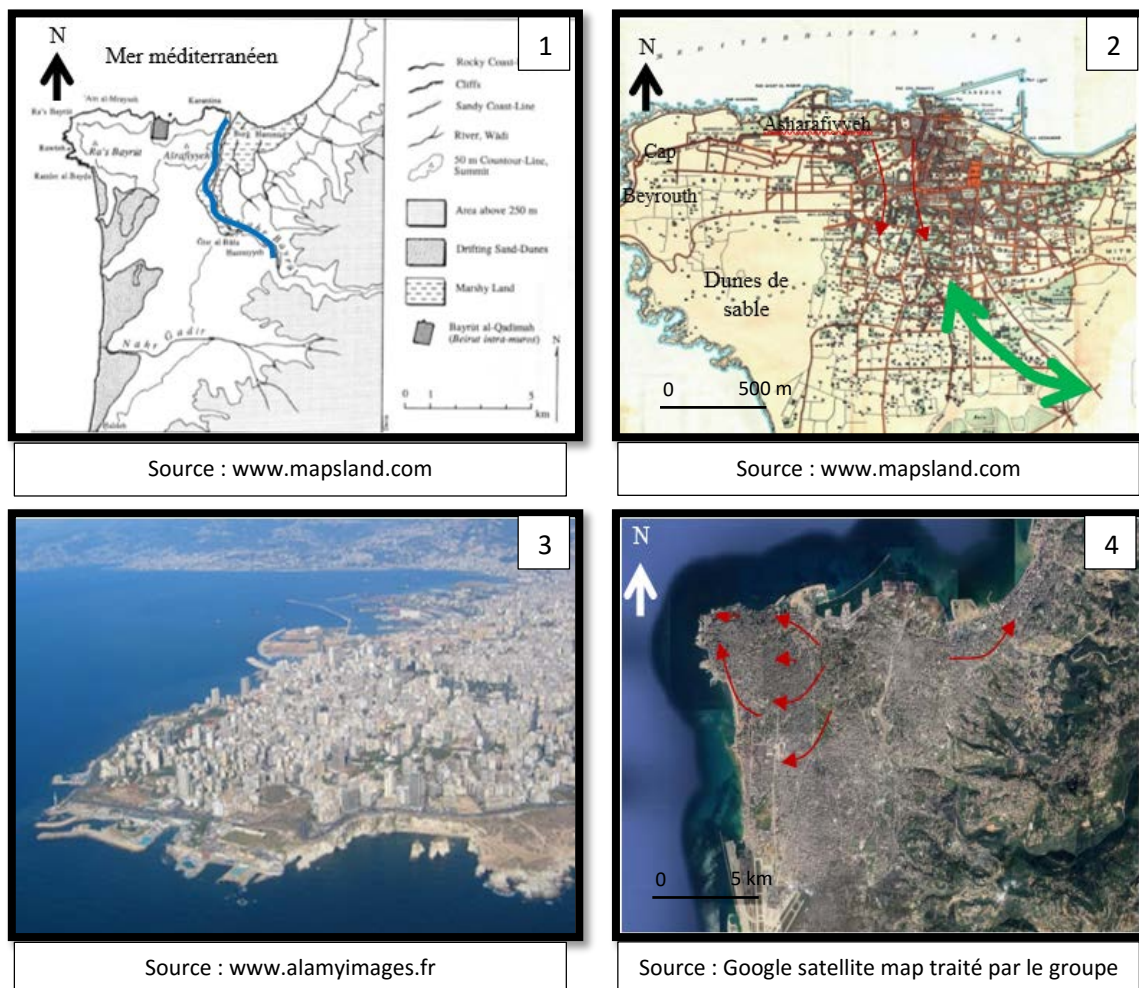


Figure 03 : le développement urbain de la ville de Beyrouth, Liban.

Image 1 : La ville de Beyrouth émerge dans un site complexe coincé entre la base de la chaîne du mont Liban et la mer qui l'entoure. Deux collines (nommées les collines Asharafiyyeh et Cap Bayrût) occupent la partie nord de la péninsule. Le bord oriental d'Ashrafiyyeh est coupé par la rivière Beyrouth. Cependant, au sud-ouest se trouvent des dunes de sable.

Image 2 et 3 : Au début du 16^{ème} siècle Beyrouth est devenue une ville commerciale active et jouait un rôle important parmi les échelles du Levant, tirant son importance de son emplacement stratégique favorable et son port. La ville s'est étalée vers le sud sur l'axe Beyrouth-Damas (flux important, échanges commerciaux), ce développement est limité à un couloir très étroit, entre la montagne d'un côté et les dunes de sable de l'autre, ce dernier a bloqué l'extension vers l'est. Ensuite la liaison entre Cap Beyrouth et le fleuve Beyrouth ce qui donna à la ville une forme de développement perpendiculaire à la mer.

Image 4 : Aux années 80 la ville perdit sa forme initiale et s'est étalée le long de son littoral dépassant ses contraintes.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Exemple 4 : Développement urbain de la ville de Grau de roi et Monaco, France :

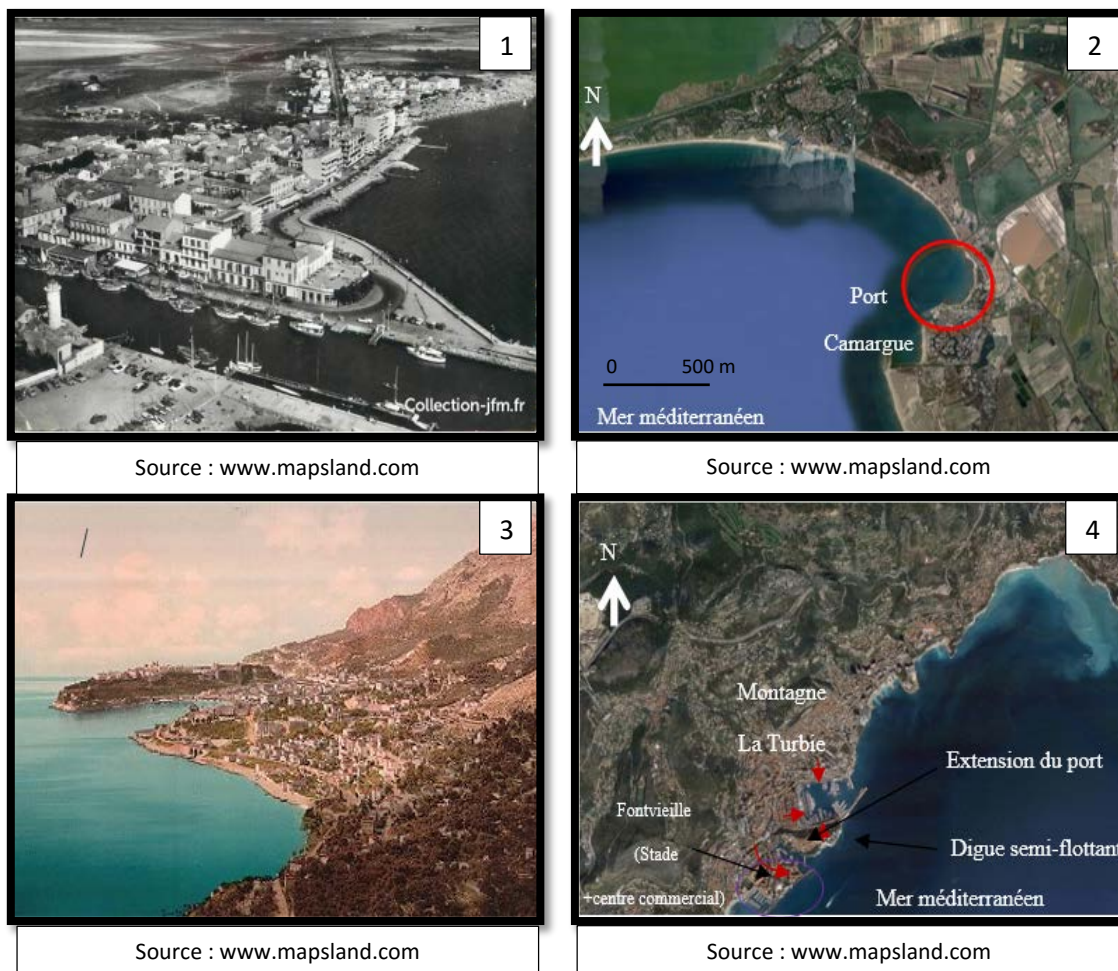


Figure 04 : le développement urbain de la ville de Grau de roi et Monaco, France.

Image 1 : La ville de Grau de Roi Construite de part et d'autre d'un grau qui signifie un passage, brèche dans le cordon littoral ouverte naturellement vers 1570 au lieu-dit Gagne-Petit. En 1900 le Grau du Roi n'est encore qu'un modeste village d'un millier d'habitants. C'est en grande partie la pêche qui assure les ressources de la population. **Image 2 :** En 1960, La réalisation de Port Camargue (1er Port de Plaisance d'Europe) redonne un nouveau souffle à la commune. En effet, le Gouvernement lance un plan d'aménagement du territoire côtier en Languedoc Roussillon au Sud de la France, pour satisfaire l'afflux touristique tout en respectant la qualité de vie des habitants et en respectant l'environnement, ils ont créé des petites îles flottantes pour renforcer l'activité de pêche et créer des nouveaux espaces de loisirs pour la ville. **Image 3 :** Monaco est un État d'Europe de l'Ouest, ainsi qu'une commune du même nom occupant la même superficie que l'État lui-même (ce qui en fait une cité-État), avec une surface d'à peine deux kilomètres carrés, mais aussi l'état le plus dense. L'une des solutions trouvées est de construire en hauteur et même en profondeur, la ville est développée parallèlement à la mer. En fil de temps, sa situation géographique complexe située entre la montagne et la mer cause le déficit foncier, les prix fonciers et immobiliers en sont les témoins et ils font partie des plus chers au monde, donc l'empiètement sur mer est une solution pour régler ce problème de foncier. **Image 4 :** Les tout premiers travaux de l'empiètement sur mer en 1865 pour créer la voie ferrée, suivie quelques années après par la création du premier quartier industriel de Fontvieille, en 1965, le Fontvieille accueille entre autres le stade Louis-II ainsi qu'une grande surface et un centre commercial. En 2002, l'extension du port de Monaco s'est faite vers la mer. La construction d'une digue semi-flottante de 352 m de en 2003 a permis l'implantation de 360 places de parking, 2 gares maritimes ainsi que des locaux administratifs et commerciaux.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

En plus de leur classement par taille (petite, moyenne et grande ville) un autre classement est prévu selon l'activité dominante :

Des villes à vocation Touristique : on distingue différents types de tourisme ; tourisme balnéaire (la plus connue dans le monde est associé aux stations balnéaires.), tourisme culturel, tourisme de santé et le tourisme vert. Des villes à vocation Industrielle : ou on trouve une concentration des différentes manufactures de sidérurgie, métallurgie, pétrochimie, raffineries, industries agro-alimentaires. Des villes où l'activité du secteur primaire est dominante : l'agriculture, les cultures marines et la pêche. Des villes à double vocation : dans ces villes deux types d'activités sont dominantes.

Figure 05 : Exemples des villes classé selon leur activité dominante.



Source : en.wikipedia.org



Source : www.marinas.com



Source : www.ville-lalondelesmaures.fr



Source : www.vitamedz.com

Image 1 : Exemple de la ville d'Alicante en Espagne connue comme une ville touristique caractérisé par le mélange entre le patrimoine et contemporain.

Image 2 : Exemple de la ville Port-la-Nouvelle en France, cette ville possède un aspect industriel avec son port de commerce qui il est considéré comme un organe économique et industriel.

Image 3 : Exemple de la ville La Londe-les-Maures, c'est une ville littoral agricole avec 22% de la surface dédiée à l'agriculture.

Image 4 : Exemple de la ville de Skikda en Algérie, une ville littoral touristique, industriel et commerciale.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Les aménagements urbains spécifiques au littoral :

Les zones portuaires :

Le port se présente comme l'étalement naturel de la ville sur la mer. Toute ville côtière est dotée d'un port, on distingue quatre typologies principales de zones portuaires selon leur activité. Port de plaisance, il est composé d'infrastructures de plaisance, de loisir et de distraction tels que les bases nautiques et les centres de plongée sous-marine. Port de commerce et industrie, il est beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux, d'entrepôts et d'aires de stockages. Port de pêche, cette activité a un impact sur l'architecture et l'urbanisme de la ville, car en plus d'aménager des espaces pour l'activité de pêche, on propose aussi des espaces de loisir et de distraction qui y sont liées. Port militaire, ils sont exploités par l'état pour des buts militaires, on les trouve sous forme de base navale.

Figure 06 : Vue sur des aménagements des zones portuaires.



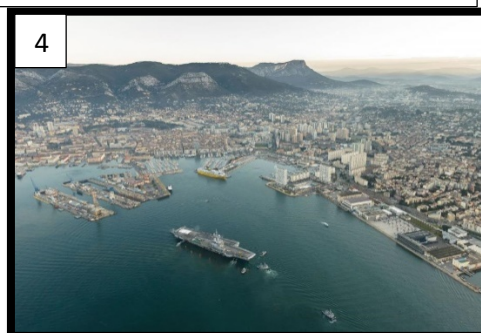
Source : www.tripadvisor.com.ar



Source : www.cruisemapper.com



Source : www.cataloniavotes.eu



Source : www.varmatin.com

Image 1 : Représente la zone portuaire aménagée à partir du port de plaisance Altea en Costa Blanca, Espagne. Il se caractérise par la présence des bateaux de plaisance (à voile ou à moteur) sur des quais, leur amarrage (le maintien) se fait sur des pontons flottants, rarement le long d'un quai. **Image 2 :** Représente une vue sur la zone portuaire de Matosinhos en Portugal dotée par son port de pêche Leixoes. Comporte des navires de pêche ainsi des espaces pour les pêcheurs, atelier de fabrication de filets, espace de stockage mais aussi des espaces de distraction et consommation. **Image 3 :** Représente la zone portuaire de Barcelone en Espagne aménagée à partir du port de commerce. Caractérisé par la présence des grues à flèches (à bras mobile), des portiques pour le chargement, ainsi déchargement de marchandises sur des aires de stockage avec des marquages au sol et des bateaux spéciaux (pétrolier-navire porte-conteneurs). **Image 4 :** Représente la zone portuaire aménagée à partir de son port militaire de Toulon, France. Repartis en plusieurs zones (navale installations, pyrotechnique et nucléaire ...etc.) Il comporte des jetés, des quais ainsi des navires de guerre.

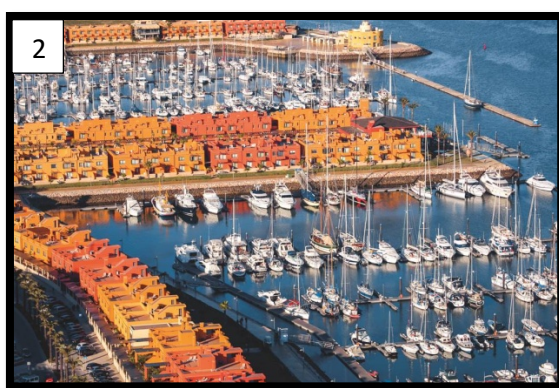
Les marinas :

La marina est un ensemble portuaire et immobilier comprenant : Un port de plaisance, avec sa capitainerie, ses blocs administratifs réservés aux services officiels (Garde nationale, Douanes, etc.), un chantier de carénage, réparation et maintenance. Les cafés, restaurants, boutiques, clubs, boîtes de nuit, magasins de grandes marques et magasins spécialisés, agences bancaires, cabinets médicaux, et autres commerces. Les résidences : appartements, villas, villas jumelées. Des espaces de bien-être et loisirs et d'activités culturelles et sportives.

Figure 07 : Vue sur des exemples de marinas.



Source : www.pinterest.com



Source : www.jet2holidays.com

Image 1 : Représente les marinas du port-Camargue en Occitanie, France, le premier port de plaisance d'Europe et le 2ème au monde, L'architecte Jean Balladur s'est inspiré des ports de Floride. Il crée les marinas, des villas sur l'eau orientées côté mer. On amarre son bateau devant sa terrasse et la mer est omniprésente. Une grande nouveauté en France à l'époque.

Image 2 : La marina de Portimão est située sur le côté ouest de Portimão en Lisbonne, Portugal, et offre non seulement un refuge sûr pour les marins, mais aussi un lieu animé et amusant pour passer les journées ensoleillées d'été ou regarder les vagues en hiver.

Les gares maritimes :

Dans un port, une gare maritime est un quai aménagé pour l'embarquement et le débarquement des passagers (éventuellement des véhicules transportés par ferry...).

Exemple :

Situé sur le quai public qui se prolonge dans le port et la marina de Salerne, le nouveau terminal maritime poursuit la relation de la ville avec la mer et établit de nouvelles liaisons ; reliant les riches traditions maritimes de Salerne à son tissu urbain historique et au-delà aux collines qui encadrent la ville. Comme une huître, la coquille dure et asymétrique du terminal protège les éléments les plus mous à l'intérieur ; abritant les passagers du soleil intense de la Méditerranée pendant la saison touristique populaire. Le nouveau terminal maritime est composé de trois éléments principaux imbriqués : des bureaux administratifs pour les contrôles aux frontières nationales et les lignes maritimes ; le terminal des ferries internationaux et des navires de croisière du monde entier ; et le terminal pour les ferries locaux et régionaux.

Figure 08 : Vue de la gare maritime de Salerno, Italie. (Par Zaha Hadid).



Source : www.livesalerno.com



Source : www.archdaily.com

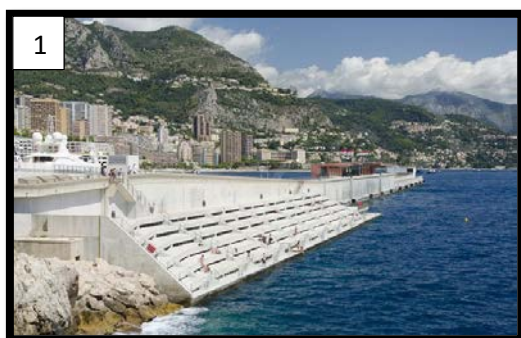
Image 1 : Vue aérienne sur la gare. Le nouveau terminal maritime de Salerne permettra au port de Salerne d'augmenter les arrivées de ferry et de paquebots de croisière de 500 000 passagers supplémentaires chaque année, ce qui créerait jusqu'à 2 000 nouveaux emplois dans les secteurs de l'hôtellerie, des services et du commerce de détail de la ville.

Image 2 : Photo pendant la nuit, la lueur du terminal près de l'entrée du port servira de phare au port, accueillant les visiteurs dans la ville.

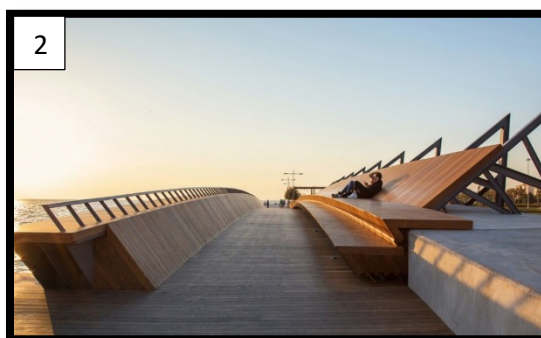
Les solariums du front de mer :

Les solariums du front de mer sont des gradins, échelles ou des bancs posés au bord de mer, ils sont des espaces publics de baignade et de bronzage mais aussi de relaxation, réflexion et discussion.

Figure 09 : Vue sur des solariums de front de mer.



Source : www.plages.tv



Source : www.pinterest.com

Image 1 : Solarium de la digue du port hercule en Monaco, France. La construction des gradins pour profiter du soleil et des vues agréables. **Image 2 :** La passerelle Bostanlı et le solarium Bostanlı ont été conçus par Studio Evren Başbuğ Architects, ils sont créés dans le cadre du projet de régénération côtière « İzmirSea ». Ces deux interventions architecturales positionnées à proximité les unes des autres et en référence, ont généré ensemble une nouvelle attraction côtière en Turquie.

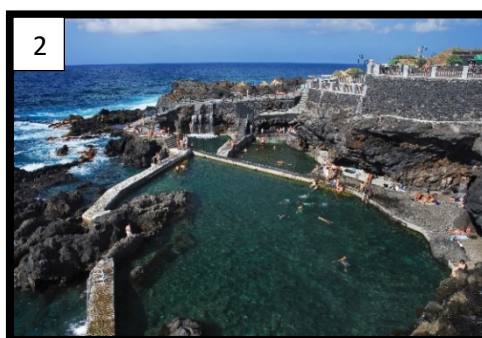
Les piscines naturelles de mer :

Les piscines naturelles sont des espaces étanches dans lesquels, de par leur construction naturelle, a pénétré l'eau de mer sans que l'homme ne soit intervenu, sauf pour aménager le site d'escaliers, de passerelles ou de trampolines.

Figure 10 : Vue sur des piscines naturelles de mer.



Source : www.salutilescaaries.com



Source : www.visitlapalma.es

Image 1 : les piscines naturelles de Roque Prieto, au nord de Gran Canaria, les îles canaries. Ce petit coin enchanteur situé proche de la commune de Santa María de Guía. Deux piscines sont recréées par l'homme pour profiter de baignades tranquilles sur une côte où la mer est agitée. Avec des zones peu profondes, et d'autres qui atteignent jusqu'à trois mètres de profondeur. **Image 2 :** Piscines naturelles de Fajana, l'île de la palma, les îles Canaries. Les passerelles, qui entourent ce complexe bien entretenu de trois piscines protégées des vagues, permettent une mobilité exceptionnelle pour profiter d'une baignade rafraîchissante dans des eaux cristallines et tranquilles.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Les aménagements urbains spécifique au littoral par leurs orientations, positionnements et traitements :

Les percées :

Les percées sont un élément urbain qui découpent les îlots de sorte à maintenir la relation ville /mer, celles-ci sont aménagées par des placettes, des esplanades, et des parcs afin de créer des activités diverses pouvant servir un grand nombre de personnes. Elles ont également un rôle de ventilation de la ville par la régulation d'écoulement de l'air contre l'humidité lorsque le développement augmente. Les percées sont aménagées et animées selon leur importance et gabarit.

Figure 11 : Exemples des percées, cas du quartier Strandkanten à Tromsø, Norvège.



Image 1 : Photo satellitaire du quartier Strandkanten, Tromsø, Norvège. Le plan d'ensemble du quartier a été influencé par la volonté de laisser pénétrer les vues au sein du complexe et de ne pas trop bloquer la vision de la mer pour les habitants de l'île. **Image 2 :** Street View d'un des percées du quartier, La perspective met en évidence le travail important de la volumétrie et de la rythmique des façades, ce qui distingue le quartier du reste de la ville.

Figure 12 : Vue sur des exemples de percées, cas du Marseille, France.

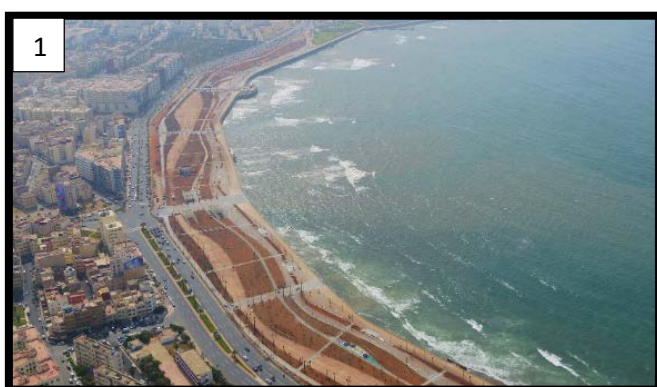


Image 1 : Photo aérienne de la ville de Marseille, France. Elle montre le vieux port et les plusieurs percées créer pour relier l'arrière ville avec le port et la mer. **Image 2 :** L'image montre une percée qui donne une relation visuelle et physique entre la ville et le port. **Image 3 :** L'image est une photo d'une percée qui s'ouvre sur une placette aménagée par des cafeterias et des restaurants.

Les promenades :

Dans les aménagements spécifiques à littoral, les promenades publiques sont des espaces publics, parfois échelonnés d'arbres, et des transports peu pratiques, conçus pour profiter et se détendre à travers des promenades et des rassemblements sociaux. La promenade publique peut être un espace spécialement conçu à l'origine comme un stade, ou il peut s'agir d'un espace de qualité adaptée, tel qu'un espace dédié aux piétons. Il peut s'agir d'aménagements spécifiques, d'espaces réservés à divers utilisateurs (piétons, cyclistes, cavaliers, etc.), ainsi que de traitements de sols : revêtement minéral, végétation, quinconce. Les promenades maritimes sont uniques aux zones littoral et sont généralement proches de la mer, des marées, des plages, des falaises ou des jetées et jetées du port. Il est parallèle au littoral et maximise le contact visuel et spatial avec l'océan à travers des activités de loisirs (au-dessus et à l'extérieur).

Figure 13 : Exemple des promenades, cas de promenade maritime de la Mosquée Hassan II Casablanca, Maroc.



Source : www.lesiteinfo.com



Source : www.bladi.net

Image 1 : Vue aérienne montre l'état d'avancement du chantier de la promenade maritime de la mosquée Hassan II.

Image 2 : Une perspective de la promenade réalisée, elle est conçue pour être une plateforme d'échange et un lieu de rencontre pour tous les casablancais, La Promenade Maritime de la Mosquée Hassan II, contribuera à la cohésion sociale, à l'épanouissement des citoyens et à la valorisation de l'attractivité touristique. Son programme contient des espaces embrasés avec des palettes végétales, des espaces de jeux et espaces sportifs, des parcours pour joggeurs, promeneurs, cycles, des espaces de repos, des points de rencontre, des kiosques, des sanitaires publics.

Figure 14 : Exemple des promenades, cas de corniche de Beyrouth, Liban.



Source : www.dreamstime.com



Source : www.tripadvisor.fr

Image 1 : Vue de la corniche de Beyrouth, Liban. Elle est un lieu de promenade, de rendez-vous et de loisirs mis en valeur par de larges trottoirs, de nombreux palmiers et de nombreuses boutiques.

Image 2 : Vue sur la promenade qui se prolonge depuis le quartier de Aïn Mreïssé jusqu'au Bain militaire. Cette portion de la Corniche accueille aujourd'hui, de façon remarquable dans la ville, une grande diversité de publics et d'activités. Elle se compose d'une avenue automobile à double sens, dont le terre-plein central est par endroits planté de palmiers, d'un large trottoir sur la façade maritime, et d'espaces, plus ou moins naturels ou construits, en contrebas au niveau de la mer.

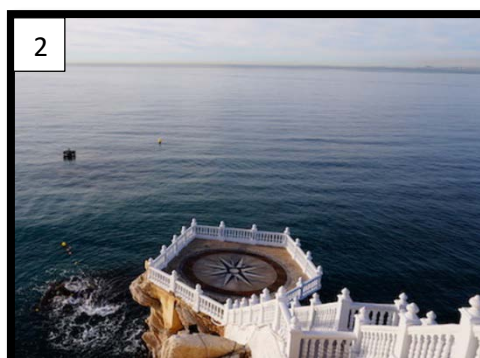
Les aménagements des terrasses, balcons et belvédères :

Le front de mer présente d'autres aménagements telles que les terrasses, les balcons et les belvédères, qui constituent le centre de la vie sociale et culturelle de la ville. Ils rassemblent des gens et permettent le contact les uns avec les autres. La particularité de la place publique des villes côtières réside dans son emplacement et son orientation vers la mer. Ces carrés sont généralement composés de trois murs. Le quatrième côté est la mer. Lorsque le carré est plus haut, il forme un balcon urbain face à la mer.

Figure 15 : Vue sur des aménagements des terrasses et balcons.



Source : www.webdo.tn



Source : fr.visitbenidorm.es

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL



Source : www.webdo.tn



Source : www.webdo.tn

Image 1 : Vue sur les terrasses de Sidi Bou Saïd en Tunisie, ils sont implantés en gradin bénéficiant de vues sur mer en offrant des panoramas sur mer et le port.

Image 2 : Le belvédère de Benidorm en Espagne. La forteresse qui servait de défense contre les incursions, Postérieurement fut abandonné, ne laissant aujourd'hui que quelques vestiges des murailles, qui gisent sur les rochers du belvédère, connu aussi comme "Le Balcon de la Méditerranée".

Image 3 : La Praça do Comércio est une célèbre place du quartier de Baixa à Lisbonne, Portugal. Aujourd'hui entourée d'édifices jaune safran (ministères, bars, restaurants et office du tourisme), la place du Commerce s'ouvre sur la Baixa par un arc de triomphe et sur le Tage par un embarcadère où autrefois épices et or des colonies étaient débarqués.

Image 4 : Balcon de Europa Nerja à Malaga, Espagne. Un mirador qui offre une vue imposante de la mer à ses hôtes.

1.1.b/ sur le plan architectural :

Les Villes littorales sont caractérisées par une architecture spécifique résultant de la particularité du littoral, On ne trouve pas un seul style architectural mais des styles diversifiés prenant en compte tous les facteurs naturels, socio-culturelle et économique.

- Orientation et implantation

En architecture l'orientation du projet est très importante dans la phase de conception, elle est déterminée par plusieurs facteurs, mais en particulier par rapport au soleil, aux vents dominant et aussi les vues panoramiques sur la mer. L'implantation du bâtiment aussi même doit être réfléchié selon les facteurs mentionnés.

- Forme et volumétrie

Les formes et les compositions volumétriques simples ne peuvent plus satisfaire les besoins d'un projet au bord de la mer, ils sont les résultats de la contradiction entre les conditions climatiques, les vues sur mer et l'inspiration de l'environnement externe. Les volumes aérodynamiques sont plus utilisés que les rectilignes pour se protéger du vent.

- Traitement de façade

Ce qui caractérise les façades des bâtiments en bord de mer est le rapport plein / vide, la transparence en utilisant des grand baies vitrées, l'utilisation des matériaux et des techniques de construction spécifiques. Les couleurs claires sont toujours les plus utilisées pour l'exigence de protection solaire comme le blanc pour les murs et le bleu pour les menuiseries.

- Matériaux et technique de construction

La durabilité, la résistance de l'air saliné et l'humidité sont des qualités importantes dans le choix des matériaux de construction pour le bâti dans la ville littorale. La disponibilité des matériaux pousse l'utilisation des matériaux locaux tel que le bois, la pierre, la tuile, la brique, le béton, le verre. L'acier est à éviter à cause de problèmes de la corrosion.

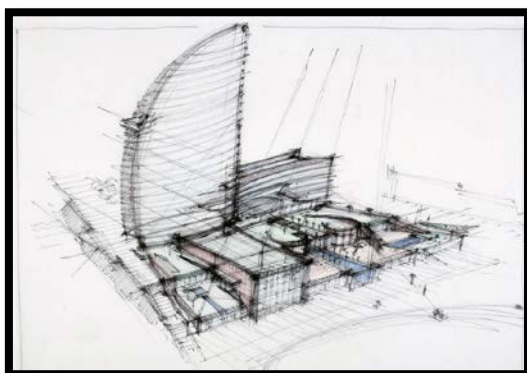
Étude d'exemple :

Notre choix d'exemple à étudier est portée sur le projet 'l'hôtel W à Barcelone' accentuant sur les critères suivants : l'orientation et l'implantation du projet, forme et volumétrie, traitement de façade et les techniques et matériaux de construction, afin de savoir comment la conception architecturale a été produite avec la particularité et caractéristiques uniques du milieu littoral.

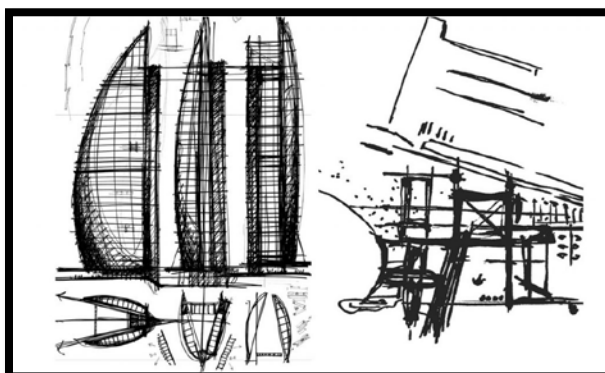
➤ **Forme et volumétrie du bâtiment :**

L'hôtel est composé de quatre corps facilement identifiables : 1-Voile : Cet objet est le symbole le plus connu de son hommage et de la Méditerranée. Les chambres, toutes avec vue sur Barcelone, sont situées en mer ou dans le port. 2-Atrium : un cube se croisant avec une bougie par laquelle vous entrez dans l'hôtel. Ce cube de verre se trouve également dans certaines chambres. 3-Podium : une plate-forme formelle de 17 812 m², dont la bougie et assis Atrium. Cet organisme dispose de toutes les commodités et des équipements majeurs. 4-Le parking : est situé côté sud, ses 17 835 m² accueillent 745 véhicules. Son ensemble de couvertures la Rosa dels Vents Square. Comme une voile dans le vent, la façade gonflée et vitrée de l'architecte catalan Ricardo Bofill est devenue une caractéristique de la côte de Barcelone.

Figure 17 : Vue sur la forme et la volumétrie de l'Hôtel W.



Source : en.wikiarquitectura.com



Source : en.wikiarquitectura.com

➤ **Traitement de façade :**

Sa forme allégorique semble faire flotter un élément dont les couleurs se reflètent sur le verre réfléchissant, ainsi que les tons du ciel et un voilier plus écologique dont l'état de la mer change de teintes.

Figure 18 : Vue sur les façades de l'Hôtel W.



Source : www.archdaily.com



Source : www.archdaily.com

➤ **Matériaux et techniques de construction :**

La construction a été réalisée selon le Fast Track, consistant en la conception et la construction du système de construction simultanément. De plus, compte tenu de sa forme singulière, une simulation aérodynamique a été commandée en soufflerie pour les façades modulaires, optimiser les structures et obtenir l'état des charges. Les matériaux utilisés sont le béton, le verre, le bois, le gravier.

Figure 19 : Vue sur les espaces intérieurs du projet.



Source : www.archdaily.com



Source : www.archdaily.com

1.2. Présentation du cas de la ville littorale algérienne :

Le littoral algérien qui s'étend sur 1 622 kilomètres a été depuis l'antiquité convoité et sollicité, son climat, sa géographie, notamment l'ouverture sur le bassin méditerranéen, ont favorisé son corollaire à l'urbanisation.

Le littoral Algérien englobe un ensemble de problématiques sur le plan architectural et urbanistique, il s'inscrit dans la même tendance des littoraux des autres pays méditerranéens et est confronté au phénomène de la littoralisation, ainsi qu'à la standardisation de la forme bâtie, par conséquent elle court vers l'effacement de son identité. Additivement, la matière d'aménagement, la planification et la réglementation spécifique à la région ne respectent plus leur contexte particulier et leur intégration à l'environnement, comme l'a indiqué M. MAGHFOUR Kacemi (2007) : « Le développement économique et social en Algérie a négligé l'environnement marin bien que le monde s'accorde à admettre que la mer et les zones côtières sont d'une importance vitale. Il en résulte de graves atteintes à l'environnement, favorisées par une réglementation générale qui ne tient pas compte des spécificités des régions. »³. Le PDAU et le POS ne prennent pas en compte les spécificités des villes littorales et agissent de la même façon que pour les villes intérieures sur le plan architectural.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics algériens expriment une volonté pour le développement du tourisme, avec l'évolution des modes, de qualité de vie et l'avènement de la pratique touristique dans notre société, aussi que notre pays notamment notre littoral dispose de multiples potentialités pour l'activité touristique, par son positionnement géographique stratégique, son relief diversifié, son climat clément et son patrimoine historique, pour cette raison l'aménagement et la planification des zones littorales doit s'améliorer, pour que le littoral conserve sa productivité et ses fonctions naturelles.

Nous allons étudier le cas de l'Algérie après l'indépendance, sur les deux plans urbanistique et architectural, puis nous présenterons la législation et la réglementation algérienne en matière de construction et d'urbanisme en milieu littoral.

³ Intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme, M. MAGHFOUR Kacemi & al.2007 p34.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Sur le plan urbanistique :

Les villes algériennes notamment les grandes villes ont hérité un art urbain colonial, caractérisé par la régularité, la proportion, la hiérarchie des voies...etc. L'urbanisation était d'une manière réfléchiée et respecte les particularités du milieu littoral. L'urbanisation post colonial était rapide et incontrôlée, la stratégie de l'aménagement urbaine était établie pour répondre aux besoins quantitatifs de la société algérienne (programme d'urgence) due à la concentration intense sur le littoral par rapport à l'intérieur du pays, en négligeant les particularités du littoral et sans se soucier des effets négatifs de cette urbanisation sur l'image de ce dernier, voici des modèles d'urbanisme côtier et intérieur qui illustre la situation.

Figure 20 : carte satellite de deux modèle d'urbanisme côtier et intérieur



Image satellite de la nouvelle extension de la ville Filfila –Skikda.
Source : Google satellite map traité par le groupe.



Image satellite de l'extension Est de la ville Ouled-yaich (AADL) – Blida
Source : Google satellite map traité par le groupe.

Les deux images montrent le tracé des voies mécaniques ainsi l'agencement des blocs d'habitations.

Image 1 :

On remarque que la ville ne se développe pas sur un seul axe, l'orientation des parcelles et des bâtiments ne se font pas vers la mer.

Absence des aménagements spécifiques au littoral (promenade, terrasse, balcon, belvédères, ...etc.)

Absence des percées visuelles pour donner la chance à tous les occupants des immeubles de bénéficier d'une vue splendide et panoramique.

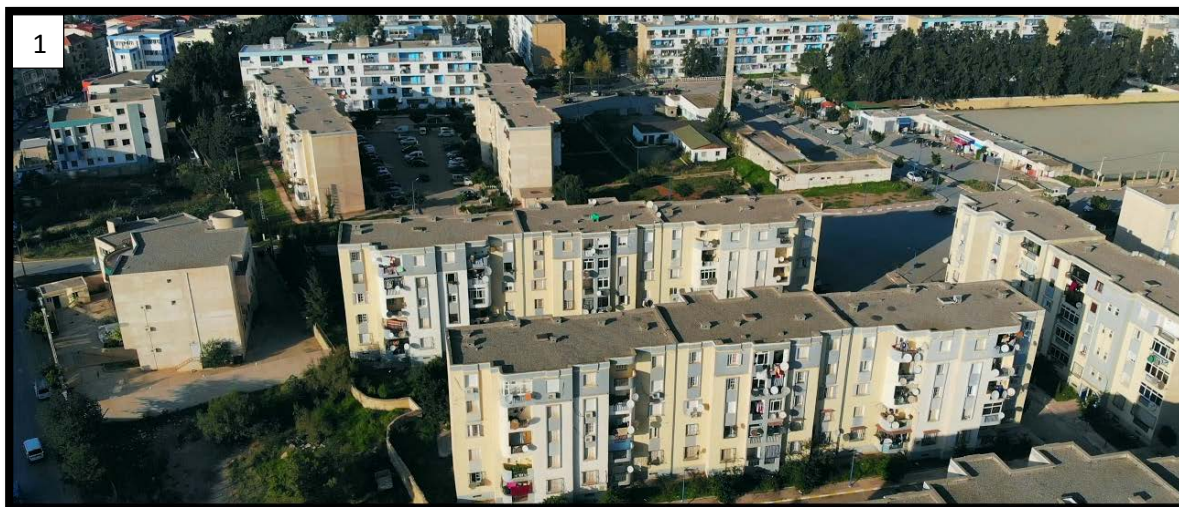
Image 2 :

On remarque que la conception des blocs d'habitation aux villes intérieures est similaire à celle des villes côtières, dans la manière de penser, produire et d'organiser.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Figure 21 : Vue aérienne de deux modèles d'urbanisme côtier et intérieures.



Vue aérienne de la nouvelle extension à Boumerdès sur le côté la mer.
Source : www.ces-med.eu



Vue aérienne de la nouvelle extension à Khemis el khechna
Source : aadl-2013-khemis-el-khechna-67.websself.net

Les deux images montrent l'agencement des différents blocs d'habitations et leurs espaces extérieurs.

Image 1 et 2 :

On remarque que la disposition des blocs sur le littoral algérien est similaire à celle de l'intérieur.

L'espace public n'occupait pas une importance dans la conception urbaine (absence des espaces de regroupement).

L'urbanisme côtier souffre du phénomène de standardisation dans sa planification et l'occupation urbaine n'est pas appropriée aux particularités du milieu littoral.

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

Sur le plan architectural :

L'architecture pendant la période post colonial n'a pas connu un style unique, les façades n'obéissent pas à une uniformité claire et une cohérence volumétrique. La plupart des projets sur le littoral ne sont pas conçus d'une manière à exploiter la particularité du milieu littoral.

Figure 22 : Perspective des modèles architectural côtier et intérieure.



1
Vue aérienne d'une cité à El karma- Boumerdès
Source : www.aps.dz



2
Vue aérienne d'une cité à Boumerdès
Source : www.algerie-immobilier.com



3
Vue aérienne de la nouvelle extension à Meftah- Blida une des villes intérieures
Source : <http://www.algerie-immobilier.com>

Image 1 : on constate des blocs parallélépipédiques sans balcons ni terrasse ainsi l'absence des éléments architecturaux et architectonique, la couleur des blocs n'est pas appropriée aux spécificités du milieu littoral

Image 2 et 3 : on remarque que les façades architecturales dans les villes littorales ressemblent à celle des villes intérieures, la couleur aussi n'est pas prise en considération par rapport au milieu littoral.

La législation et la réglementation algérienne relative au littoral algérien :

La loi littorale fixe une politique globale d'aménagement, de protection et de mise en valeur. La réalisation de cette politique d'intérêt général implique une coordination des actions de l'état et des collectivités locales, ou de leurs groupements.

❖ **La loi 02.02 : la loi littorale du 5 février 2002 :**

Relative à la protection et à la valorisation du littoral, la loi a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral. Au sens de l'article 7 de cette loi et selon Malika kacemi⁴, la loi délimite trois bandes dans le littoral dans lesquelles sont édictées des restrictions relatives à l'urbanisme :

Bande 1 : Il s'agit de la bande inconstructible des 100 mètres, dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages).

Les conditions et les modalités d'extension de cette zone et d'autorisation des activités permises sont fixées par voie réglementaire.

Bande 2 : D'une largeur de 800 mètres où sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage (alinéa 1 de l'article 16). Toutefois, en raison de contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

Bande 3 : Dont la largeur est de 3 Km, dans cette bande sont interdites :

- Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé, c'est à dire toute extension Parallèle au rivage.
- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) Km au moins, sur le littoral. Cette mesure est établie pour éviter

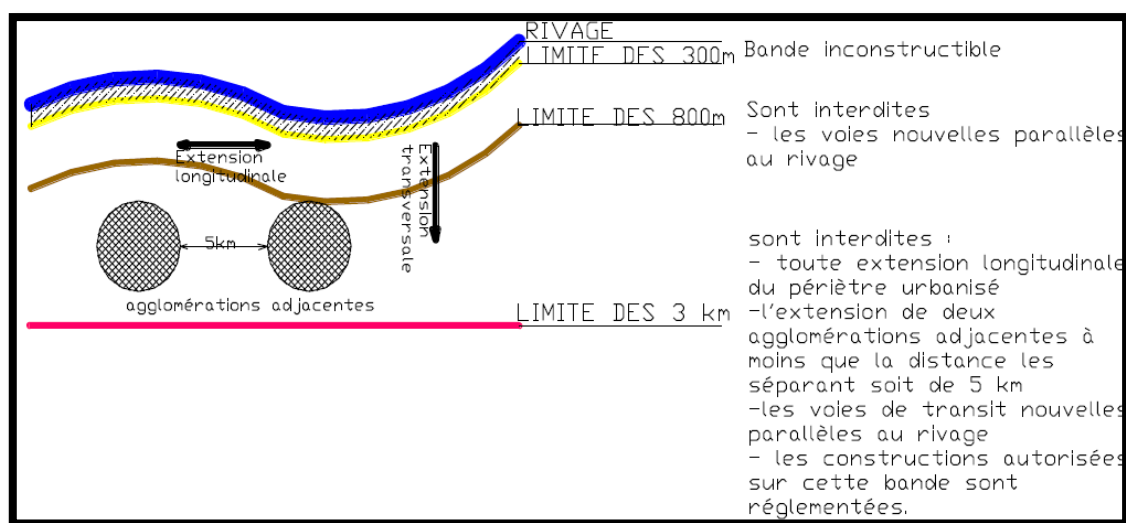
⁴ Malika Kacemi, protection et valorisation du littoral : législation et instruments : le cas des communes littorales d'Oran, études caribéennes, 20 décembre 2011, mis en ligne le 15 décembre 2011.url : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/8959.10.4000/etudescaribeennes.5959>

SECTION 1 : THÉMATIQUE GÉNÉRALE

HABITAT, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN EN MILIEU LITTORAL

des agglomérations trop importantes sur le littoral et pour préserver les espaces naturels de la commune de l'urbanisation.

- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.
- Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des 3 km sont réglementées.



❖ Les instruments d'urbanisme :

Le PDAU :

Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure. Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02 02 du 05-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral et au plan d'aménagement côtier, et fixer les termes de référence des POS.

Le POS :

C'est un instrument d'urbanisme réglementaire, procédant d'une politique de protection. Dans le respect des dispositions du PDAU, Le POS fixe de façon détaillée les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné, il permet d'intégrer les spécificités du lieu. (Caractéristiques géomorphologiques, physiques et climatiques ; potentialités économiques).

Ces dernières années, les pouvoirs publics ont pris en conscience qu'il fallait prendre en considération les catastrophes naturelles, telles que le tsunami, l'érosion, l'élévation du niveau de la mer pour l'aménagement des zones du littoral et c'est ainsi qu'ils ont promulgué des textes réglementaires et mis en place :

Le PAC :

Est le plan d'aménagement côtier, il a pour objet de délimiter l'espace littoral. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers (forêts et maquis dégradés) dans leur intégralité, les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques.

Le commissariat national du littoral :

Afin de changer rapidement et radicalement l'image à travers des projets de grande envergure et à long terme comme le projet de la Médina d'Alger.

En l'absence de textes clairs, la loi est plus contournée qu'appliquée strictement. Selon Kacemi Malika les textes juridiques doivent être précis et ne comporter aucune notion floue donnant lieu à un possible contournement de la loi : «L'aménagement du littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, tenant compte de la hiérarchie des normes et des documents, à savoir la loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme, la loi édictant les prescriptions particulières au littoral, le plan d'aménagement côtier, le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, et enfin, le plan d'occupation des sols»⁵.

⁵ Malika Kacemi, intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme, courrier de sa voir, 80 juin 2007, page 34

Conclusion de la section 1 :

Les villes littorales se caractérisent par leurs relations avec la mer, ce qui leur donne des particularités environnementales, économiques et sociales qui influent sur leurs compositions urbaines et architecturales ainsi que leurs activités. L'occupation, l'aménagement et la mise en valeur des villes littorales doivent rester une manifestation forte de l'anthropisation du monde, pour que les villes littorales restent attractives et concentrent toujours plus de population, d'activités et d'équipements structurants pour les territoires.

Les exemples analysés dans cette thématique, nous ont permis de tirer les grandes orientations et principes de construire sur les villes côtières, en respectant les particularités du milieu littoral, et mieux exploiter ses potentialités.

Pour notre littoral et depuis l'indépendance à ce jour, son urbanisation est inappropriée, on assiste à une standardisation sur le plan urbanistique et architecturale, générant une dégradation du cadre bâti et une destruction des milieux, des centres historiques (notamment les médians) et de l'écosystème naturels. Malgré les essais de l'état d'instaurer une réglementation visant à valoriser et protéger le littoral, la vision d'intervention est unilatérale et reste insuffisante. Il faut également citer que l'application de cette réglementation n'est pas simultanée, d'autant plus qu'il n'existe aucun contrôle et aucun suivi.

Notre recherche scientifique s'avère nécessaire face à cet état de fait, pour décrypter les dynamiques en cours, penser ces évolutions en référence à des concepts cardinaux comme la durabilité sociale et environnementale, et proposer des pistes pour l'aménagement des territoires et une meilleure habitabilité du littoral, englobant plusieurs échelles mais aussi des différents acteurs et intervenants sur les milieux littoraux.

2. Section 2. Thématique spécifique.

« Aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral »

Introduction :

La section 2 traite la thématique spécifique de notre étude par rapport au thème spécifique, qui est « L'aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral », cela nous permettra de nous armer judicieusement d'outils pour mieux penser et argumenter notre projet.

La recherche pour les architectes est nécessaire. « L'architecture est une science qui doit être accompagnée d'une grande diversité d'études et de connaissances »¹. Les projets architecturaux ne sont pas seulement des dessins d'ingénierie, mais les dessins d'ingénierie sont la réalisation finale des idées. Par conséquent, pour commencer à concevoir un bâtiment, vous devez connaître autant d'informations thématiques que possible, car la création ne se produit jamais du rien. Comme le mentionnait l'architecte Frank Lloyd Wright dans sa célèbre citation : « *Aucune maison ne devrait être jamais sur une colline ou sur quoi que ce soit. Il devrait être de la colline. Lui appartenant. La colline et la maison doivent vivre ensemble chaque le plus heureux pour l'autre* »

La notion d'habiter rend compte d'un sens plus large que celui du logement, et doit être appréhendée à la fois comme manière de vivre, de penser, de faire avec son environnement et avec le monde, d'être acteur de son espace de vie et, par hypothèse, de participer à sa production.

Habiter signifie, par la conscience, le langage humain, les réalités idéelles (Lussault, 2007), avoir une existence humaine contingente sur la Terre, qui est d'ordre mésologique, autrement dit qui relève des milieux humains (Berque, 2007). Habiter signifie aussi cohabiter avec l'autre dont les pratiques, les représentations et les projections sur l'espace peuvent être différentes et s'avérer, parfois, conflictuelles.

L'habitat présente différentes typologies comme l'habitat individuel, l'habitat semi-collectif et l'habitat collectif. L'habitat individuelle offre une liberté individuelle, d'auto déterminante et d'adaptation aux exigences de ses occupants et son rapport intense avec l'espace extérieure, à proximité de la nature (jardin). L'habitat semi collectif se caractérise par une organisation tout

¹ Vitruvre, 1986, p19, cité dans hanrot, p.31

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

à la fois proche de la maison individuelle par certaines qualités spatiales, avec des terrasses est plantée en gardant l'intimité avec de surfaces supplémentaires et une liberté d'appropriation. L'habitat collectif, est l'habitat le plus dense en zone urbaine, se développe en hauteur supérieure à niveaux, les espaces collectifs (espace de stationnement, espace vert entourant les immeubles, les cages d'escaliers, ascenseurs...etc.) sont partagés par tous les habitants; l'individualisation des espaces commence à l'entrée de l'unité de l'habitation, il reste attractif grâce à ses multiples commerces et il jouit d'espaces partagés sécurisés, il est moins consommateur du foncier.

La concentration de la population sur le littoral engendre une forte demande en logement, la construction rapide de bâtiments en support à cette concentration et la croissance démographique continue à donner lieu parfois à des habitats inadaptés, énergivores et inconfortables. Or, le confort, la santé et le bien-être dans l'habitat suscitent aujourd'hui un intérêt grandissant, il doit être une normalité remplissant ses fonctions fondamentales de protection contre les intempéries (chaleur et froid), ainsi au confort liée à des critères d'ambiance et d'environnement de l'habitat (luminosité, humidité, température, qualité de l'air, acoustique...).

L'Algérie demeure un pays à urbanisation rapide, ce qui a conduit à l'étouffement des villes, et en réponse aux répercussions de cette crise, les pouvoirs publics ont privilégié de construire des grands ensembles dénommés ZHUN (Zone d'habitat urbains nouvelles) et des villes nouvelles à travers tout le territoire algérien.

Ces nouvelles zones d'habitat qui visaient à bâtir des ensembles de logement dotés de services et à créer en réalité des pseudos villes nouvelles, ressemblaient beaucoup plus à un conglomérat de cités dortoirs qu'à de nouveaux quartiers où l'habitat dans toutes ses dimensions pouvait s'exprimer.

Au littoral, nous construisons non seulement comme dans les autres villes d'intérieur mais aussi sans prendre en considération la présence de la mer ni les particularités de la ville littorale. La fonction touristique dans les stations balnéaires où la résidence secondaire a pris le pas sur les résidences principales, a un côté négatif car on se retrouve à certaines périodes face à des villes fantômes, il devient très difficile de maintenir la population locale.

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

C'est pour cela qu'on a opté pour l'habitat intégré en milieu littoral, un projet qui s'intègre dans son environnement doté des services et d'équipements d'accompagnements nécessaires.

« Habiter n'est plus seulement être chez soi dans une coupure avec les autres pratiques quotidiennes du travail, du shopping, des loisirs. Habiter c'est aussi travailler à domicile ou dans un environnement proche de son logement, faire son shopping à l'échelle du quartier, inventer de nouvelles pratiques d'interactivités sociales, occuper son temps libre sans être obligé de parcourir des distances importantes »².

En citant cette phrase, nous voyons que l'espace de logement est plus qu'un simple endroit où les résidents peuvent profiter de certains besoins simples, comme manger, dormir et se divertir, mais c'est un espace habitable et qui doit répondre aux différents besoins de ses utilisateurs (société, culture, espace et climat). Il a également été désigné pour inscrire cet endroit dans une série d'endroits plus vastes fonctionnant selon certaines règles. Modèle d'organisation sociale. L'unité de vie partagée n'est plus un individu mais une société.

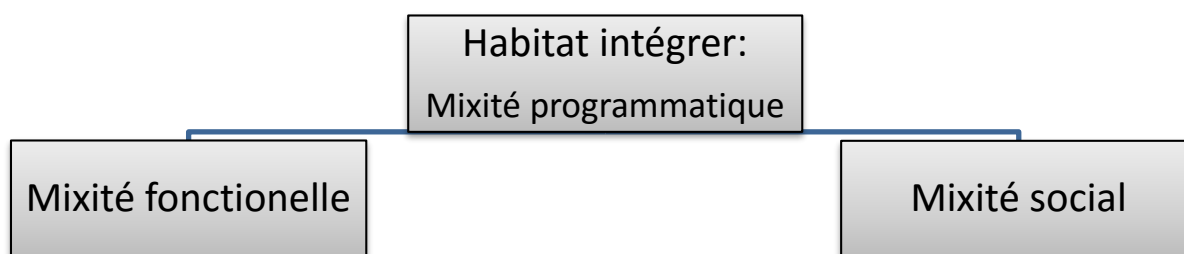
² Christian NORBERG-SCHULZ (1985), habiter vers une architecture figurative.

2.1. Présentation du cas général :

Présentation de l'habitat intégré en milieu littoral

a) Aspect urbain :

Avant de passer aux particularités de l'habitat intégré en milieu littoral, nous allons d'abord présenter l'habitat intégré en général. L'habitat intégré est l'association d'activités économique, commerciales, de service et de l'équipement avec la fonction du logement ; l'habitat intégré a plusieurs objectifs, comme l'amélioration de l'offre de proximité pour les habitants, la centralisation de quartiers, favorisation de la création d'emplois, le renforcement des filières économiques... ; en addition l'habitat intégré donne l'opportunité d'avoir une mixité programmatique (fonctionnelle et sociale) dans le noyau d'une seul îlot.



Mixité programmatique

➤ Mixité fonctionnelle :

Le terme mixité fonctionnelle désigne la pluralité des fonctions (économiques, culturelles, sociales, transports...) sur un même espace (quartier, lotissement ou immeuble)³ ; l'objectif de la combinaison d'autres programmes avec les programmes de l'habitat est de renforcer l'attractivité d'investir dans le secteur d'habitat au lieu d'investir dans le secteur d'activité, et en plus la contribution dans la revitalisation économique de certaines zones résidentielles et la création des emplois pour les habitants. La mixité fonctionnelle est liée à la recherche de la diversification fonctionnelle et une environnement multifonctionnelle et multiculturelles.

La création d'une mixité fonctionnelle nécessite d'être plus considérée par un politique d'habitat cohérent avec les besoins du développement urbain et économique, qui favorise la diversification des activités dans une perspective de croissance cohérente d'habitat, d'emplois et de commerce, dont le but est de rendre le quartier plus attractif et avoir son rôle économique propre.

³ Dictionnaire lexique <https://www.lagazettedescommunes.com/>

Mixité fonctionnelle par quartier et par îlot :

La mixité fonctionnelle est maintenant une nécessité que nous ne pouvons pas nier. Il faut « un peu de la ville partout dans la ville ». La vie quotidienne des habitants devient liée aux fonctions et services urbains qui façonnent le mode de vie dans les villes, nous devons trouver ces services dans chaque quartier où chaque habitant peut trouver du travail. Alors la mixité efficace est la fondation du réunir le besoin de l'emploi et le besoin de l'habitat.

Figure 23 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par quartier : Cas de quartier Masséna, et par îlot : Cas de ZAC au port de Pintin

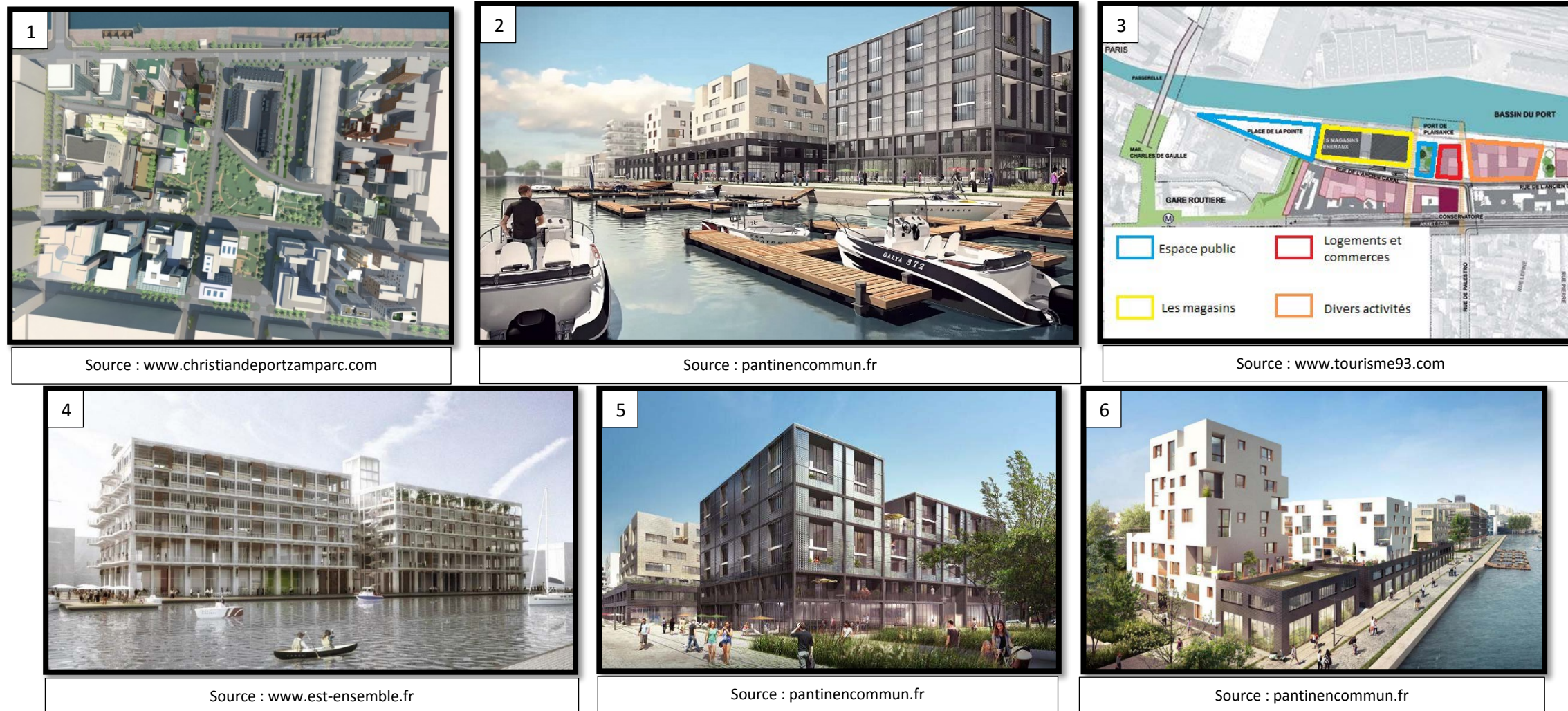


Image 1 : montre un îlot ouvert de Portzamparc : quartier Masséna, : une mixité programmatique 67 500m² de logements, 116 000m² de bureaux, 28 500 m² de commerces, 105 000 m² d'université, 5 300 m² d'équipements de quartier, 11 600 m² d'ateliers d'artistes, jardins publics et esplanades.

Image 2 : montre la transformation d'une friche industrielle et portuaire entre le canal de l'Ourcq et des immeubles d'habitation limitrophes de l'avenue Jean Lolive. Elle a pour objectif de la transformation du site en un morceau de ville aux fonctions et usages mixtes et promouvoir un lieu de vie singulier et attractif au bord de l'eau.

Image 3 : montre une mixité programmatique, Le terrain comprend, en bordure de canal, les magasins généraux, emblématiques du passé industriel de la ville dont la réhabilitation est en cours pour accueillir les locaux de l'agence de communication. Un ensemble de programme de 600 logements est également prévu sur 10 autres lots, accueillant 4700 m²commerces et activités en RDC, 20 500 m² de bureaux, un groupe scolaire de 14 classes et un vaste programme d'espaces publics sur plus de 3 ha.

Image 4 : montre îlot 1 : Réhabilitation des magasins généraux conçu par l'architecte : Jung architectures.

Image 5 : monte îlot 2 : 56 logements et des commerces en rez-de-chaussée conçu par l'architecte : Clément Vergely.

Image 6 : montre îlot 3 : 48 logements sociaux, 127 logements en accession, des commerces et des locaux d'activité en rez-de-chaussée conçu par l'architecte : Leibar & Seigneurin, Soa Architectes, Antonini + Darmon.

Mixité fonctionnelle par bâtiment :

La mixité fonctionnelle par bâtiment aussi connue par l'urbanisme vertical est tout simplement la multiplicité des programmes dans un seul bâtiment, l'exemple le plus reconnaissable est la superposition de fonction de logement au-dessus de services et de commerces.

Figure 24 : Vue sur les cas de mixité fonctionnelle par bâtiment

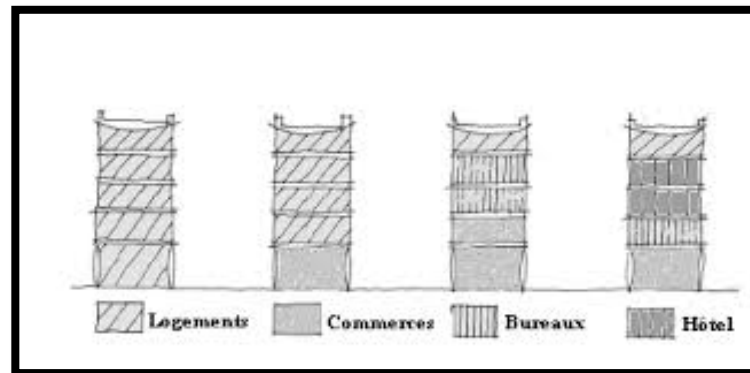


Figure 25 : Vue sur un exemple de mixité fonctionnelle par bâtiment : Cas de Nantes Tripode en France

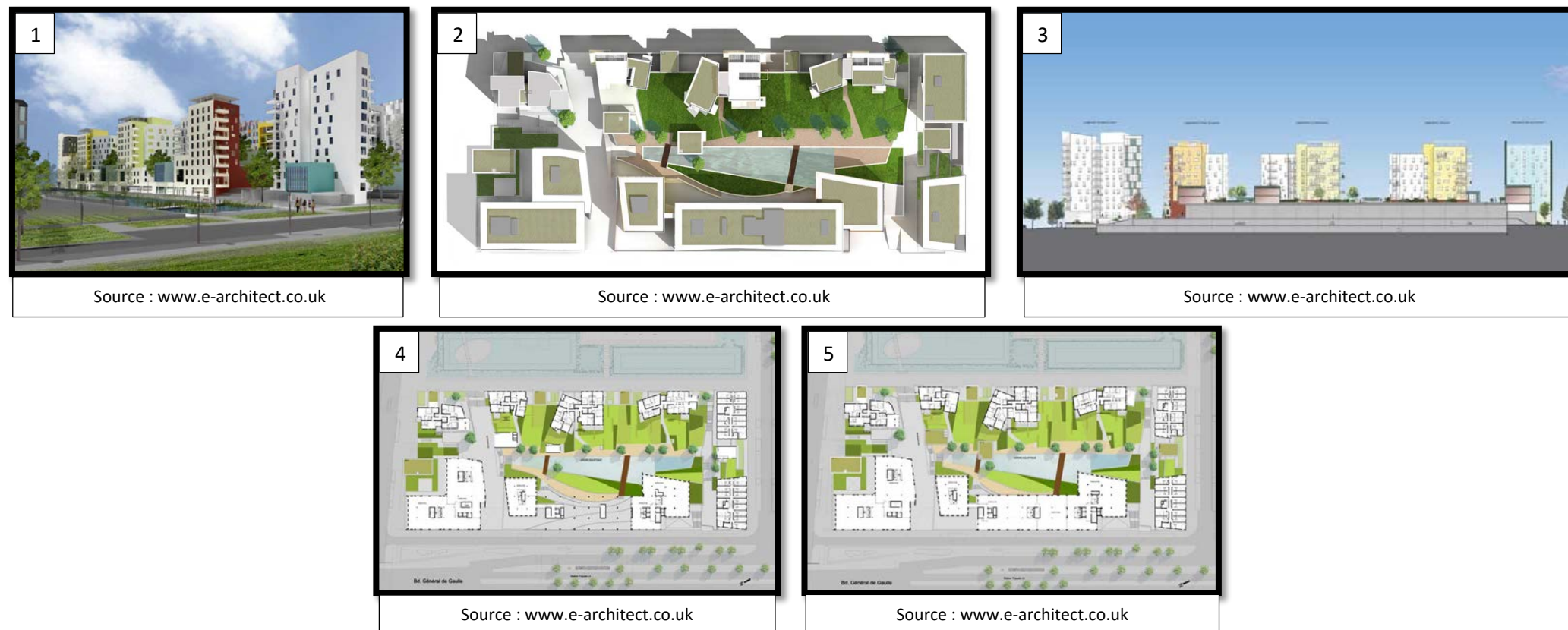
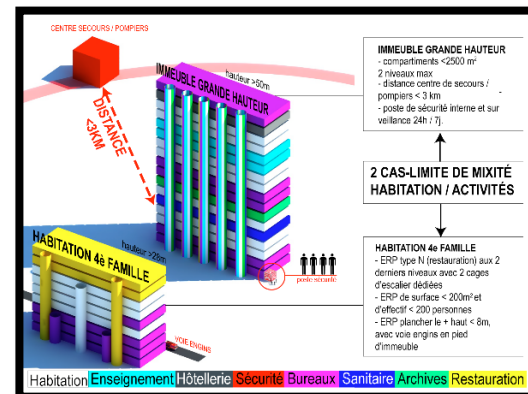


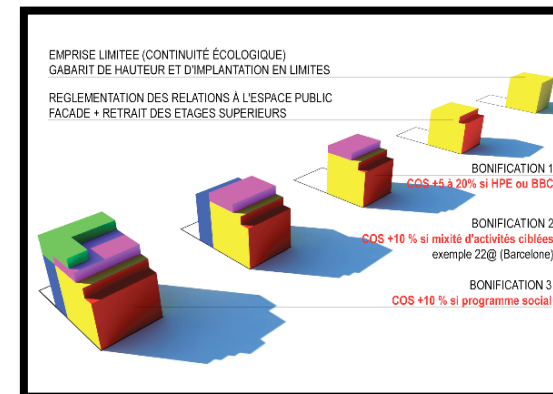
Image 1 : montre l'exemple de Nantes Tripode, Ces résidences sont situées le long du canal Chomutov et offrent une vue sur la Loire.
Image 2 : montre le plan de masse du quartier de Nantes Tripode, Le projet est intégré au plan d'urbanisme d'Alexandre Chemetoff, La disposition de construction de cette grande parcelle a été créée pour fournir une voie publique. Il est composé de bâtiments distincts et indépendants, chacun présentant une façade plate soigneusement alignée avec la rue, permettant aux regards et à la lumière de passer entre eux.
Image 3 : illustre une coupe schématique de Nantes Tripode, Il s'agit d'un volume de construction autonome, avec une identité et une approche propres à chaque programme : un hôtel, une résidence touristique deux étoiles, une résidence touristique quatre étoiles, trois immeubles de bureaux, des commerces locaux, des surfaces commerciales moyennes, des logements sociaux qui est dédié à devenir éventuellement la propriété de son locataire et un grand jardin surélevé surplombe le rez-de-chaussée. Des vues des rues et du canal vers les jardins intérieurs et les zones plantées.
Image 4 et 5 : présente les plans de niveau 1 et niveau 4 du Bloc A, il s'agit d'un bloc mixte (bloc A) de logements, de commerces, de bureaux et de services d'une surface total de 50 800 m², résidentiel : 12 300 m², bureau : 20 000 m², hôtel : 9 300 m² et commerce : 10 000 m².

Mixité par étage ou groupements d'unités :

Figure 26 : Vue sur des schémas d'une mixité fonctionnelle par étage et par groupements d'unités.

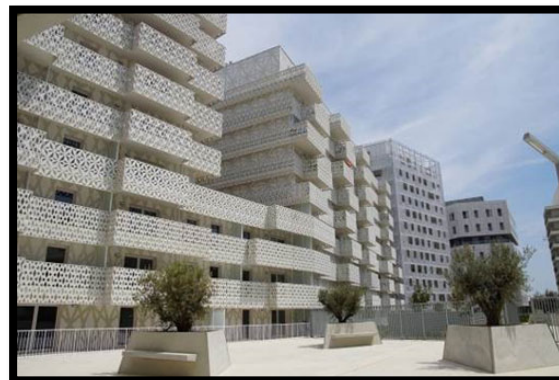


Mixité fonctionnelle par groupement d'unité, source : www.ateliergrandparis.fr/construire/mixite.pdf

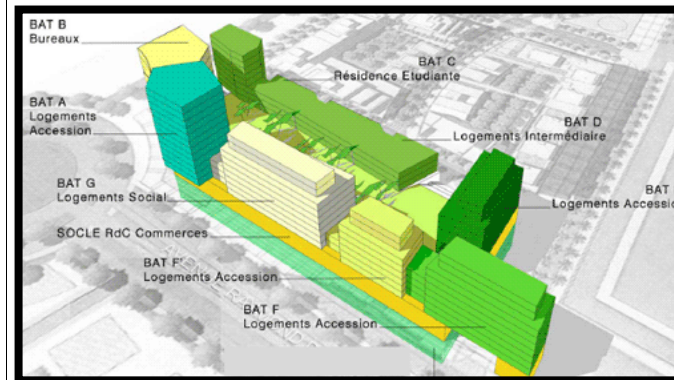


Mixité fonctionnelle par étage, source : www.ateliergrandparis.fr/construire/mixite.pdf

Figure 27 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par groupement d'unités et par étage.



Source : www.e-architect.co.uk



Source : www.e-architect.co.uk



Source : www.e-architect.co.uk



Source : www.e-architect.co.uk



Source : www.e-architect.co.uk

Image 1 et 2 : montre un exemple d'une mixité fonctionnelle par groupement d'unité de l'îlot Mantilla, le sous-sol réservé pour parking, le socle RDC commerces, Bâtiment A logements, Bâtiment B des bureaux, Bâtiment C résidence étudiante.
Image 3 : montre un exemple d'une mixité par étage de Metz pont de lumière, créé en février 2000 sur le site de l'ancienne gare de marchandises. Son programme est marqué par une forte mixité de fonctions urbaines (1 500 logements, 50 000 m² de bureaux et de commerces) et de grands équipements d'agglomération : le Centre Pompidou Metz et le Palais des Congrès.
Image 4 : présente une façade de Metz pont de lumière Installés sur un socle commun comportant les parkings et des commerces, La parcelle est scindée en deux parties, séparées par un passage piétonnier, un escalier paysage, permettant de rejoindre le cœur du site ainsi que quatre belvédères plantés rythmant la rue et créant une porosité de l'îlot. Ainsi, la façade de la rue Lothaire évite un front bâti, long et continu, en laissant voir les jardins en terrasse et en invitant à y monter.
Image 5 : illustre un plan de masse de Metz pont de lumière, les neuf bâtiments de logements s'organisent selon le concept de l'îlot ouvert. Un programme de 140 logements, locaux commerciaux et parkings. Architect de L'ILOT A Christian de Portzamparc et architecte de L'ILOT B Elizabeth de Portzamparc.

➤ **Mixité sociale :**

L'un des objectifs prioritaires de la politique de logement est la solidarité des citoyens, Malgré que la plupart de la population soit concentrer dans les zones défavorisées, notamment les quartiers d'habitat social, alors le principe de la mixité sociale a été élaboré comme une réponse à ce problème, en favorisant la cohérence et la coexistence des différentes catégories sociales, et en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements entre les quartiers. L'intérêt globale de la mixité sociale est de créer un quartier qui consiste un lieu de rencontre et d'échange entre les habitant de plusieurs origines géographiques, culturelles et de différents niveaux de vie.

Figure 28 : Vue sur un exemple d'une mixité social, cas de quartier Citadelle, Pays-Bas



Image 1 : montre l'exemple de Quartier De Citadelle en Pays-Bas. Achevé en 2006 et réalisé par Christian de Portzamparc, le quartier « De Citadelle » présente un exemple unique de mixité des usages, en particulier au niveau des espaces collectifs qui incluent des aménagements des sous-sols, du rez-de-chaussée et des toitures.

Image 2 et 3 : illustrent le plan de masse de quartier De Citadelle, Le site est situé au centre d'Almere, et s'inscrit dans le plan urbain de Rem Koolhaas. Le quartier est constitué de quatre blocs séparés par deux rues piétonnes qui se croisent sur une place centrale. Il comprend 35'000 m² de surfaces commerciales et 10'000 m² de surfaces résidentielles, et se caractérise par une organisation de l'espace sur plusieurs niveaux.

Image 4 : présente la façade de quartier De Citadelle. Au niveau du sol, qui est entièrement piéton, trois des blocs offrent des commerces et des restaurants. La toiture est végétalisée, et accessible aux résidents. Sur la toiture sont érigés des bâtiments d'habitation de deux à trois niveaux, dont un de six niveaux. Chacun des appartements a accès à un espace extérieur privatif, ainsi qu'à la toiture végétalisée par un système de passerelles. Le sous-sol est dédié aux espaces de circulation : voies routières, pistes cyclables et un garage avec un accès ouvert au niveau du sol.

Conclusion de l'exemple :

L'un des avantages de ce projet est l'organisation de l'espace et la réalisation de la diversité des pratiques sociales. Un bon équilibre peut être atteint entre l'utilisation commerciale et non commerciale, et entre l'utilisation publique et privée. Tous les espaces au sol sont exclusivement réservés aux piétons, tandis que l'espace de circulation est situé au sous-sol pour assurer l'entrée des personnes dans les maisons et les commerces. Ces maisons bénéficient d'espaces extérieurs privés et peuvent utiliser des toits verts semi-privés. De plus, la présence de commerces, de restaurants, de maisons et le soin des décorations extérieures assurent la vitalité du quartier. À travers toute la formation de quatre blocs et le pôle centrale formée par la place piétonne, la zone a une forte continuité. La rue piétonne et les commerces sont au même niveau, donnant au lieu un caractère urbain. Le centre du quartier est marqué par une tour symbolique, tandis que d'autres bâtiments résidentiels sont plus bas et de formes différentes, donnant aux gens un sentiment cordial. Les espaces publics sont soigneusement conçus pour accueillir les piétons et la détente: bancs publics, terrasses de restaurants et grands escaliers depuis la place permettent aux piétons de s'asseoir et de masquer le passage vers le sous-sol.

Le macro-lot est la tendance actuelle de la conception urbaine, l'architecte Jacques Lucan a décrit le macro-lot dans son ouvrage « Où va la ville aujourd'hui ? » comme des programmes différents imbriqués dans un îlot et aucun élément n'est séparable de l'ensemble, il met l'accent sur trois concepts : premièrement SOHO (Small office home office) ou le monde bas où on peut trouver les commerces et les différents services situés au RDC, le deuxième concept est la mutualisation des parkings en sous-sol et des jardins hauts, finalement l'assurance d'une mixité fonctionnelle et sociale par l'imbrication du programme verticalement et horizontalement. La plus grande caractéristique du macro-lot est qu'il regroupe plusieurs programmes différents.

Figure 29 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par groupement d'unité et mixité sociale, cas de l'unité d'habitation à Marseille du Corbusier

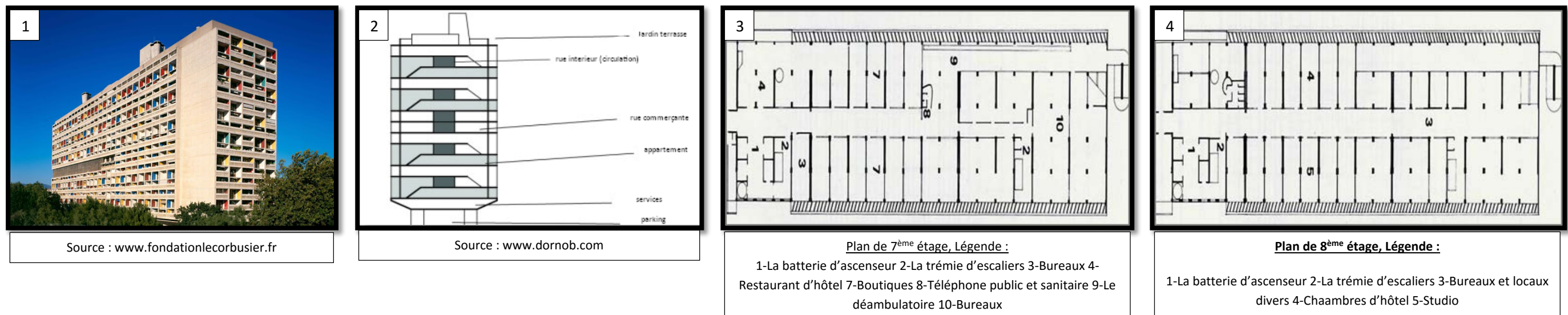


Image 1 : montre l'exemple de l'unité d'habitation en Marseille. C'est une sorte de village vertical avec des commerces, des bureaux, un hôtel, une bibliothèque et, sur le toit, une école maternelle et une petite piscine. Le Corbusier assigne quatre fonctions au bâtiment : un lieu d'habitation (appartements en duplex) ; un lieu de circulation (couloirs de 7 mètres de large où les voisins peuvent discuter) ; un lieu de travail (commerces, restaurants, entreprises, école maternelle) ; un lieu de divertissement (salle de spectacle, bibliothèque, gymnase, piscine, solarium).

Image 2 : présente une coupe sur la totalité de l'unité d'habitation, ce sont des espaces qui favorisent la vie associative aux habitants.

Image 3 et 4 : montrent le plan de 7^{ème} et 8^{ème} étage de l'unité, des espaces de services communs sont placés à mi-hauteur pour partager le trajet aux habitants. L'aménagement qui apporte la sociabilité comme le déambulateur, un espace de circulation et de rencontre entre les habitants. Face à la mer, le déambulateur offre un réceptacle de lumière.

Conclusion de l'exemple :

Le Corbusier comprend que dans un village, il y a des liens entre des résidents qui se croient membres d'une certaine communauté. Il y a un lien entre eux, et dans notre ville actuelle, la situation avec trop d'habitants n'est pas le cas, ils se sentent dispersés et non connectés. Il espère fournir un logement à environ 300 familles et espère créer un sentiment d'appartenance à la même équipe. Par conséquent, il a créé une unité sociale, car l'architecte n'a pas conçu un bâtiment imaginable, mais a conçu un bâtiment vivant, a étudié l'amour de l'humanité et l'a fait se sentir satisfait et heureux. Les quelques maisons construites ont confirmé cette joie. Chez chaque habitant, le principal lien culturel s'est établi entre les résidents. Les efforts de Le Corbusier réduisent la complexité à la simplicité, choisent l'ordre, unifient la diversité et la stabilisent.

b) Aspect Architectural :

Après avoir proposé différents concepts sur la mixité urbaine de l'habitat intégré, nous continuerons d'étudier ses particularités sur le plan architectural dans cette étape. Ces particularités résident dans :

- Le choix d'un emplacement d'implantation pour des projets en zones littorales est la première étape de l'intégration d'un bon projet dans son environnement. À l'époque, des maisons littorales étaient construites sur la mer, mais maintenant, en raison de la réduction des phénomènes d'érosion et de tsunami, les habitats intégrés dans les villes littorales se sont concentrés sur les côtes reculées et pour éviter le risque d'humidité, qui est un problème dans la construction et la santé personnelle.
- L'orientation de l'habitat intégré dans les zones côtières liée aux facteurs naturels (l'ensoleillement et vent).
- Afin de profiter pleinement de la vue sur la mer, on oriente le projet dont la partie jour fera face à la mer. Le développement de la volumétrie est aussi influencé par cette contrainte.
- Prenant en compte la particularité des villes côtières par le traitement de façade et l'utilisation de matériaux de construction adéquat qui marque le caractère unique du projet pour attirer plus de touristes.

Le traitement de l'habitat littoral est caractériser comme suite :

- L'utilisation des couleurs claires comme le blanc et le bleu.
- Les terrasses et les balcons qui donnent sur la mer.
- Une volumétrie aérodynamique pour protéger du climat.
- Les espaces extérieurs sont favorisés et plus dominants par rapport aux espaces intérieur.

Étude d'exemple :

Étude d'exemple 1 : Projet Blue Lake à Istanbul, Turquie :

Le projet a été construit par la société turque Mittal Construction and Real State, l'une des plus grandes et des plus importantes sociétés de construction immobilière en Turquie. Elle a réalisé plus de 20 projets à Istanbul. Elle a même construit des complexes commerciaux.

Figure 30 : Vue sur le projet Blue Lake à Istanbul, Turquie



Source : www.baytii.com

Situation du projet :

Le projet se trouve dans la région de Kucukcukmece qui est située dans la partie européenne d'Istanbul et est considérée comme importante en raison de son emplacement sur le lac et de la mer de Marmara et de l'emplacement entre les routes d'autoroute E-5 et E-80 qui sont les plus utilisées à Istanbul car vous peut atteindre n'importe où à Istanbul, les jeter encore plus ils sont connectés du début du côté européen d'Istanbul jusqu'à la partie d'Istanbul du côté asiatique, la région ouvre de nombreux projets et a attiré l'attention de la plupart des entrepreneurs et des investisseurs.

Blue Lake est situé à 15 minutes de l'aéroport d'Atatürk, à 11 minutes de Florya et à seulement 3 minutes du Métrobus. Le canal Istanbul, qui sera achevé dans les années à venir, est également à proximité immédiate du projet. De plus, Blue Lake aura un accès facile aux transports en commun et à proximité des écoles, des universités et des centres commerciaux.

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Figure 31 : Carte su situation du projet



Source : www.google.maps

Traitements de façade :

La façade est complètement couverte par des balcons de forme ondulée pour profiter le maximum des vues panoramiques, elle dispose aussi des éléments architecturaux pour rythmer les différents immeubles du projet, l'utilisation des couleurs claire pour les murs avec l'élément de transparence permet au même temps de bénéficier et de protéger de l'ensoleillement.

Figure 32 : Vue sur le traitement de la façade du projet



Source : www.baytii.com

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Programmes du projet :

Le projet comprend 8 immeubles résidentiels et 14 étages, 788 logements et 22 commerces, qui répondront à tous les besoins des résidents du projet. L'établissement comprend 3 piscines ouvertes, une piscine pour enfants, des bains turcs, un sauna, des jardins, un terrain de basket, des salles de sport, des cafés et des restaurants.

Figure 33 : vue aérienne de l'ensemble du



Source : www.guncelprojebilgileri.com

Figure 34 : Vue sur les lumières du projet dans la nuit



Source : www.baytii.com

Étude des logements :

Figure 35 : Plan de masse du projet



Figure 36 : Plan d'appartement type 1+1 et plan d'appartement type 1+3



Source : www.baytii.com



Source : www.baytii.com

D'après le plan on remarque que l'appartement est aménagé d'une terrasse de 20m² qui donne sur la mer, un salon de 24m² et une chambre de 12m², dont la surface totale de l'appartement est de 90m², le salon et la chambre ont une vue sur mer aussi et c'est l'une des particularités de l'habitat en milieu littoral.

Figure 37 : Plan d'appartement type 1+2

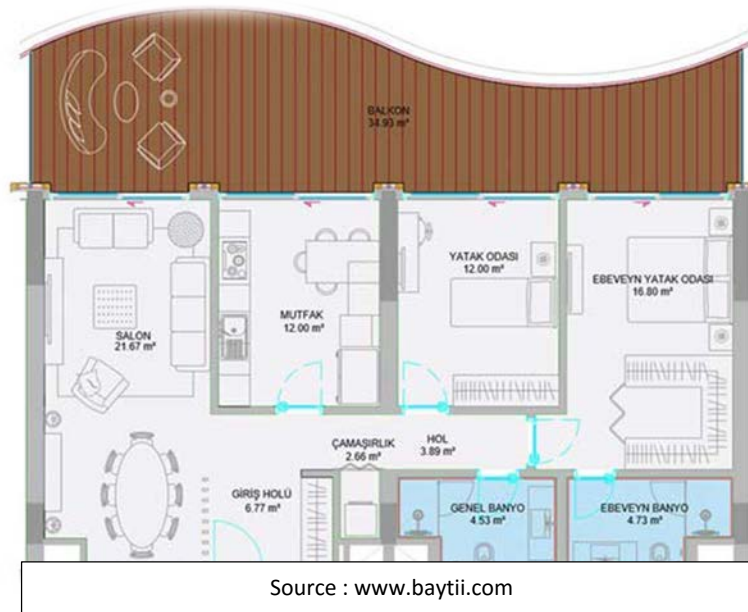


Figure 38 : Plan d'appartement type 1+4



D'après les différents plans on remarque que les espaces jour sont toujours orientés vers la mer pour avoir de l'éclairage naturel. La terrasse et la vue sur mer sont toujours présentes dans la conception de l'habitat en milieu littoral.

Les espaces intérieurs :

Les espaces intérieurs sont chaleureux et confortables en même temps, ils sont très ouverts et exposés à la vue magnifique sur le lac, ce qui rend l'expérience unique en son genre.

Figure 39 : Vue sur les espaces intérieurs du projet



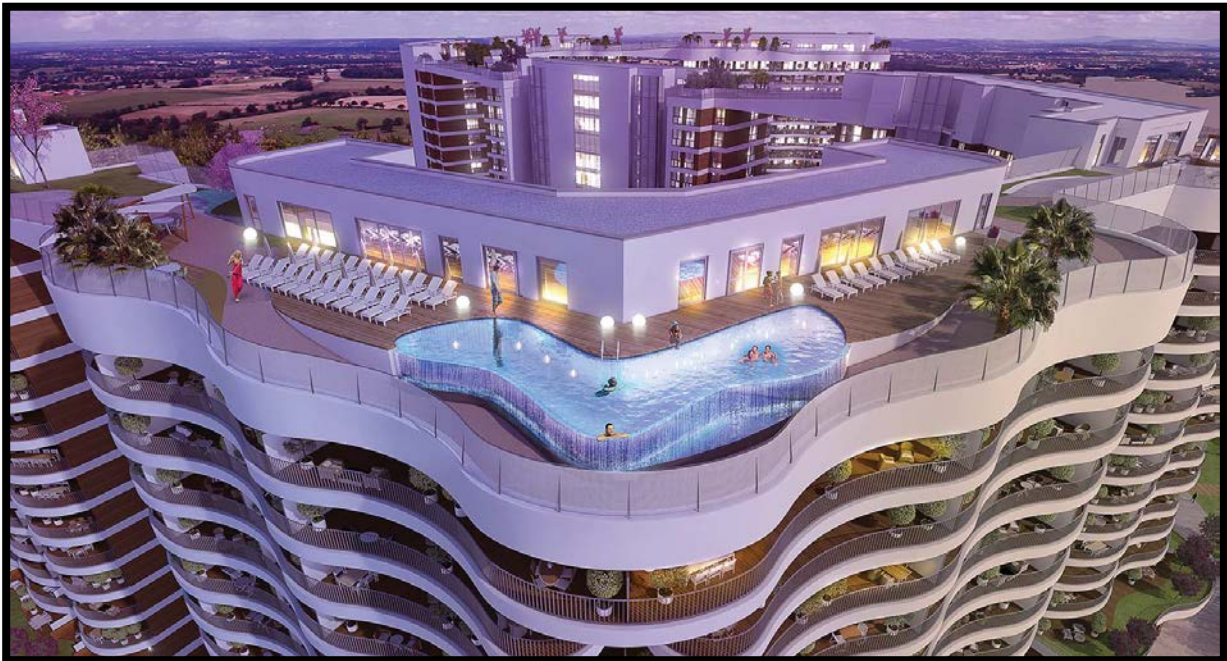
Source : www.baytii.com



Source : www.baytii.com

Le toit des bâtiments dispose de toutes les installations pour donner au projet un meilleur aspect et une meilleure apparence, telles que piscines, restaurants, cafés, promenade pleine de patrimoine vert avec une vue magnifique sur le lac, aires de jeux pour enfants, familles assises zones et totalement tout ce que vous pouvez imaginer.

Figure 40 : Vue sur le toit terrasse du bâtiment



Source : www.baytii.com

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Étude d'exemple 2 : les quais d'Arnac (le projet de tours à grand hauteur) :

Depuis le lancement du projet Euro-méditerranéen en 1995 qui vise à rénover une partie de Marseille dont notamment construire des tours depuis la construction de la Tour CMA-CGM, le projet Euro-méditerranéen souhaite construire d'autres tours. Un projet de quatre immeubles, une tour de bureaux de 135m de hauteur (par Jean Nouvel), deux tours de logements par Yves Lion et Jean Baptiste 113m et 99m de hauteur respectivement et le quatrième édifice par Roland Carta. Le quais d'Arnac bordé de commerces relie les quatre bâtiments créant une véritable rue intérieure. La transparence des rez-de-chaussée des immeubles vient ouvrir la vue sur le port et la mer.

Figure 41 : vue sur les trois tours du Marseille

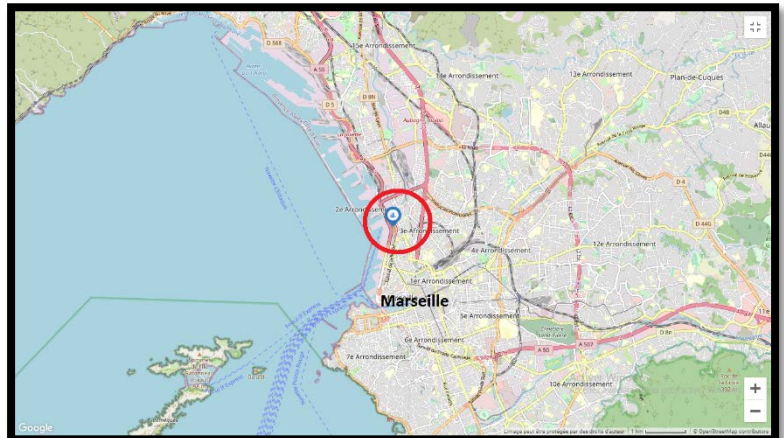


Source : www.urbanews.fr

Situation du projet :

Le quartier d'Arnac à Marseille, France, où se situe le projet nommé Quais d'Arnac. Dans un secteur très dynamique d'Euro-méditerranéen.

Figure 42 : carte de la situation du projet



www.tourisme-marseille.com, traiter par les candidats

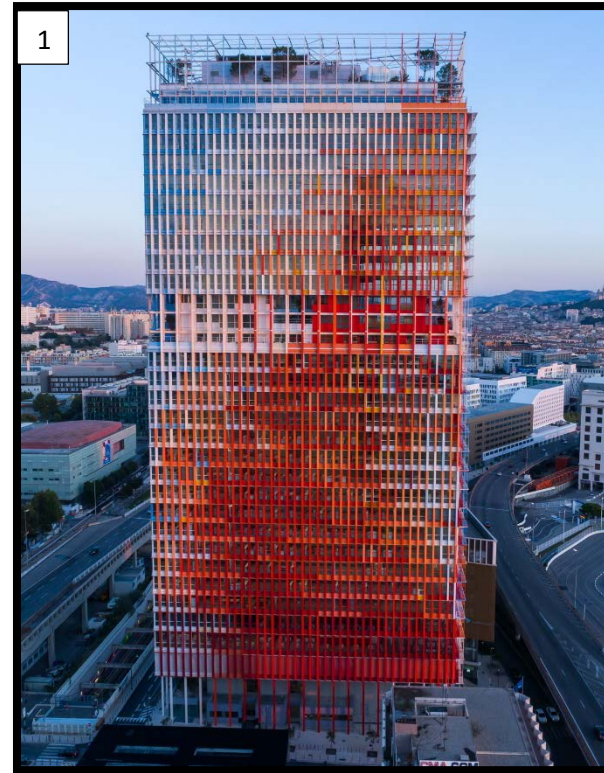
Figure 43 : Plan de la situation des trois tours sur le boulevard du littoral



Source : www.viamichelin.fr

Programme du projet :

Figure 44 : Vue sur le quartier d'Arneg



Source : www.batiactu.com



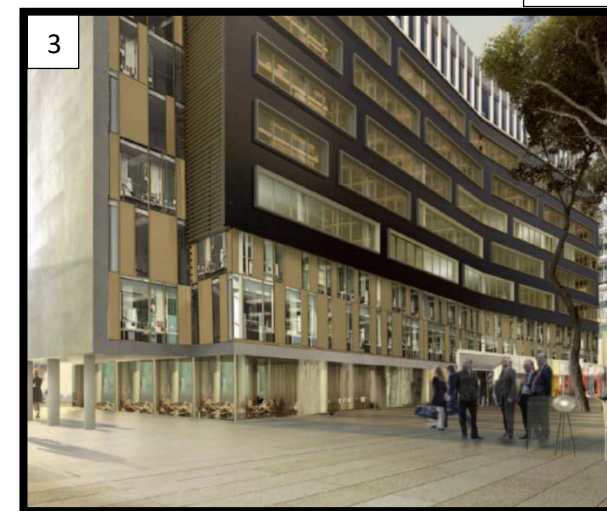
Plan de masse, Source : www.viamichelin.fr



Source : www.tourisme-marseille.com



Source : www.tourisme-marseille.com



Source : www.lepoint.fr

Image 1 : montre la tour la plus haute par Jean Nouvel connu par La Marseillaise, d'une hauteur de 135m et 31 étage la tour comporte 3 500m² de bureaux, 2 800m² de restaurants, 3 commerces en pied d'immeuble, 350 places de stationnement.
Image 2 : montre la tour Horizon par Yves Lion qui est destinée à l'hôtellerie, sa hauteur de 113m de hauteur sur 35 étage contient 200 chambres d'hôtels et 150 chambres de résidence de tourisme.
Image 3 : montre l'immeuble de Roland Carta. Il appartient à AG2R La Mondiale avec locataires annoncés. L'immeuble 31m de hauteur et 8 niveaux disposera de 8 900m², avec 2 commerces en pied et 150 places de stationnements.
Image 4 : montre le seul bâtiment dans le projet destiné à des logements avec vue panoramique sur ville et sur mer. La tour H99 l'édifice de Jean Baptiste élevé par 99m ou 27 étages regroupe 149 appartements et 2 pièces au duplex de 300m²

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Figure 47 : Vue sur un appartement T3 duplex de 6 et 7ème étage

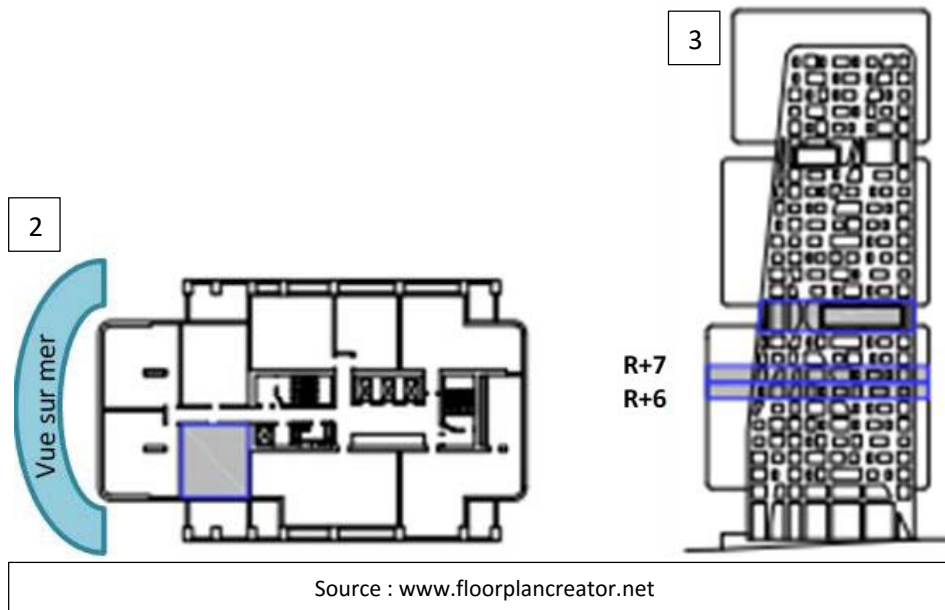
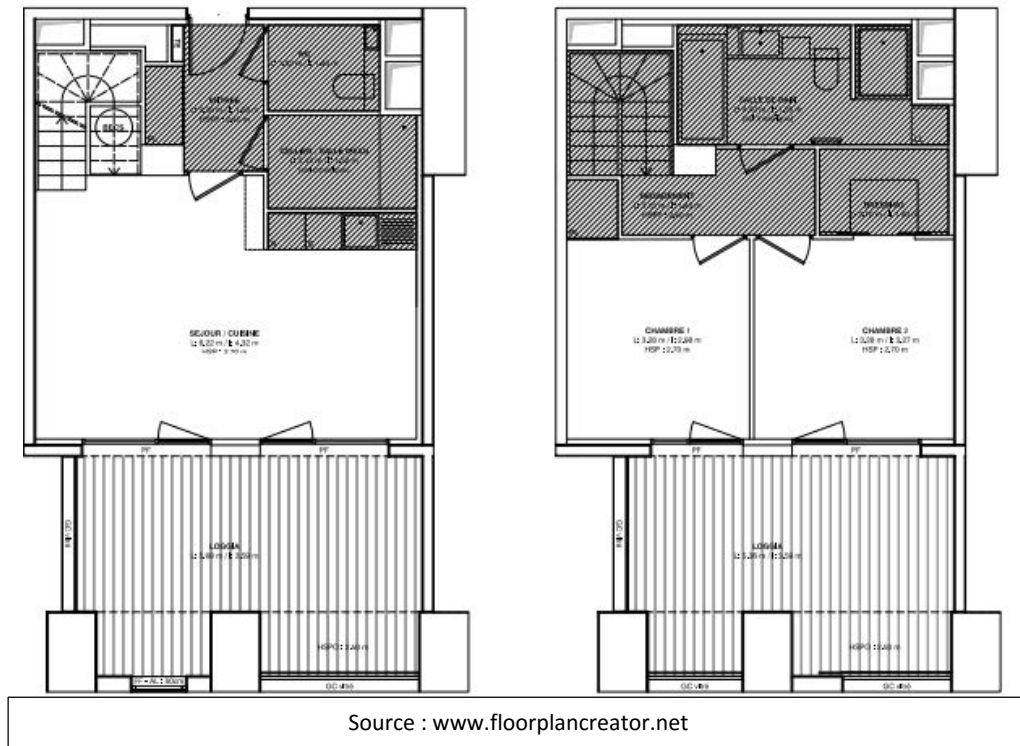


Image 01 : montre le plan d'un appartement City View qui offre une surface du T3 DUPLEX, elle dispose d'un espace de vie extérieur, loggia.

Image 02 : présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule.

Image 03 : montre l'emplacement de l'appartement au 9ème étage. Elle a une vue sur la mer et l'horizon.

Figure 48 : Vue sur un appartement T4 de 15ème étage

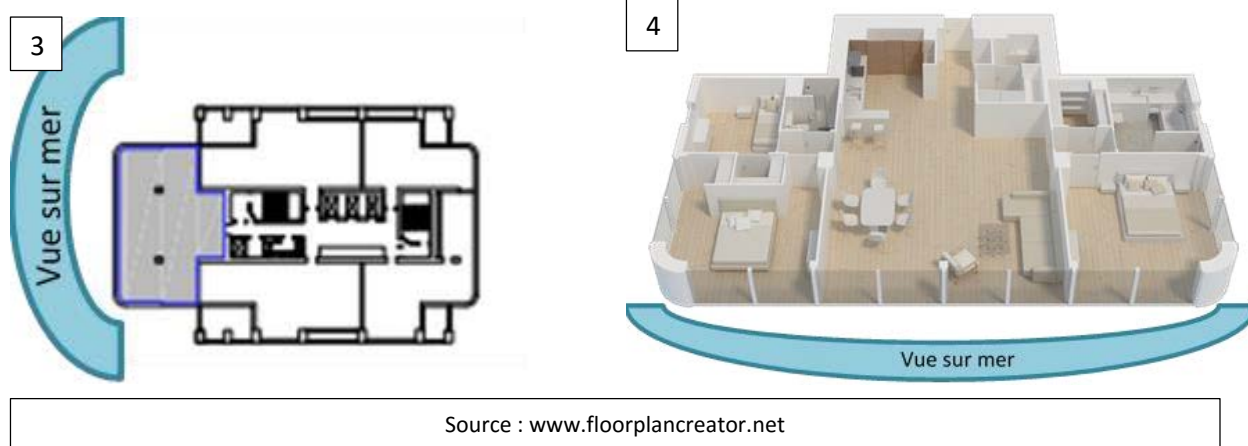
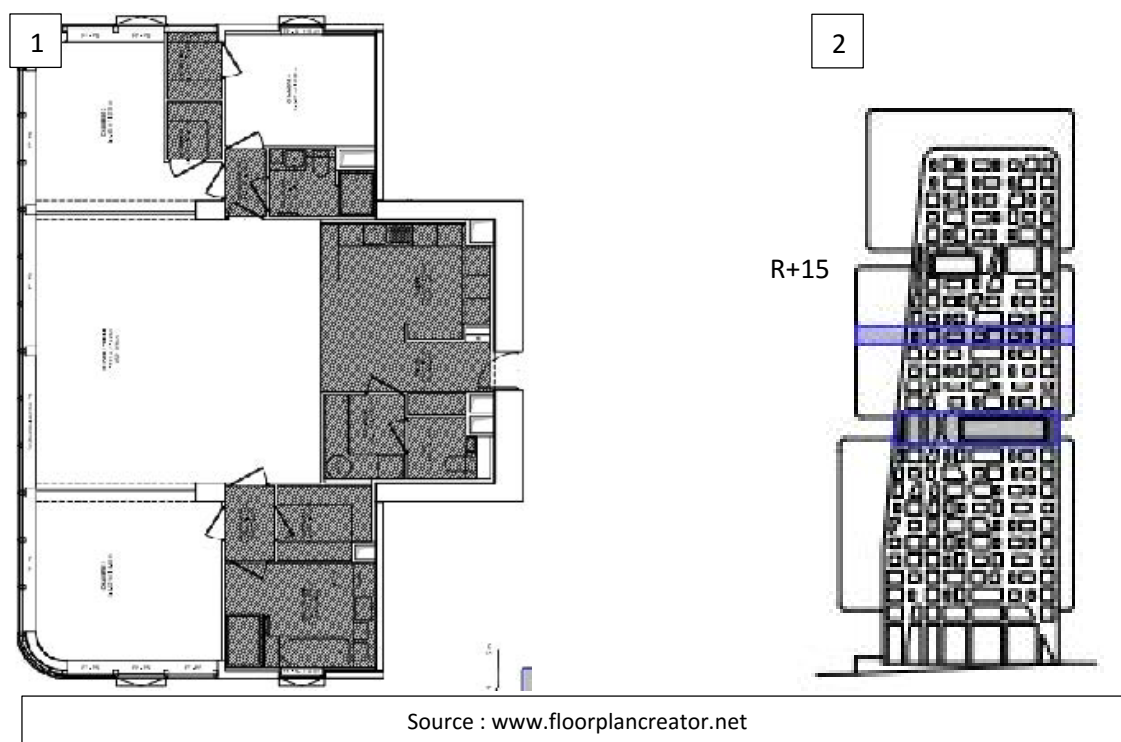


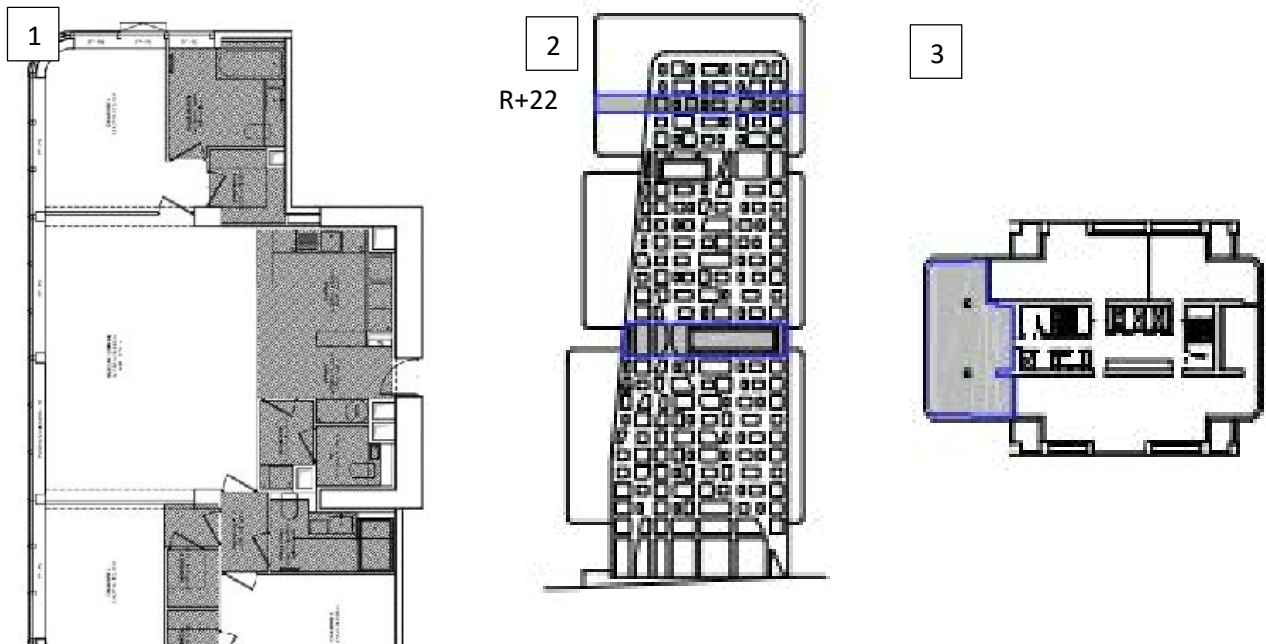
Image 01 : montre le plan d'un appartement de SEA VIEW. Il propose d'une surface du grand T4, l'appartement garantis, quelle que soit son orientation, une vue exceptionnelle

Image 02 : présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule. Les T4 situés à l'ouest dévoilent une vue féérique sur la Méditerranée.

Image 03 : montre l'emplacement de l'appartement : Étage 15ème.

Image 04 : présente une vue en axonométrie sur l'intérieur. L'appartement est équipé d'une suite parentale spacieuse offrant une vue mer ou ville.

Figure 49 : Vue sur un appartement T4 duplex de 22ème étage



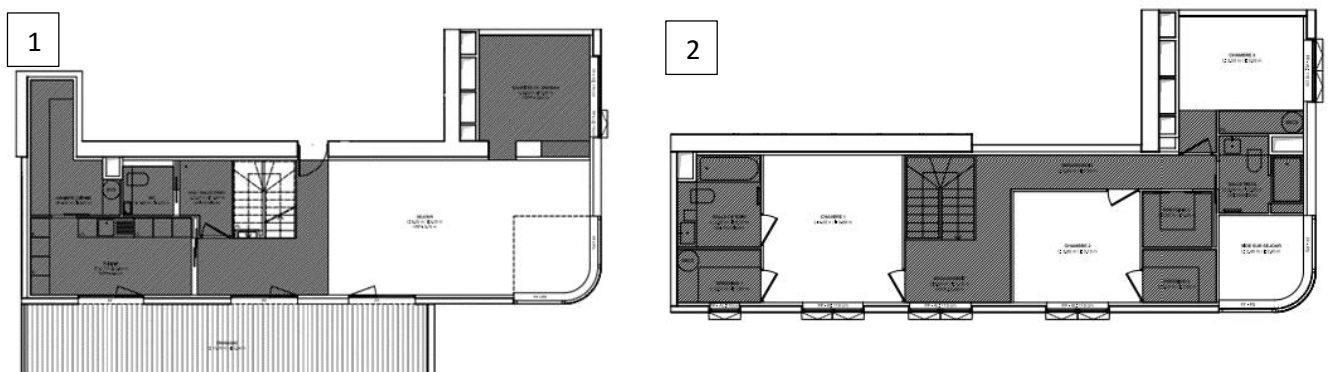
Source : www.floorplancreator.net

Image 01 : montre le plan d'un appartement SKY VIEW : Appartement T4 DUPLEX.

Image 02 : montre l'emplacement de l'appartement à l'étage 22ème.

Image 03 : présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule. L'appartement offre un volume beaucoup plus grand et une vue sur toute la rade de Marseille.

Figure 50 : Vue sur un appartement T5 duplex de SKY VIEW



Source : www.floorplancreator.net

Image 01 : montrent un appartement de SKY VIEW : Appartement T5 DUPLEX.

Image 02 : présente l'emplacement du plan de l'appartement dans la cellule.

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Les espaces intérieurs :

Figure 51 : vues sur les espaces intérieurs du projet



Image 1 : les logements proposeront des grandes baies vitrées pour assurer la transparence entre l'intérieur et l'extérieur.

Image 2 : montre Le bloc Sea View. Chacun des appartements est équipé d'une suite parentale spacieuse offrant une vue mer ou ville.

Image 3 : présente l'espace wellness, il est accessible aux seuls résidents de H99. À l'intérieur, la salle de fitness : un bassin chauffé, un sauna, un solarium avec un jacuzzi.

Image 4 : illustre le bloc City View, les logements disposent tous d'un espace de vie extérieur, loggia, balcon ou terrasse.

Image 5 : montre le hall d'entrée, accueille les visiteurs et les habitants. Un espace aménagé pour assurer la convivialité du rez-de-chaussée.



Source : www.h99.fr

2.2. Présentation du cas de l'Algérie :

Introduction :

L'Algérie, le plus grand pays d'Afrique, a une côte qui s'étend sur 1622 km et habite un cinquième de la population, ce qui attire toutes sortes d'activités économiques et des infrastructures vers le nord, créant un des plus grands défis à relever pour le gouvernement algérien.

Le littoral est si complexe et difficile à gérer mais en même temps c'est très avantageux, donnant une qualité de vie que vous ne trouvez pas ailleurs, ce qui constitue un lieu de compétition de bon nombre d'usagers (industries, commerces, urbanisation, tourisme...).

Une situation qui a généré un développement déséquilibré menaçant l'équilibre et la durabilité de l'écosystème côtière, ce problème nécessite la production des projet d'habitat intégré qui sont bien réfléchis par rapport à leur environnement et les particularités du littoral, mais ce qu'on trouve en Algérie est la production d'habitat standard qui ne répond pas à l'exigence de littoral.

L'habitat littoral algérien postcoloniale :

Après l'indépendance, les villes littorale algériennes étaient conscientes d'une architecture et d'un urbanisme similaires à ceux des villes de l'intérieur. À l'exception de la partie coloniale, d'autres parties de la ville n'ont pas tenu compte de la particularité du littoral, qu'il s'agisse des matériaux utilisés, l'implantation, l'orientation, le traitement des façade...etc.

Cela a provoqué un déséquilibre dans la planification urbaine. Les grandes villes ont connu un fort processus d'urbanisation, le temps les autres villes rester sous-urbanisées.

L'habitat littoral postcoloniale se caractérise par :

- Architecture sans identité.
- Aucune réflexion sur les façades qui sont similaires à celles des villes intérieures.
- Aucun sens formel.
- Absence ou l'insuffisances des espaces extérieur, d'espaces collectif.
- Des constructions illicites avec des structures précaires.
- Le manque d'activités de commerce, de service et d'équipements d'accompagnement au sein des zone d'habitat (l'habitat intégré).

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Figure 52 : exemple d'habitat collectif / intégré cas d'AADL



Source : www.lkeria.com



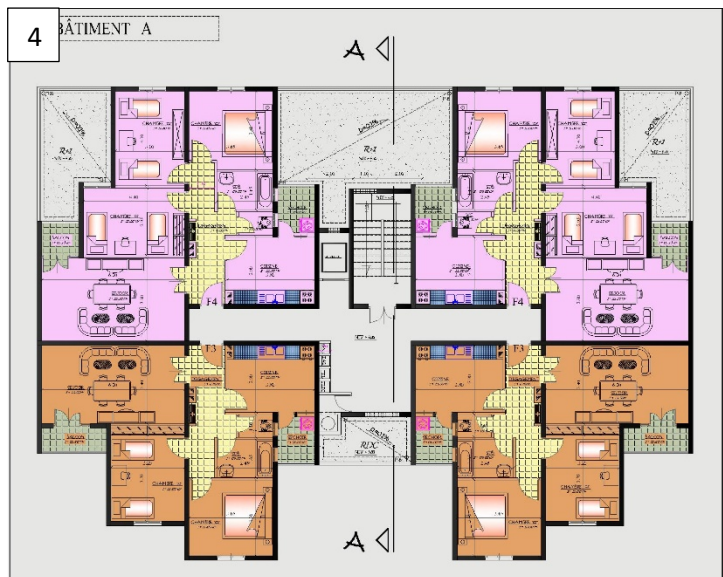
Source : www.dzairdaily.com



Source : sites.google.com

Image 1 et 2 : montre des photos des projets de logements de l'AADL à Alger, la 1^{ère} image montre un projet de 500 logement à Souidaniya, une commune très proche de la mer mais l'intervention ne reflète aucune particularité des villes littorales.

Image 3 et 4 : une façade et un plan d'étage d'un projet du logement avec des commerces et des services à Bouira. Cet exemple de l'habitat intégré est le standard dans toute les villes algériennes, le principe est d'avoir la fonction de commerce en RDC et après vient les logements, on remarque le manque d'un propre exécution d'une mixité bien réfléchi par rapport l'environnement du projet.



Source : sites.google.com

Conclusion de section 2 :

Le concept multifonctionnel est une nouvelle tendance qui s'exploite aussi bien dans le domaine urbanistique qu'architectural. Il doit donc répondre à la nécessité de la fonction et la construction.

L'habitat littoral offre des diverses richesses et les meilleures qualités pour satisfaire et améliorer le mode de vie du résident.

L'intégration de la conception de l'habitat littoral dans son environnement par des techniques multiples est considérée comme une contrainte importante qui mène à des arbitrages dans lesquels l'environnement intervient, non pas comme partie secondaire, mais comme un élément fondateur et une préoccupation majeure au même titre que les aspects économiques, financiers et sociaux.

Ailleurs dans le monde, le secteur de l'habitat s'est déjà orienté vers la conception et production de quartiers durables de qualité (habitat intégré). Dans plusieurs pays, les gouvernements se sont engagés en partenariat avec d'autres acteurs dans un processus de conception d'établissements humains durables encourageant la mixité fonctionnelle, la mixité sociale et la démarche environnementale dans la manière de vivre le quotidien. Leur approche répond à un mode de gouvernance qui favorise des actions de concertation avec, entre autres, la société civile, ce qui est recommandé dans toute opération de production d'habitat.

En Algérie, la question de l'habitat intégré et quartiers durables ne figure pas encore à l'ordre du jour. L'approche participative peine aussi à trouver son encaje dans le processus de conception, implémentation, et gestion des programmes d'habitat. En somme, la problématique du secteur de l'habitat en Algérie pose la nécessité d'harmoniser la vision architecturale du logement avec les diverses politiques de développement, en dépassant les clivages entre les différentes disciplines scientifiques et les différents opérateurs.

III. Conclusion Générale :

Le master en architecture représente pour nous les architectes et urbanistes une opportunité d'améliorer nos compétences, perfectionner nos acquis et de nous ouvrir à de nouveaux horizons. À travers le master nous nous intéressons principalement au rapport site/projet (architecture et environnement), un bon projet dans ce master est celui qui met en valeur son environnement immédiat tant sur le plan naturel, social, culturel et économique.

L'état de connaissance présenté nous a permis de perfectionner nos connaissances sur le plan architectural et urbanistique, cette partie est très nécessaire pour nous les spécialistes du domaine, dans notre démarche académique ou professionnelle, nous avons tiré d'après la première thématique les éléments nécessaires à la compréhension de la dynamique de l'urbanisation et à la particularité architecturale des villes littorales, ainsi une solution à la problématique de la complexité du milieu littoral pour l'intervention à l'échelle urbaine et surtout à l'échelle architecturale, les villes littorales sont si différentes et uniques des autres villes sous de nombreux aspects, y compris la structure sociale, l'économie, la nature et le climat et bien plus encore. Les exemples des projets architecturaux nous ont permis de tirer les orientations et les principes de construire près de la mer et de respecter la spécificité du littoral. Ce qui met en évidence le rapport site/projet.

Ce travail est une recherche basée sur la relation de la mer avec le développement des villes, et comment elle influence l'urbanisme et l'architecture d'une certaine ville, la forme du développement urbain est pour la raison de bénéficier d'un maximum de vues sur mer soit parallèlement ou verticalement ou suivant la topographie du site tout en se protégeant des phénomènes naturels.

La croissance, le développement et l'aménagement de la ville littorale dépend de la grande potentialité économique qui est reliée à la mer et les activités nées de cet élément naturel, tels que les activités portuaires, industrielles (port industriel), commerciales (la pêche), touristique (port de plaisance) ou d'agriculture (exploitation des plaines du littoral).

La thématique spécifique nous a permis quant à elle, d'approfondir nos connaissances sur l'habitat et plus particulièrement l'habitat en milieu littoral. L'habitat s'inscrit dans un système d'interactions avec son environnement spatial, social et temporel. Il nécessite une considération parallèle des formes et des usages des lieux. Il se déploie à partir d'un centre caractérisé par l'espace domestique. Celui-ci interagit avec d'autres espaces de sociabilité, Malheureusement en Algérie l'habitat souffre du phénomène de la standardisation, Plusieurs quartiers ont été réalisés et continuent de l'être sous forme de cité dortoirs, où les mesures d'accompagnements qui vont de pair avec l'habitat ont été reléguées en deuxième position ou même abandonnées. En d'autres termes les

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE

ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

pouvoirs publics ont agi dans l'urgence sans aucune prise en considération de l'héritage urbain et architectural dans lequel a évolué la ville. La saturation des tissus urbains et la morphologie du site ont poussé la ville à s'étendre hors du noyau urbain et vers les plateaux périphériques, avec la programmation de nouvelles zones d'habitat urbaines.

L'habitat intégré ou l'habitat multifonctionnel est une tendance travaillant à la création des édifices ou d'ensemble remplissant des fonctions multiples, il rend l'espace urbain plus agréable et il donne à la ville ses dimensions contemporaines.

Toute conception architecturale doit être intégrée dans son environnement, pour la conception de l'habitat en milieu littoral il est nécessaire de respecter les particularités des zones côtières et s'adapter à ses facteurs naturels comme l'implantation, l'orientation, le traitement de façade et les matériaux utilisés.

Nous avons obtenu des informations indispensables sur la manière dont nous pouvons tirer le meilleur parti de nos villes littorales et de leur développement sur le plan urbanistique et architectural, tout en respectant la réglementation adoptée pour protéger le littoral.

IV. Références bibliographiques :

Ouvrages :

Alain MERCKELBAGH (2009), Et si le littoral allait jusqu'à la mer : La politique du littoral sous la Ve république, Pages : 352

Claire et Michel DUPLAY (1982), Méthodes illustrées de création architectural, Paris : Le Moniteur, pages : 448.

Simon K HASLETT (2008), Coastal Systems Routledge, introductions to environment sciences, pages: 214.

Christian NORBERG-SCHULZ (1985), habiter vers une architecture figurative. Le Moniteur, pages : 140.

Journées de géographie du tourisme (1992), Architecture, urbanisme et aménagement en milieu touristique littoral ; Talence Centre d'études des espaces urbain Biarritz, Pyrénées Atlantiques), pages : 126.

Documents divers :

Piante, C, Ody, D (2015), Croissance bleue en mer Méditerranée : le défi d'un bon état écologique », projet Med Trends.

PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme), Dellys 2016.

PPSMVSS (Plan Permanent de Mis en Valeur des Secteurs Sauvegarder), la vieille ville de Dellys.

Youcef ICHEBOUBENE, Extrait du programme master Architecture en Zones Urbaines Littorales : Présentation du Master.

Plan Blue pour développement et de protection de l'environnement (2016) et la documentation connexe ; Programme des Nations Unis pour l'Environnement PNUE/ Plan d'Action de la Méditerranée (PAM), 2012).

VITRUVRE (1986), Cité dans Hanrot.

Mémoires et thèses :

BALHI Sarah Ilham, aspect urbain et architectural de l'habitat intégré en milieu littoral, mémoire de master, option : AZUL, Blida, Université Saad Dahleb Blida, 2018/2019, pages : 105.

BELAREM Oumnia Nadra, Aménagement urbain des fronts de mer des villes littorales, mémoire de master, option : AZUL, Blida, Université Saad Dahleb Blida, 2018/2019, page : 62.

GUECHTOULI Amina, Renforcement de la vocation urbaine par une mixité urbaine et un modèle d'habitat intégré dans un milieu urbain et un milieu littoral, mémoire de master, option : Habitat et Architecture, Blida, Université Saad Dahleb Blida, 2018/2019, pages : 279.

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Articles :

MEGHFOUR KACEMI Malika et TABET AOUL Kheira (2007), Intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme, Pp 34-35

CAUDERT Élisabeth (1998), le littoral méditerranéen ; un espace convoité ; revue aménagement et nature, Pp 33-35

Dominique ROUILLARD, Claude PRELORENZO et René BORRUEY (1993), Territoire, villes et architecture balnéaire : L'exemple de la Grande Motte. Pp 59-72

L'article 4 de l'Arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. Version consolidée au 18 mars 2020.

Sites internet :

<https://www.wikipedia.org/>

<https://fr.calameo.com>

<https://www.slideshare.net>

<https://www.youtube.com/>

<https://www.archdaily.com/>

<https://en.wikiarquitectura.com/>

[https://www.lagazettedescommunes.com/Dictionnaire lexique](https://www.lagazettedescommunes.com/Dictionnaire_lexique)

<http://journals.openedition.org>.

Textes de lois :

La loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, l'article (07),

V. Liste des figures :

Figure 1 : Le développement urbain de la ville de Gênes (Italie).	20
Figure 2 : Le développement urbain de la ville de Málaga (Espagne).	21
Figure 3 : Le développement urbain de la ville de Beyrouth (Liban).	22
Figure 4 : Le développement urbain de la ville de Grau de roi et Monaco (France).	23
Figure 5 : Exemples des villes classé selon leur activité dominante.	24
Figure 6 : Vue sur des aménagements des zones portuaires.	25
Figure 7 : Vue sur des marinas.	26
Figure 8 : Vue de la gare maritime de Salerno, Italie. (Par Zaha Hadid).	27
Figure 9 : Vue sur des solariums du front de mer.	28
Figure 10 : Vue sur des piscines naturelles de mer.	28
Figure 11 : Vue sur des exemples de percées, cas du quartier Strandkanten, Tromsø, Norvège.	29
Figure 12 : Vue sur des exemples de percées, cas du Marseille, France.	29
Figure 13 : Exemple des promenades, cas de promenade maritime de la Mosquée Hassan II Casablanca, Maroc.	30
Figure 14 : Exemple des promenades, cas de corniche de Beyrouth, Liban.	31
Figure 15 : Vue sur des aménagements des terrasses et balcons.	31
Figure 16 : Vue sur L'implantation et l'orientation de l'Hôtel W à Barcelone, Espagne.	34
Figure 17 : Vue sur la forme et la volumétrie de l'Hôtel W.	35
Figure 18 : Vue sur les façades de l'Hôtel W.	36
Figure 19 : Vue sur les matériaux de construction utilisé.	36
Figure 20 : carte satellite de deux modèle d'urbanisme côtier et intérieur.	38
Figure 21 : Vue aérienne de deux modèle d'urbanisme côtier et intérieure.	39
Figure 22 : Perspective des modèles architectural côtier et intérieure.	40
Figure 23 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par quartier : Cas de quartier Masséna, et par îlot : Cas de ZAC au port de Pintin.	49
Figure 24 : Vue sur les cas de mixité fonctionnelle par bâtiment.	50
Figure 25 : Vue sur un exemple de mixité fonctionnelle par bâtiment : Cas de Nantes Tripode en France.	50
Figure 26 : Vue sur des schémas d'une mixité fonctionnelle par étage et par groupements d'unité.	51
Figure 27 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par groupement d'unité et par étage.	51
Figure 28 : Vue sur un exemple d'une mixité social, cas de quartier Citadelle, Pays-Bas.	52
Figure 29 : Vue sur un exemple d'une mixité fonctionnelle par groupement d'unité et mixité sociale, cas de l'unité d'habitation à Marseille du Corbusier.	53
Figure 30 : Vue sur le projet Blue Lake à Istanbul, Turquie.	55
Figure 31 : Carte de la situation du projet.	56
Figure 32 : Vue sur le traitement de la façade du projet.	56
Figure 33 : vue aérienne de l'ensemble du projet.	57
Figure 34 : Vue sur les lumières du projet dans la nuit.	57
Figure 35 : Plan de masse du projet.	58
Figure 36 : Plan d'appartement type 1+1 et plan d'appartement type 1+3.	58
Figure 37 : Plan d'appartement type 1+2.	59
Figure 38 : Plan d'appartement type 1+4.	59
Figure 39 : Vue sur les espaces intérieurs du projet.	60
Figure 40 : Vue sur le toit terrasse du bâtiment.	60
Figure 41 : vue sur les trois tours du Marseille, France.	61
Figure 42 : carte de la situation du projet.	61
Figure 43 : Plan de la situation des trois tours sur le boulevard du littoral.	61

SECTION 2 : THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE
ASPECT ARCHITECTURAL ET URBAIN DE L'HABITAT INTÉGRÉ EN MILIEU LITTORAL

Figure 44 : Vue sur le quartier d' Arnec.	62
Figure 45 : Description de chaque volume de la tour.	63
Figure 46 : vue sur un appartement T2 de 9ème l' étage.	63
Figure 47 : Vue sur un appartement T3 duplex de 6 et 7ème étage.	64
Figure 48 : Vue sur un appartement T4 de 15ème étage.	65
Figure 49 : Vue sur un appartement T4 duplex de 22ème étage.	66
Figure 50 : Vue sur un appartement T5 duplex de SKY VIEW.	66
Figure 51 : vues sur les espaces intérieurs du projet.	67
Figure 52 : exemple d'habitat collectif / intégré cas d'AADL.	69

Rapport de projet de fin
d'étude (PFE) :

‘Requalification du noyau historique de la ville de Dellys, pour une ville touristique’.

Projet : 28 logements en habitats collectifs
intégrés.

Introduction :

Notre but à travers cette phase est de faire une lecture analytique de l'état de fait du site d'intervention, pour que nous arrivons par la suite de définir d'une manière juste et réfléchie les problématiques sur le plan architectural et urbanistique qui se posent dans le milieu urbain littoral, Ceci permettra d'apporter un éclairage sur notre thème de recherche, aussi d'y apporter des réponses judicieuses dans les interventions.

Le travail de cette phase sera structuré comme suit :

- Choix et présentation du site d'étude.
- Constat.
- Intervention à l'échelle urbain.
- Projet architectural.
- Conclusion.

1. Choix et présentation du site d'étude :

Comme nous avons déjà cité dans ce présent mémoire : le tourisme notamment le tourisme balnéaire est un moteur économique et un producteur d'emplois majeurs pour le pays, ainsi un potentiel dans les pays qui l'adoptent et un levier de développement durable. En Algérie, le secteur du tourisme peut prendre un large chemin, notre choix du site d'étude s'est porté sur la ville de Dellys, dans le but de revaloriser ces potentialités et de lui rendre sa vraie image touristique et historique. Nos motivations de choix de la ville de Dellys :

Dellys est une ville côtière qui possède une valeur historique et touristique très importante, c'est un témoin vivant de passage de nombreuses civilisations par son positionnement stratégique sur le bassin méditerranéen et sur le littoral algérien en particulier. La ville possède une grande valeur patrimoniale indéniable mais qui reste négligé et dans un état dégradé très avancé.

La ville de Dellys représente un site riche, diversifié et propice au développement du tourisme, par ses potentialités naturelles, économiques, culturelles et artistiques, historiques et archéologiques,

La ville de Dellys est en péril où elle rencontre de nombreux problèmes comme la perte de son identité et de sa structure originelle, absence de l'articulation ville mer présence du port destiné seulement à la pêche. Des bâtiments a l'abondant ou en mauvaise état, des anciens équipements squattés par les habitants locales...etc.

Situation géographique :

a) Échelle régional :

Dellys est une ville qui se situe au nord-centre du pays, elle occupe une position géostratégique intéressante en donnant sur la mer méditerranée, il se situe à 60 kilomètres de son chef-lieu la wilaya de Boumerdès, à 49 km au nord-ouest de Tizi Ouzou, à 105 km à l'est de la capitale Alger, et elle est à 150 km à l'ouest de Bejaia.

Figure 53 : Carte montre la situation de la ville de Dellys sur l'échelle régional.



Source : Map data, street map, Terra Incogneta, traité par le groupe.

b) Échelle régionale :

La ville est limitée par le Nord la mer méditerranée, par l'est la commune d' Afir, par l'Ouest le village Tagdempt et Sidi Daoud et du Sud Baghlia.

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

Figure 54 : Carte montre la situation de la ville de Dellys sur l'échelle locale.



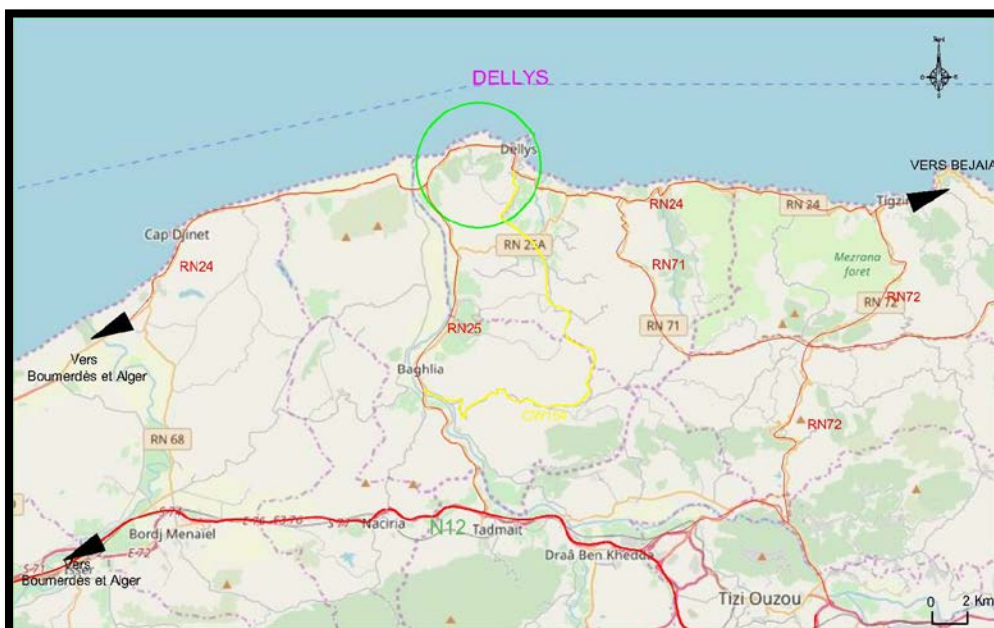
Source : Map data, street map, Terra Incogneta, traité par le groupe.

c) Accessibilité :

L'accessibilité à la ville de Dellys se fait grâce à un réseau routier satisfaisant.

La RN24 qui relie à Boumerdès et Alger du côté OUEST et à Tigzirt et Bejaïa de côté EST, le Chemin de Wilaya 154 relie Dellys avec l'arrière-pays.

Figure 55 : Carte montre l'accessibilité de la ville de Dellys.



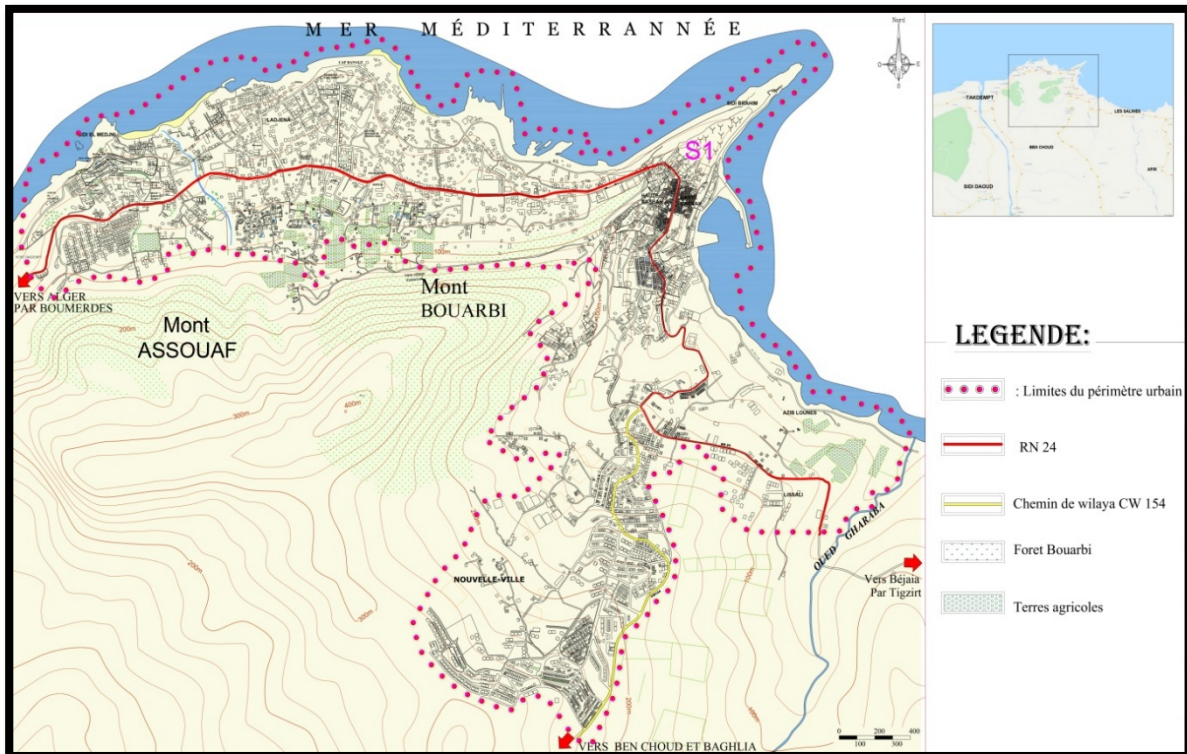
Source : Map data, street map, Terra Incogneta, traité par le groupe.

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

Le périmètre urbain de la ville de Dellys :

La ville de Dellys est délimitée par le Nord la mer méditerranée, par le Sud : Le Mont Assouaf et le mont Bouarbi, par l'Ouest : l'agglomération Tagdempt et par l'Est : oued Ghraba, les salines et les terres agricoles.

Figure 56 : Carte montre le périmètre urbain de la ville de Dellys.



Source : Dessiné par le groupe.

Potentialité de la ville de Dellys :

La ville de Dellys est riche en potentialité et possède une valeur touristique très intéressante notamment son noyau historique, parmi les potentialités on cite :

Potentialité naturel :

La mer méditerranée, la falaise, la forêt et le mont Bouarbi.

Potentialité économique :

Port de pêche et port de commerce.

Potentialité culturel :

La Casbah.

Figure 57 : Carte montre les potentialités de la ville.



Source : Map data, street map, Terra Incogneta, traité par le groupe.

2. Constat :

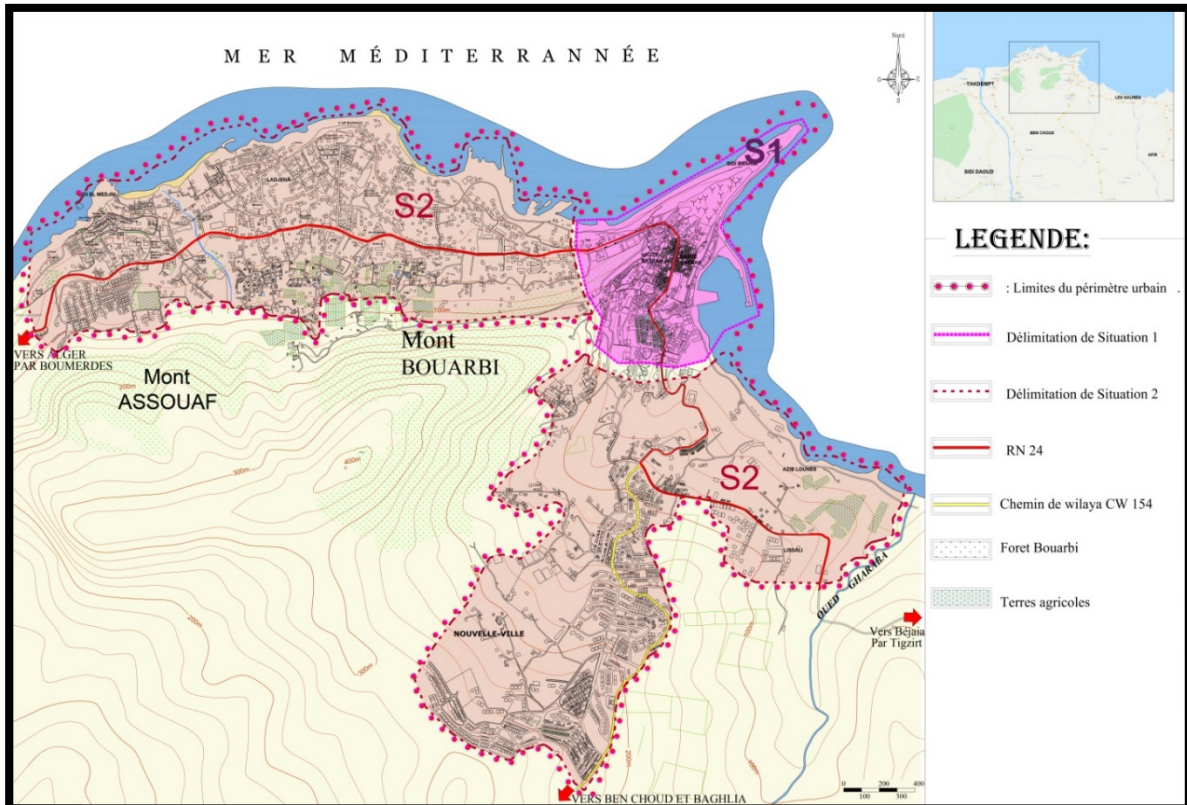
Délimitation des situations :

Nous constatons que la ville de Dellys se compose de deux situations :

Situation 1 : Dellys avant l'indépendance (avant 1962).

Situation 2 : Dellys après l'indépendance (après 1962).

Figure 58 : Carte montre la délimitation des situations.



Source : Dessiné par le groupe.

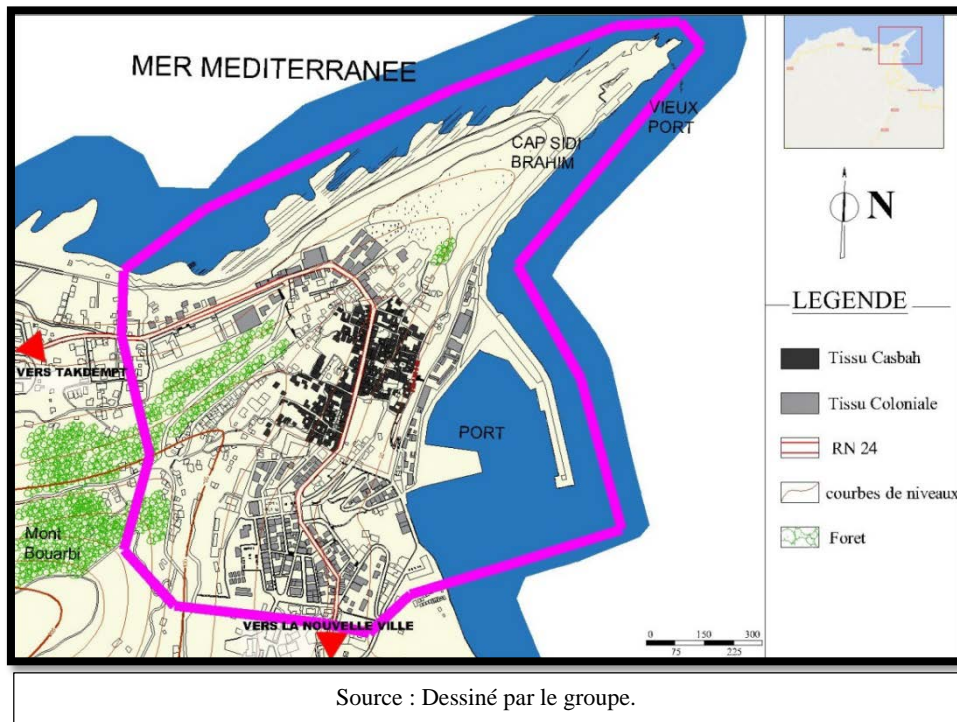
La situation 1 comporte la Casbah, le vieux port (le cap), la ville coloniale et le port.

La situation 2 comporte l'extension Ouest, l'extension Sud et Sud -Est.

Situation choisie :

D'après la lecture urbaine de la ville, nous optons de travailler sur la situation 01 (Dellys avant 1962), car cette situation possède une grande valeur patrimoniale, elle représente le noyau historique de la ville, riche et variée par sa typologies urbaines et architecturales, aussi elle a une relation directe avec la mer avec la présence du port.

Figure 59 : Carte montre la situation choisie.

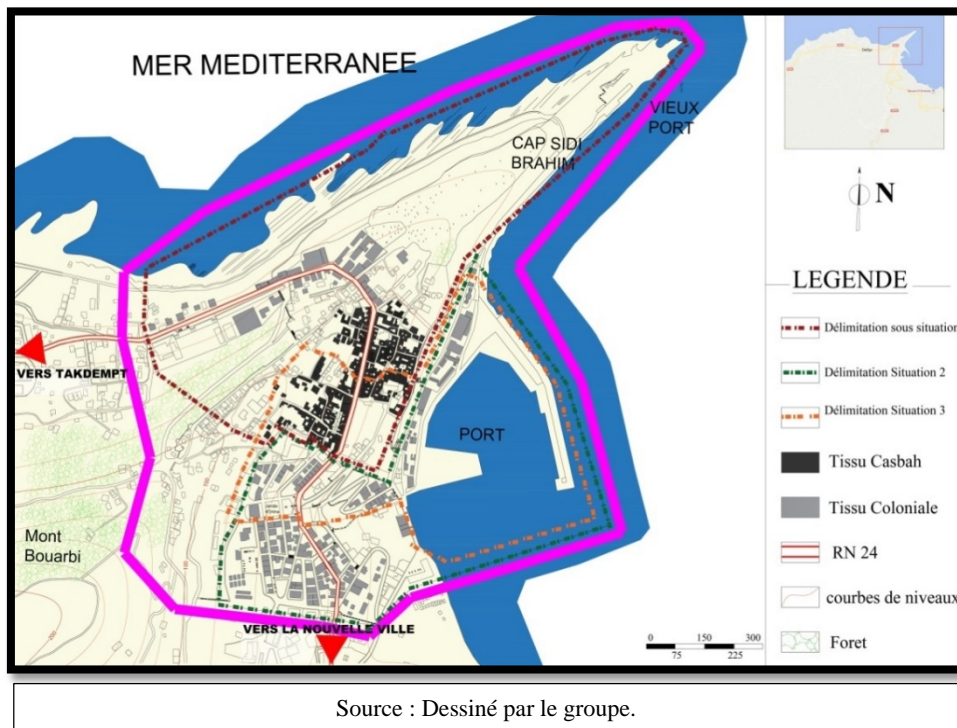


Délimitation des sous situations :

On peut diviser la situation choisie selon le développement urbain et la typologie du bâti en deux sous situation :

- 1- la casbah et le vieux port (le Cap).
- 2- la ville coloniale avec le port.

Figure 60 : Carte montre la délimitation des sous situations.



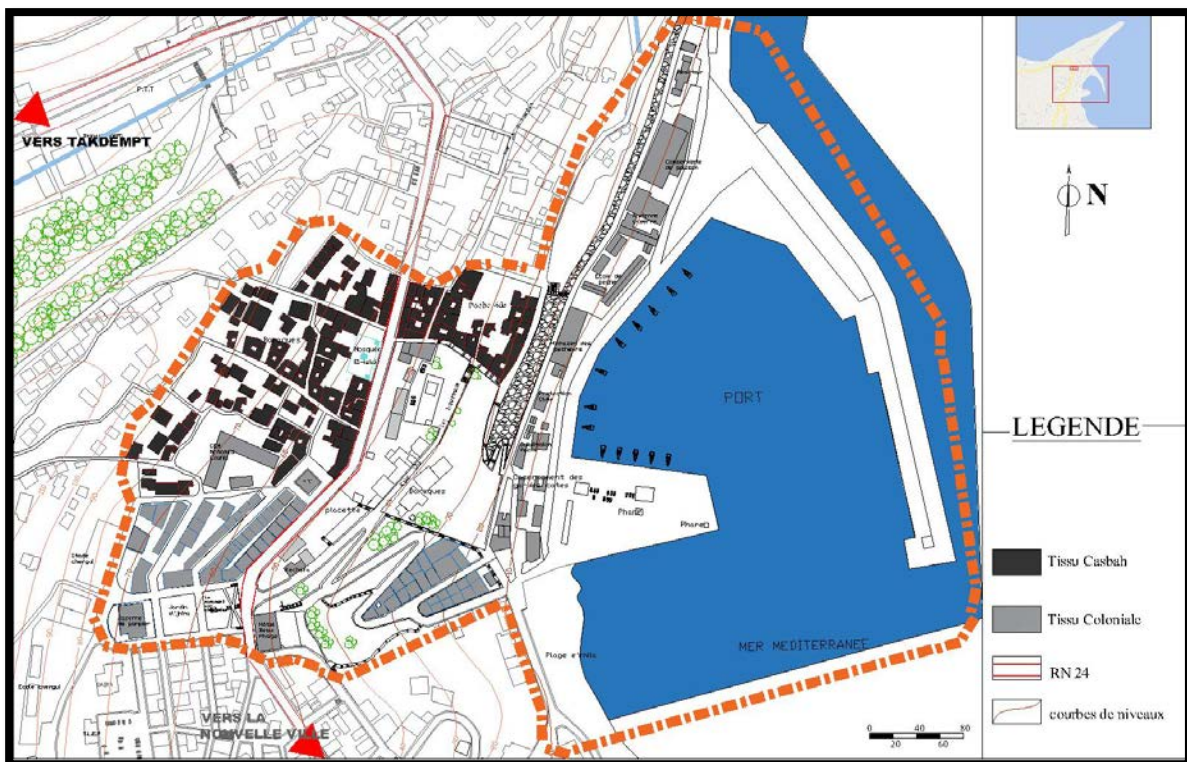
RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

L'aire d'intervention choisie :

Nous avons opté pour le choix de l'aire d'intervention la partie intermédiaire des deux sous situations, le choix est fait en se basant sur les critères suivant :

- Créer l'articulation entre la Casbah et le quartier colonial sur la partie intermédiaire pour articuler la rupture urbaine des différentes entités de la ville.
- Sa situation stratégique à l'échelle de la ville (près de port-traversé par la (RN24).
- Un lieu de mémoire avec des valeurs culturelles touristiques et architecturales.
- Présence des terrains vide ayant une situation stratégique : En pente, Vue dégagée sur mer, Biens aérés et bien orienté.

Figure 61 : Carte montre l'aire d'intervention choisie.

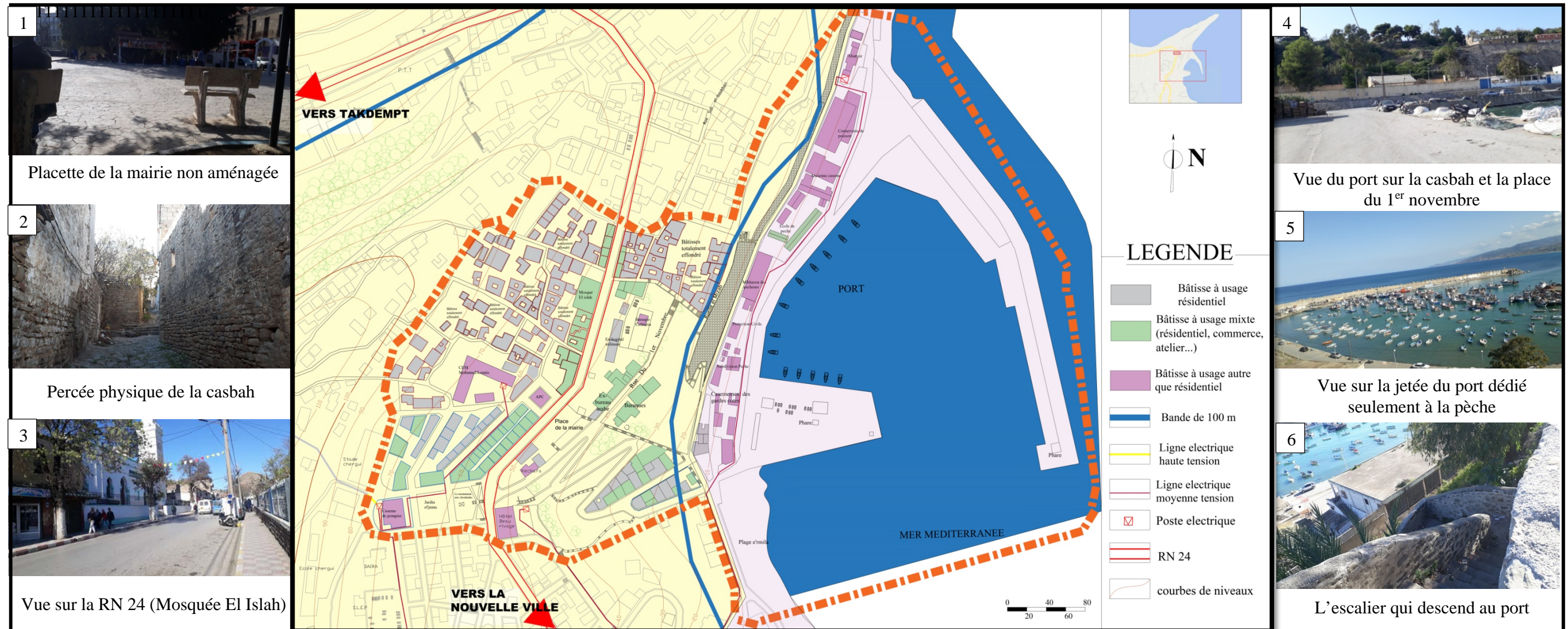


Source : Dessiné par le groupe.

Après la présentation de la ville de Dellys, la délimitation des situations et sous situations, Nous allons établir un constat sur l'état des lieux de l'aire d'intervention (La casbah, le Port et le tissu coloniale), afin de tirer des actions à menés sur ces différentes entités de la ville, puis projeter des éléments qui vont structurer cette aire, Ensuite on arrive à l'élaboration du plan d'aménagement ainsi le projet architectural.

État des lieux de l'aire d'intervention choisie :

Figure 62 : Carte d'état des lieux.



Source : Carte dessinée par le groupe.

Photos prises par le groupe.

Selon le constat établi, nous citons les points nécessaires suivants :

- L'aire d'intervention est dotée d'une variété typologique, Au nord les maisons traditionnelles de la Casbah, au Sud les maisons du style colonial (il y a une rupture de la casbah avec les autres entités).
- La Casbah est divisée par la route nationale 24 en deux parties, une ville haute et une ville basse, les percées qui relient ces deux parties sont en état de dégradation. Le long de la route nationale nous constatons des constructions à usage mixte.
- L'aménagement urbain est absent, notamment le jardin public, la placette de la mairie et le port, ce dernier comporte une caserne des gardes côtes, un abattoir communal ainsi des constructions à usage très restreintes dédié seulement à la pêche, ce qui devient un véritable obstacle pour le développement de tourisme (il y a une rupture entre la ville et la mer).
- Aucune prise en charge des poches vides au niveau de la Casbah engendré de l'effondrement total des bâtisses.
- L'absence des aires de stationnement le long de la RN 24.
- Présence de la friche militaire (ainsi des baraquements) comme opportunité foncière.

État de bâtis de différent partie de l'aire de l'intervention :

Les constructions donnant sur la RN 24 :

Figure 63 : Construction du Casbah donnant sur la RN 24.



Source : Photos prise par le groupe

Figure 64 : Construction coloniales donnant sur la RN 24.



Source : Photos prise par le groupe

Figure 65 : Équipements coloniales (APC, Hôtel Beau Rivage) donnant sur la RN 24.



Source : Photos prise par le groupe

Figures 63, 64 et 65 :

Le bâti qui donne sur la RN24 varie de moyen à mauvais état, nous remarquons aussi que les façades de la Casbah qui donnent sur la RN24 ont été modifiées en façades coloniales (même typologie). Ainsi que de nouvelles constructions ont apparu qui ne sont pas en harmonie avec les anciennes bâtisses.

Des constructions coloniales notamment les équipements sont en bonne état (APC et la mosquée el Islah).

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

Les constructions au milieu de la Casbah :

Figure 66 : Les constructions à l'intérieur de la Casbah.



Source : Photos prise par le groupe

Figure 67 : Les construction de la Casbah donnant sur la mer.



Source : Photos prise par le groupe

Figures 66 et 67 :

Le bâti qui se trouve à l'intérieur de la casbah varie de mauvais état à des constructions en ruines, d'ailleurs plusieurs maisons ont été modifié par de nouveaux matériaux de construction, il ne reste presque plus de maison habitable.

Les bâtisses qui donnent sur la mer varient aussi de moyen état à des constructions en ruine, sur les espaces libres nous constatons une source minérale (ruelle el Mzab).

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

Les constructions coloniales :

Figure 68 : Les constructions coloniales à l'intérieur de l'ilot de l'ex-hôpital militaire.



Source : Photos prise par le groupe

Figure 69 : Photo des constructions coloniales.



Source : Photos prise par le groupe

Figures 68 et 69 :

Sur L'ilot de l'ex hôtel et hôpital militaire on trouve des baraquements (photo 1) destiné aux sévices et commerces, l'hôpital est en état dégradé. (Figure 67)

Les bâtisses varient de bon état à des constructions en moyen état notamment les constructions du quartier de la mairie. (Voir les photos 2 et 3 de la figure 68)

L'hôtel beau rivage est un potentiel patrimonial qui est en état dégradé.

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

Les constructions en relation avec le port :

Figure 70 : Photos des constructions sur la partie port.



Source : Photos prise par le groupe

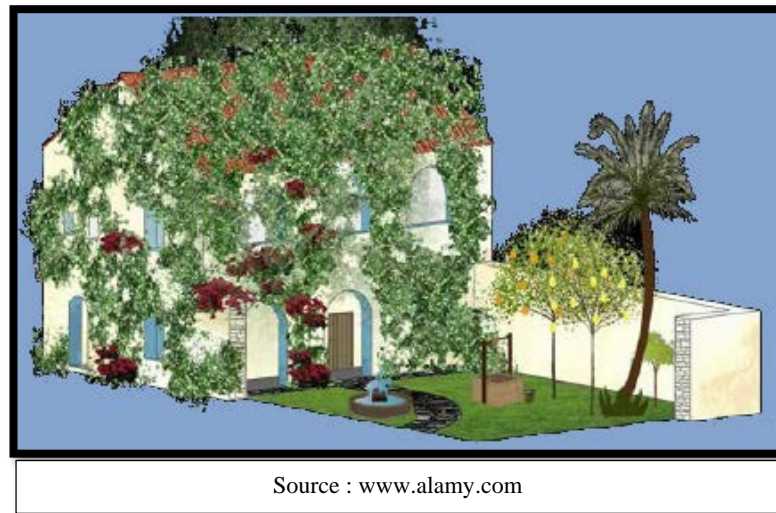
Image 01 : représente l'école de pêche en moyen état occupée aujourd'hui par des habitants.

Image 02 : représente les abattoirs en mauvais état.

Image 03 : représente l'usine de sardine, en mauvais état.

Présentation d'une maison type de la casbah :

Figure 71 : Images trois-dimensionnelle des maison types de la casbah de Dellys.



La maison de Dellys se présente certes comme un microcosme impénétrable, mais elle est également dédiée à un usage collectif : le patio regroupe les logements de différentes familles, et permet d'articuler de manière isométrique une petite unité de voisinage dense et compacte qui trouve son intimité dans les pièces des logements privés. L'îlot, dont le développement est régulé par la typologie à patio, est fermé sur la rue et se structure selon des unités indépendantes, les maisons, qui n'ont aucun contact avec le voisinage. Les maisons, du fait de leur caractère contigu, présentent une certaine solidité structurelle. Cette configuration reflète la structure sociale de la casbah correspondant à différents "niveaux de voisinage" : les relations quotidiennes avec les voisins proches avec lesquels on partage la maison sont admises, en revanche les relations avec les autres habitants se tissent à l'échelle du contexte urbain.

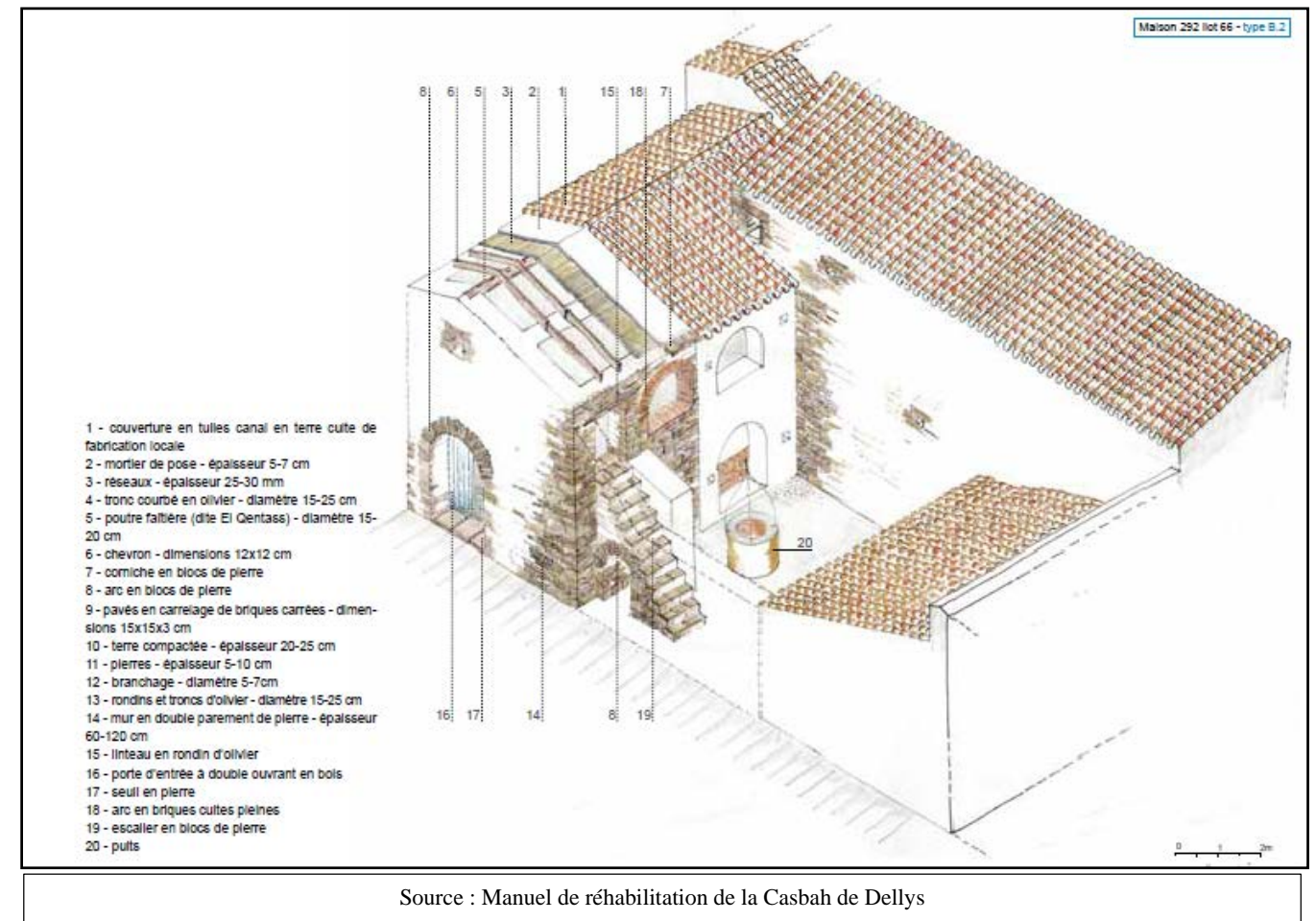
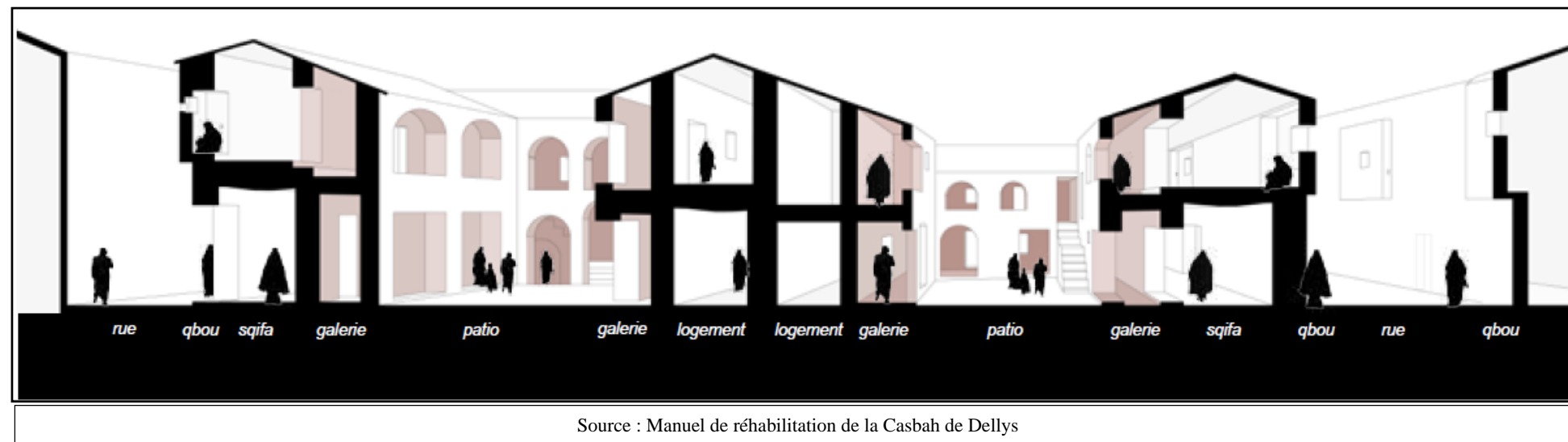


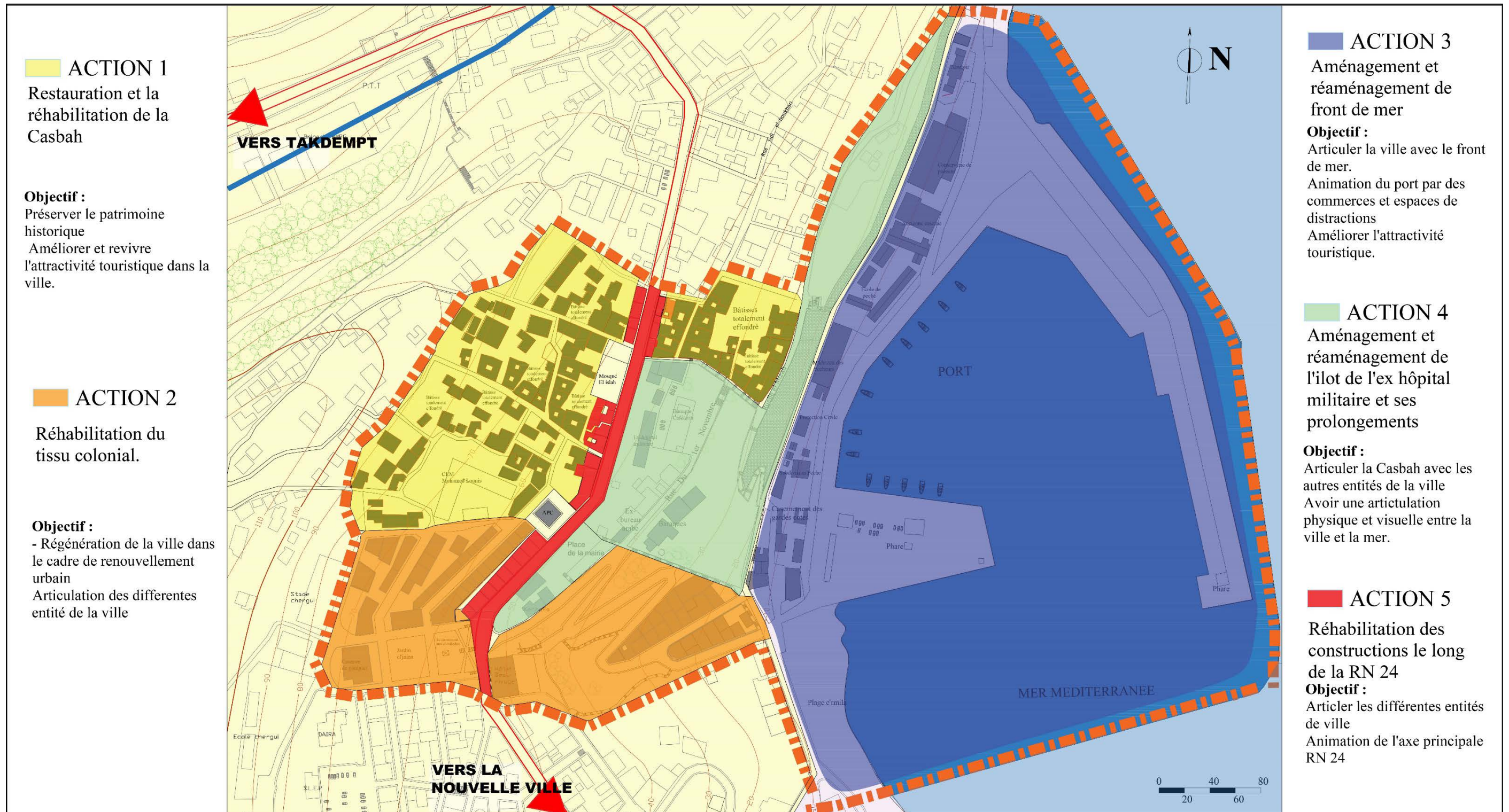
Figure 72 : Coupe perspective de l'îlot donne à voir l'intérieur de la maison traditionnelle de Dellys,



3. Intervention à l'échelle urbain :

Actions menées :

Figure 73 : Plan d'actions menées.



Les éléments structurants existants et projetés :

Figure 74 : Les éléments structurants existants et projetés.

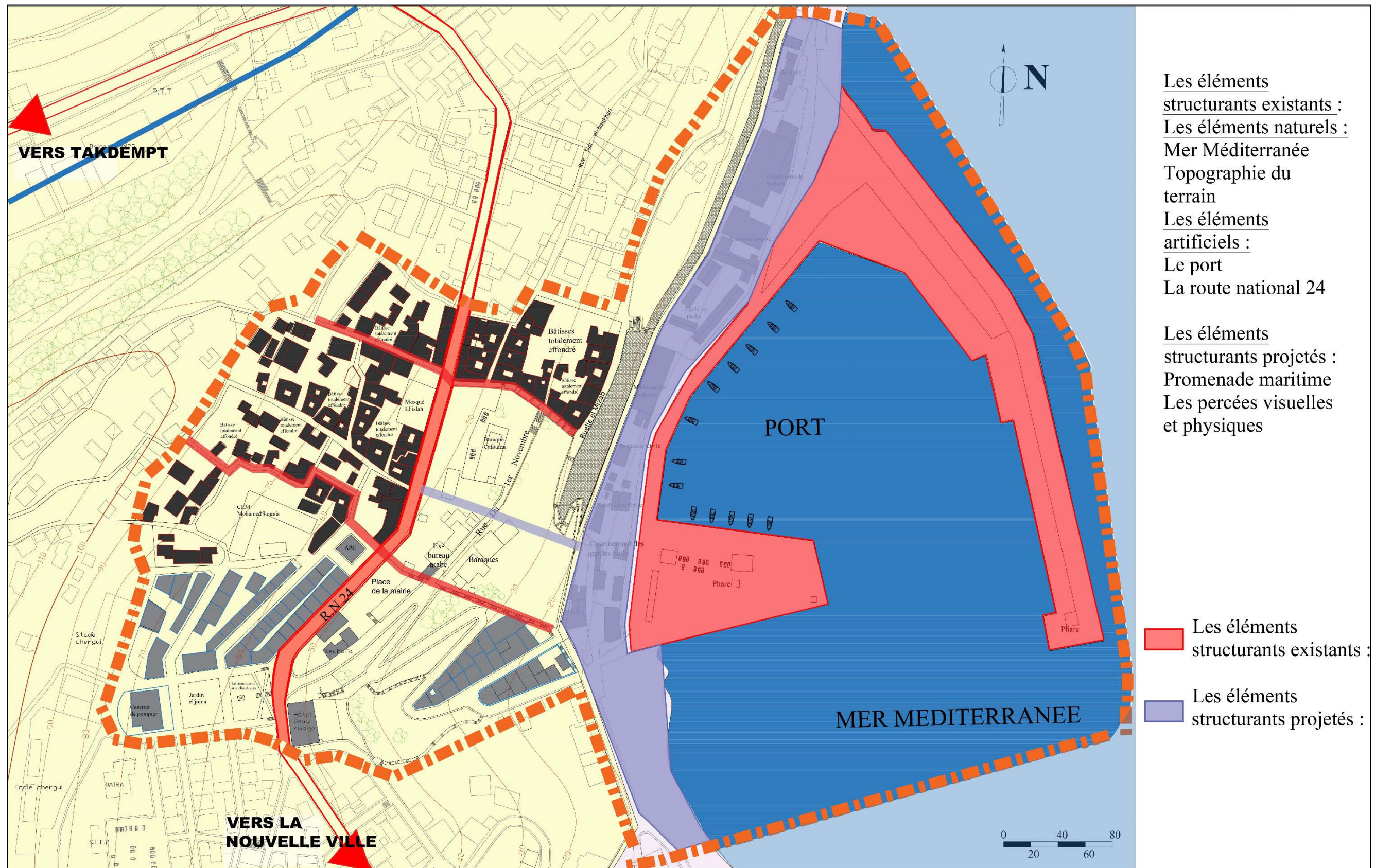
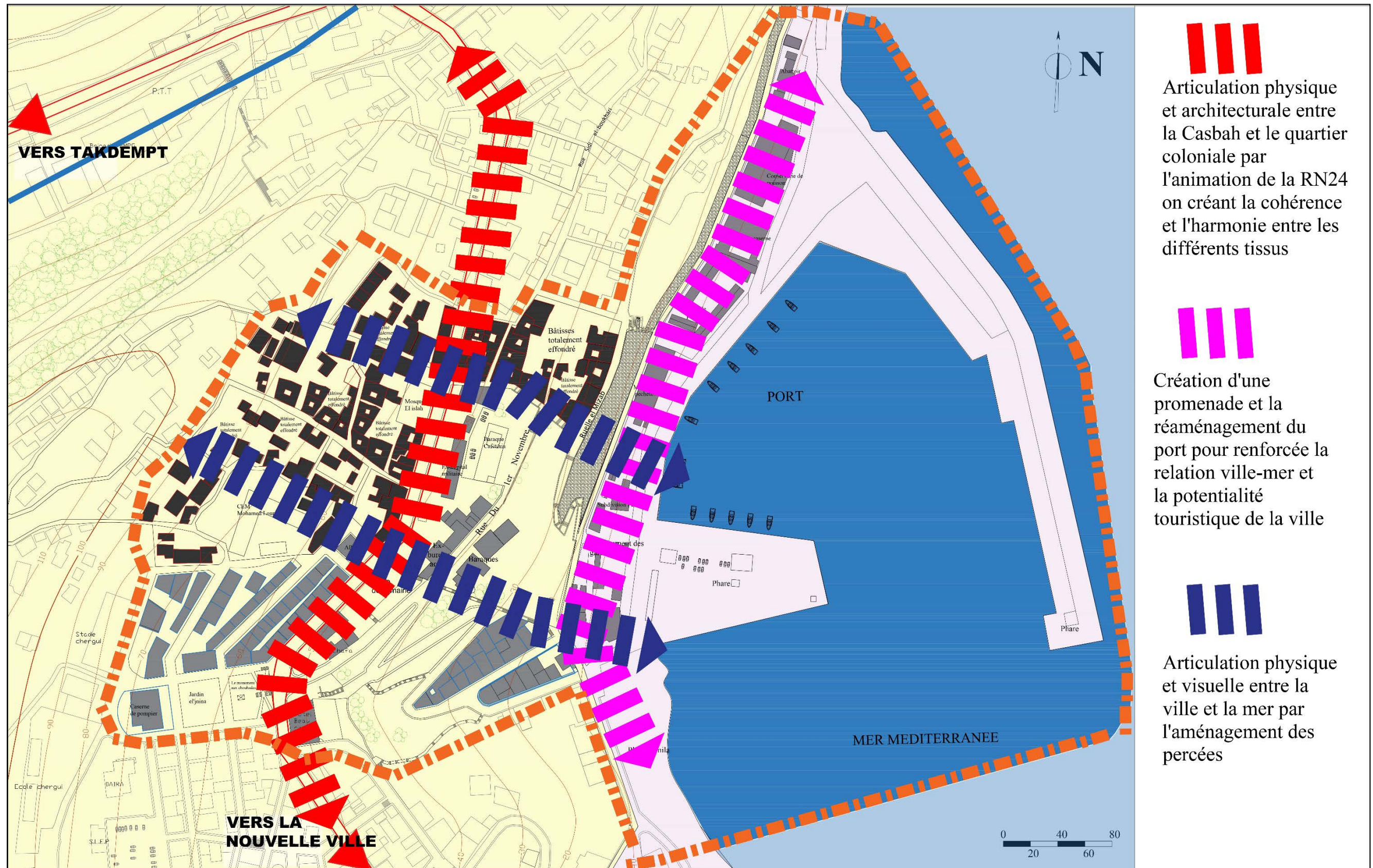


Schéma de principes d'aménagement :

Figure 75 : Schéma de principes d'aménagement.



III

Articulation physique et architecturale entre la Casbah et le quartier coloniale par l'animation de la RN24 on créant la cohérence et l'harmonie entre les différents tissus

III

Création d'une promenade et la réaménagement du port pour renforcée la relation ville-mer et la potentialité touristique de la ville

III

Articulation physique et visuelle entre la ville et la mer par l'aménagement des percées

Plan d'aménagement :

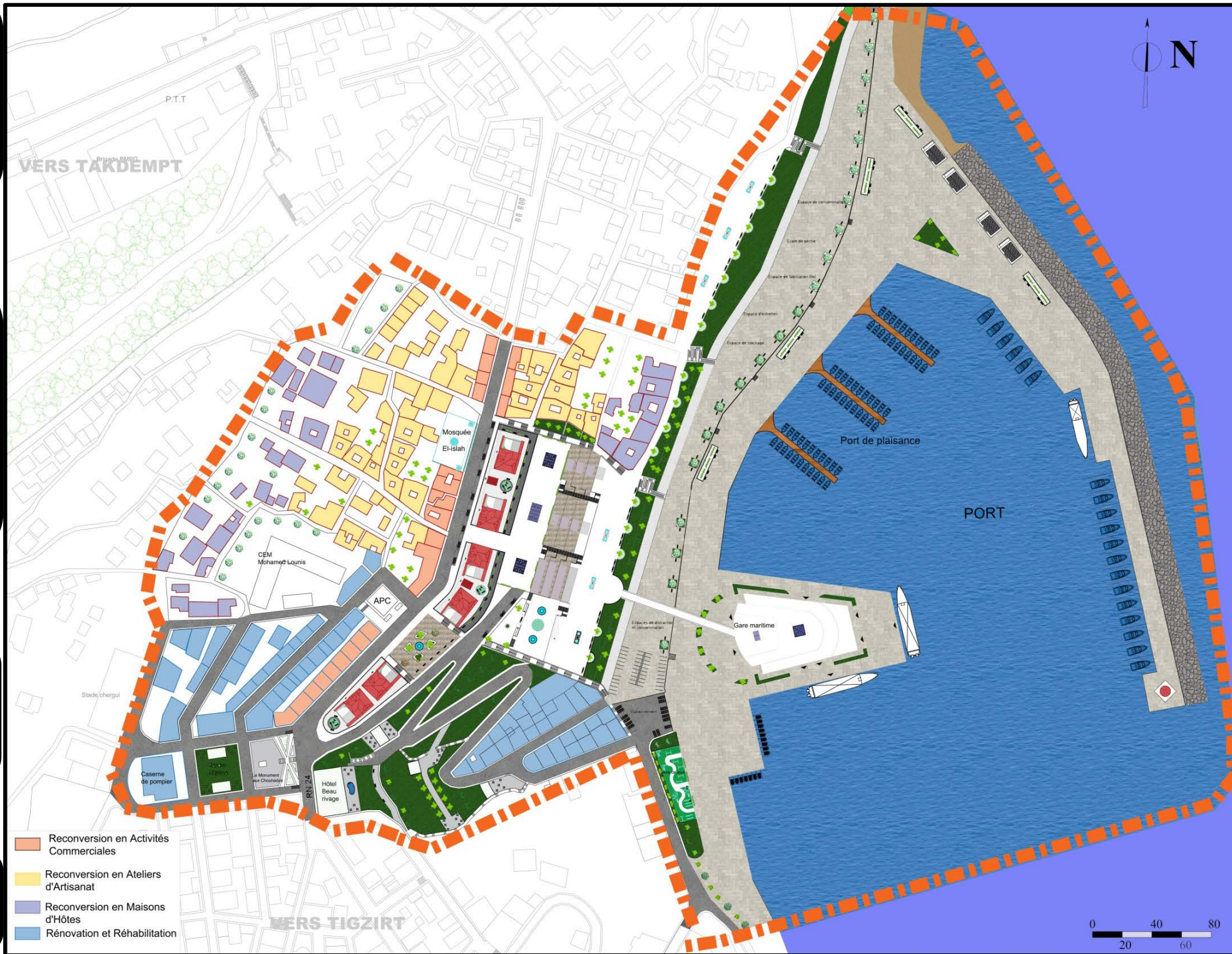
Figure 76 : Plan d'aménagement.

Animation de la RN 24 par des commerces et services pour articuler la casbah et le quartier européen et de rendre à ce parcours ses fonctions urbaines: de liaison, de circulation piétonne services.

Restauration, Réhabilitation de la Casbah et la reconversion en Commerces les constructions qui donne sur la RN 24, en Atelier d'artisanat la partie centrale (artisanat poterie, tissage....) et en maison de hôtes les partie haute de la haute casbah et la partie basse de la basse Casbah.

Habitat intégré : on propose de faire une continuité fonctionnelle (commerce, service) le long de la RN 24.

Créer des aires de stationnements dans la RN 24 pour rendre la mobilité fluide.



Réaménager et aménager les percées visuelles et physiques pour l'articulation entre la ville et la mer (renforcer la relation ville /mer)

Aménagement et animation de la zone portuaire en créant une promenade maritime, animé par des espaces de consommation, de distraction, de loisir, aires de jeux pour articuler les entités de fronts de mer

Aménager un port de plaisance moderne en créant des pontons flottants pour renforcer la vocation touristique de la ville.

Réaménager la jetée du port pour les pêcheurs, des kiosques ainsi des espace de vente, de stockage, conserverie de poisson, fabrication filets, réparation et entretien du matériel et aussi une école de pêche intégré dans les grottes,

Aménagement d'une gare pour le transport maritime, avec des bancs, et des espaces de distraction, avec un ascenseur et une passerelle qui relie la gare à l'esplanade pour faciliter le déplacement des visiteurs.

Exemple d'une maison restaurée en relation avec la RN 24 :

Avant l'intervention :

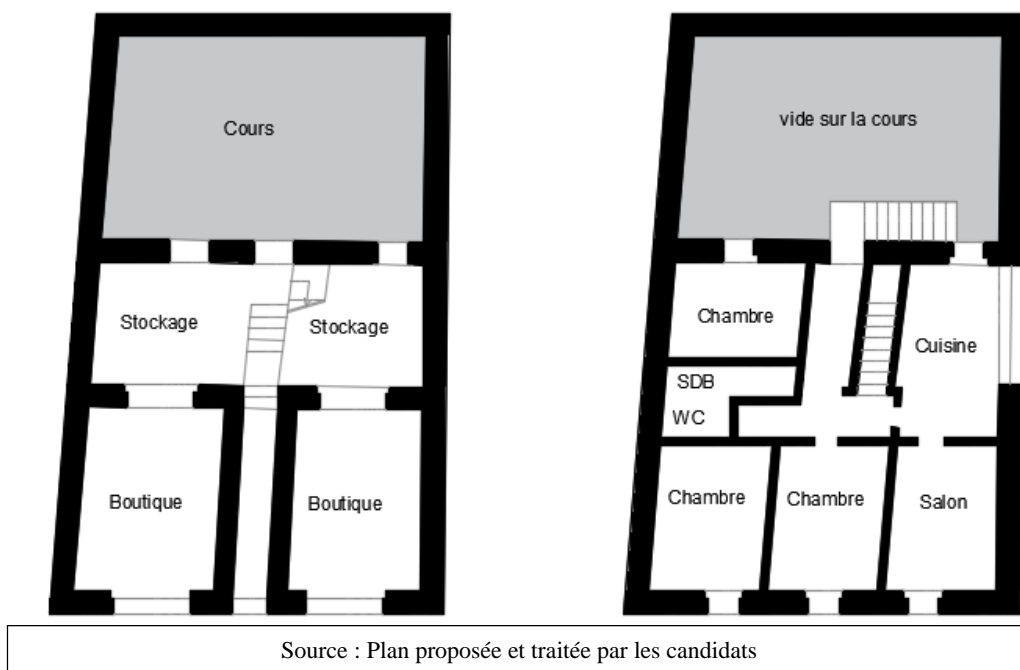
Figure 77 : Maison restaurée en relation avec la RN24 avant l'intervention.



Source : Manuel de réhabilitation de la Casbah de Dellys

Proposition personnelle d'intervention :

Figure 78 : Maison restaurée en relation avec la RN24 après l'intervention.



Source : Plan proposée et traitée par les candidats

Exemple d'une maison restaurée en milieu casbah convertie en atelier d'artisanat :

Avant l'intervention :

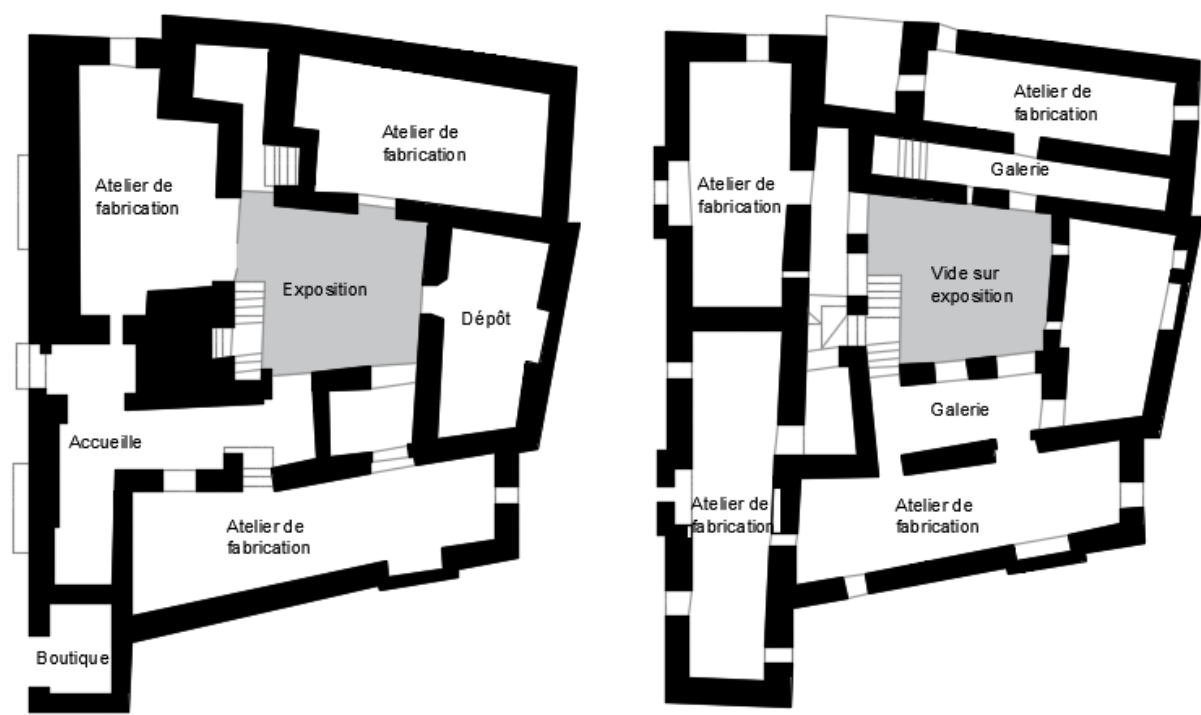
Figure 79 : Maison restaurée en milieu casbah après l'intervention.



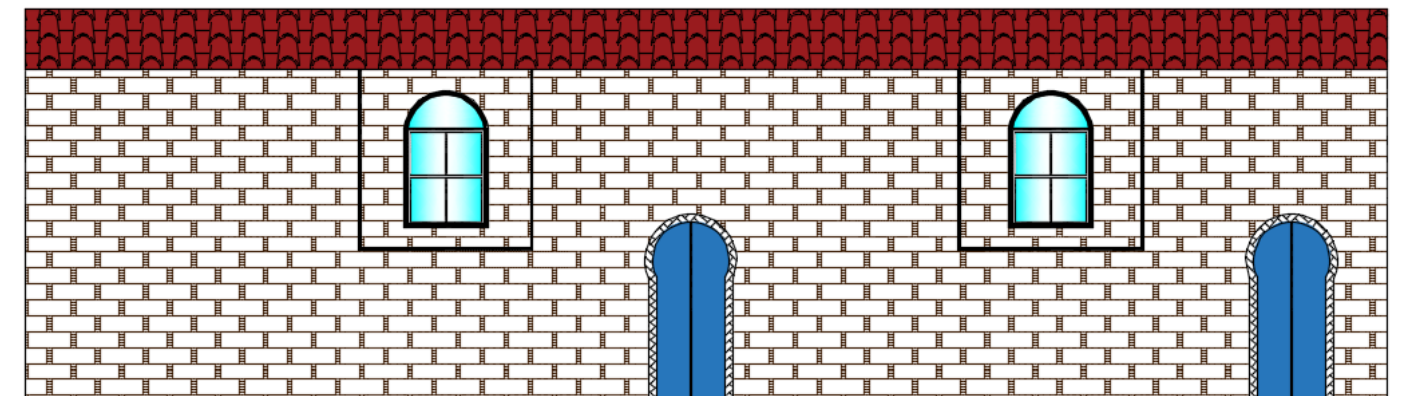
Source : Manuel de réhabilitation de la Casbah de Dellys

Proposition personnelle d'intervention :

Figure 80 : Maison restaurée en milieu casbah convertie en atelier d'artisanat.



Source : Plan proposée et traitée par les candidats



Source : Façade proposée et traitée par les candidats

Exemple d'une maison restaurée en relation avec la mer convertie en maison d'hôte :

Avant l'intervention :

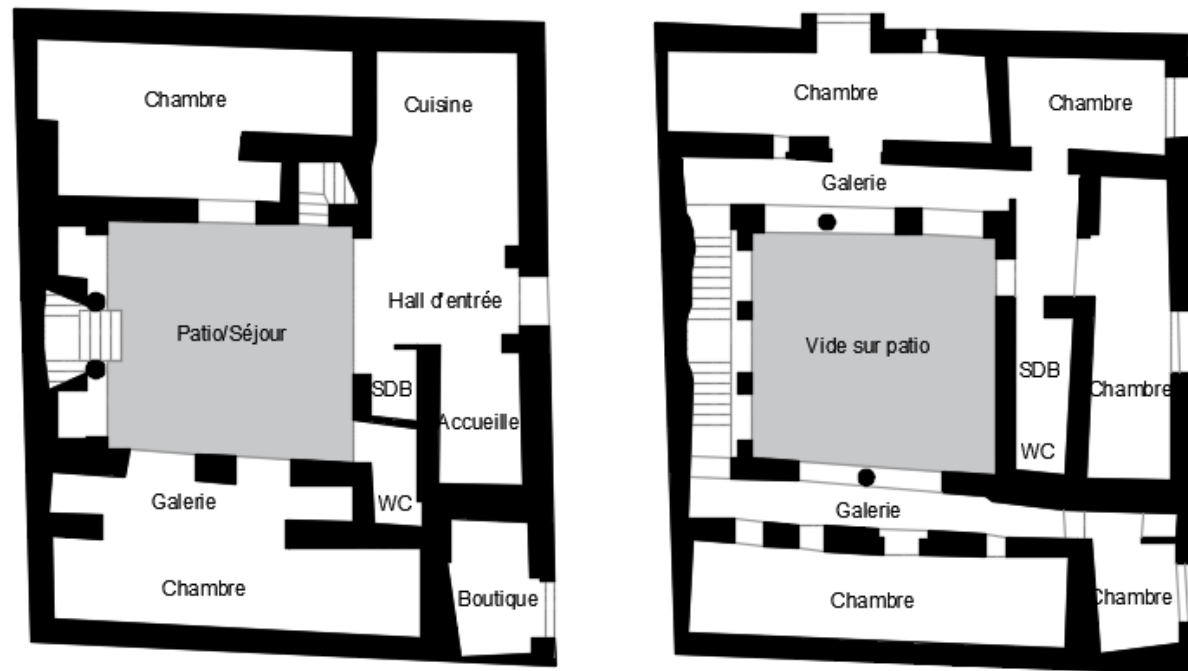
Figure 81 : Maison restaurée en relation avec la mer après l'intervention.



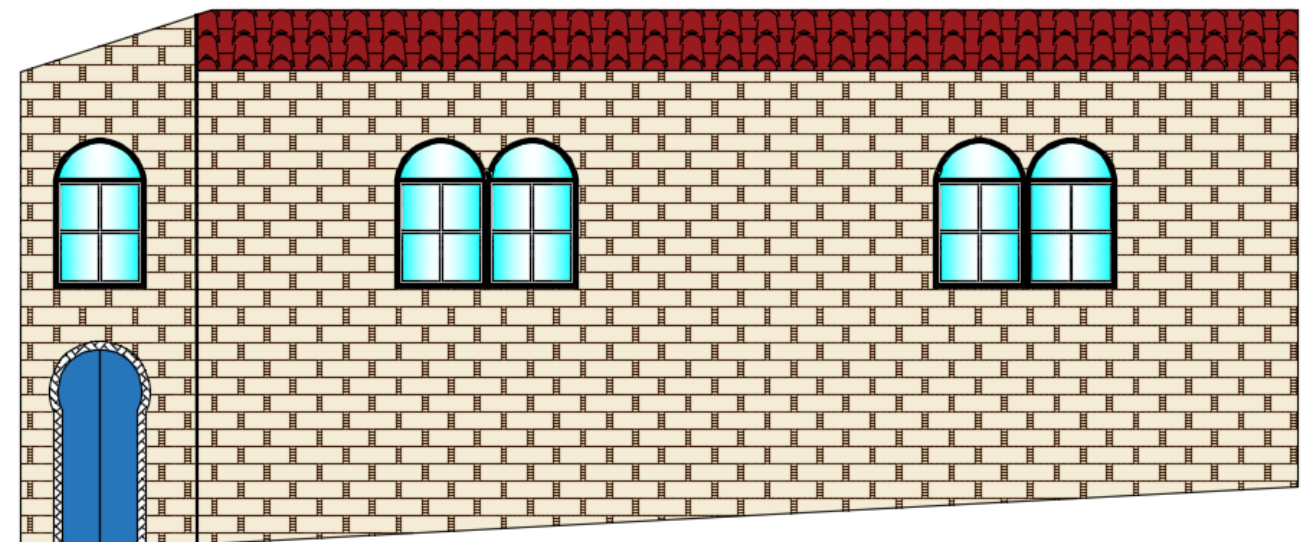
Source : Manuel de réhabilitation de la Casbah de Dellys

Proposition personnelle d'intervention :

Figure 82 : Maison restaurée en milieu casbah convertie en maison d'hôte.



Source : Plan proposée et traitée par les candidats



Source : Façade proposée et traitée par les candidats

Les espaces extérieurs de la casbah :

Notre proposition par rapport les espaces extérieurs de la casbah est d'aménager les surfaces libres par des places décorées par des bassins d'eau et des végétation et entourée par des cafeterias et des espaces d'expositions.

Figure 83 : Intervention sur les espaces extérieurs de la casbah.



Source : Plans proposée et traitée par les candidats

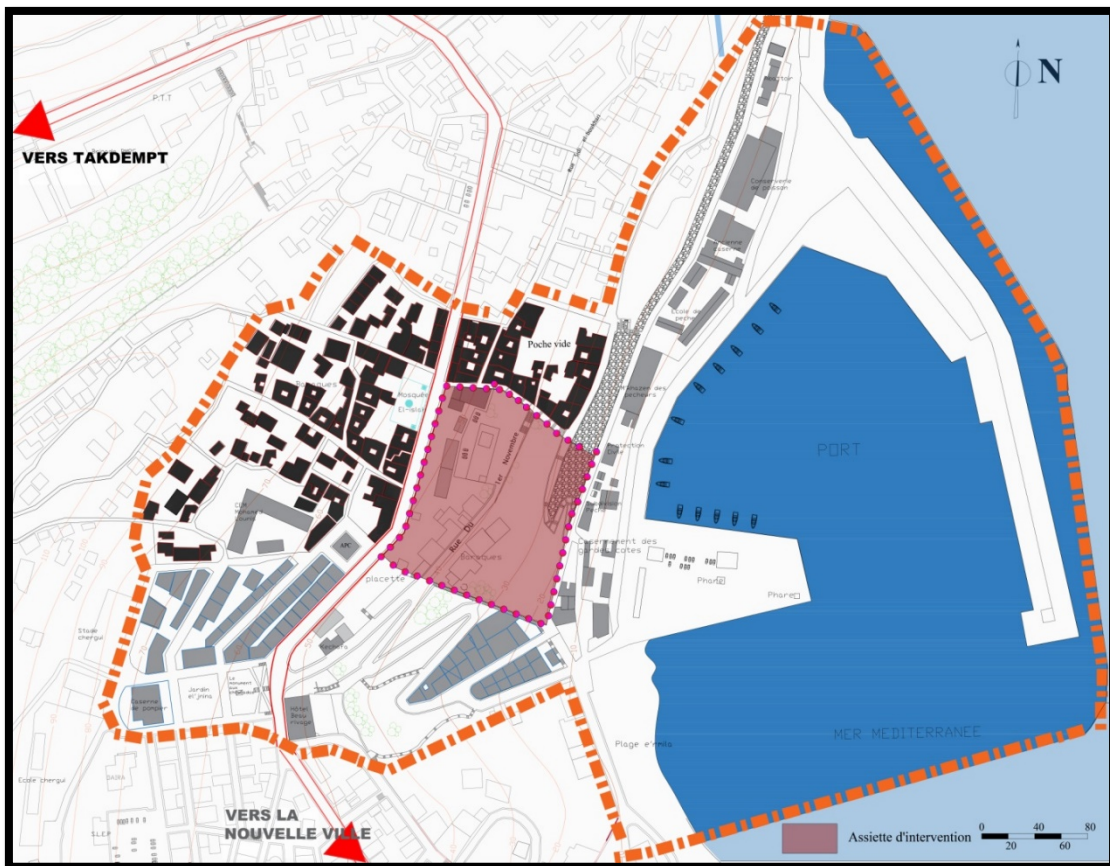
4. Intervention architecturale :

Choix du site du projet :

Notre choix s'est porté sur l'îlot du l'ex hôpital militaire pour :

- Sa situation stratégique à l'échelle de la ville.
- Il relie la casbah et le quartier colonial.
- Ces valeurs paysagères qui représentent un point d'articulation entre la ville, la casbah et la mer.
- L'assiette présente des vues panoramiques sur la mer.
- Son état de poche vide actuellement occupée par certaines bâtisses illicites.
- Proximité du port

Figure 84 : Carte montre le site du projet ponctuel.



Choix du projet :

Le choix du projet est porté sur « l'habitat intégré », notre raisonnement vient après l'analyse du constat déjà établi. Notre projet est pour l'objectif de résoudre les problématiques suivantes :

- La dégradation de l'état de bâti de la casbah.
- Le manque d'habitat et d'infrastructure.
- La rupture entre le tissu colonial et le tissu de la casbah.
- Le manque de la relation entre la ville est la mer.
- La négligeassions de la potentialité touristique de la ville.

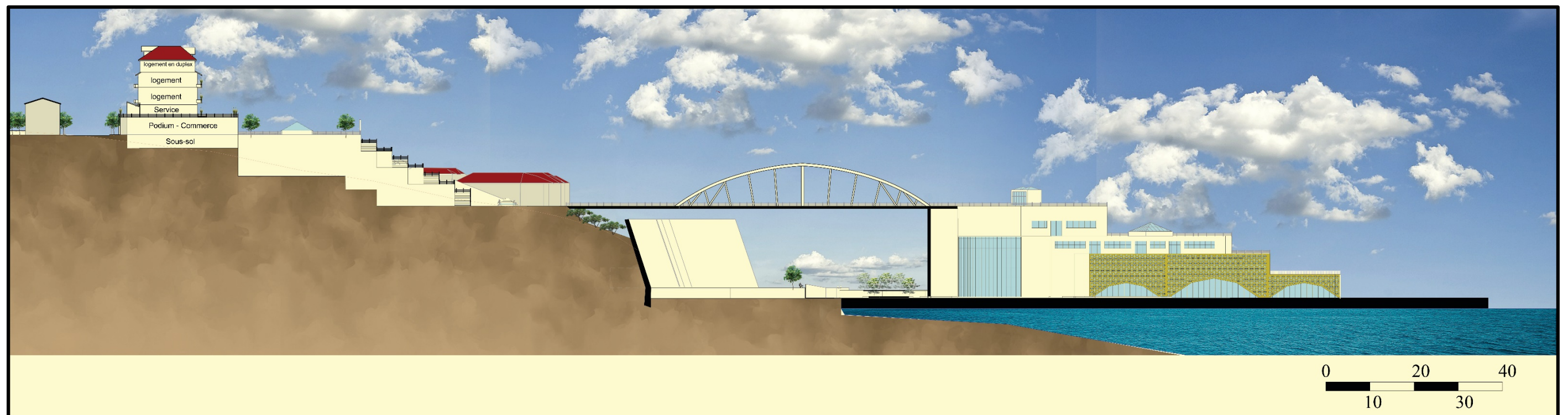
Principes pour l'élaboration du plan de masse :

Après la recherche thématique et l'étude du site d'intervention nous avons sortie avec plusieurs recommandations qui vont nous diriger et guider dans l'élaboration du projet et atteindre nos objectifs.

Notre projet d'habitat intégré + centre commerciale est pour le principe de l'intégrer dans son environnement.

Relier les différentes entités de la ville, animer les axes les plus importants.

Garantir une certain mixité fonctionnelle et sociales.



COUPE SCHÉMATIQUE

plan de masse :

4 bloc de logement repartis sur deux podiums, chaque RDC des blocs sont destiné aux service.

Un centre commercial repartie sur 3 niveaux (entres sol), le niveau inférieur est réservé aux stationnements du grand public, un centre commercial est repartis sur les 3 autres niveaux.

Des patios font rappel à la cour de la casbah en arcade comme un puit d'air et de lumière.



Aménagement de plusieurs plateformes qui sont des terrasses lié aux restaurants du centre commercial avec des pergolas pour protéger du soleil en été.

L'aménagement des fontaines et air de jeux enfantins pour conserver un esprit touristique et culturel et animé le port de plaisance

Un Podium en Rez-de-chaussée seulement est aménagé avec des commerces pour faire la continuité fonctionnelle le long de la RN 24

PLAN DE MASSE

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

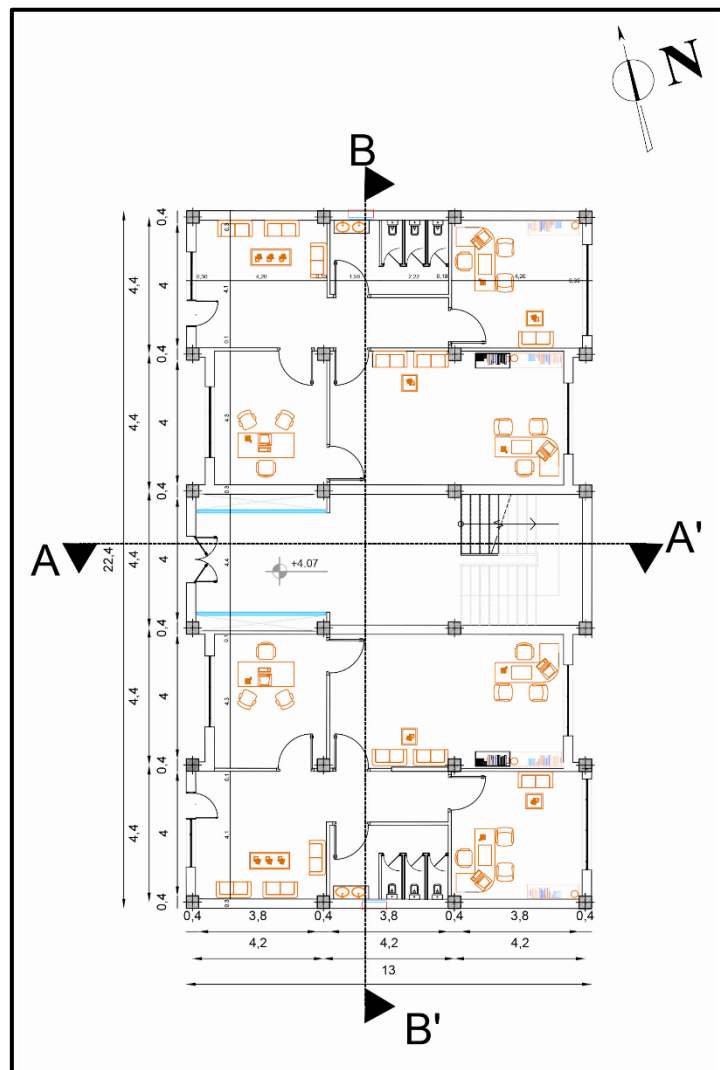
Description du projet :

Le projet s'agit de trois podium destinées pour les commerces et six blocs situées en dessus pour les services et les logements, et un centre commercial du côté mer aménagée par des terrasses de différents niveaux.

Les plans des blocs :

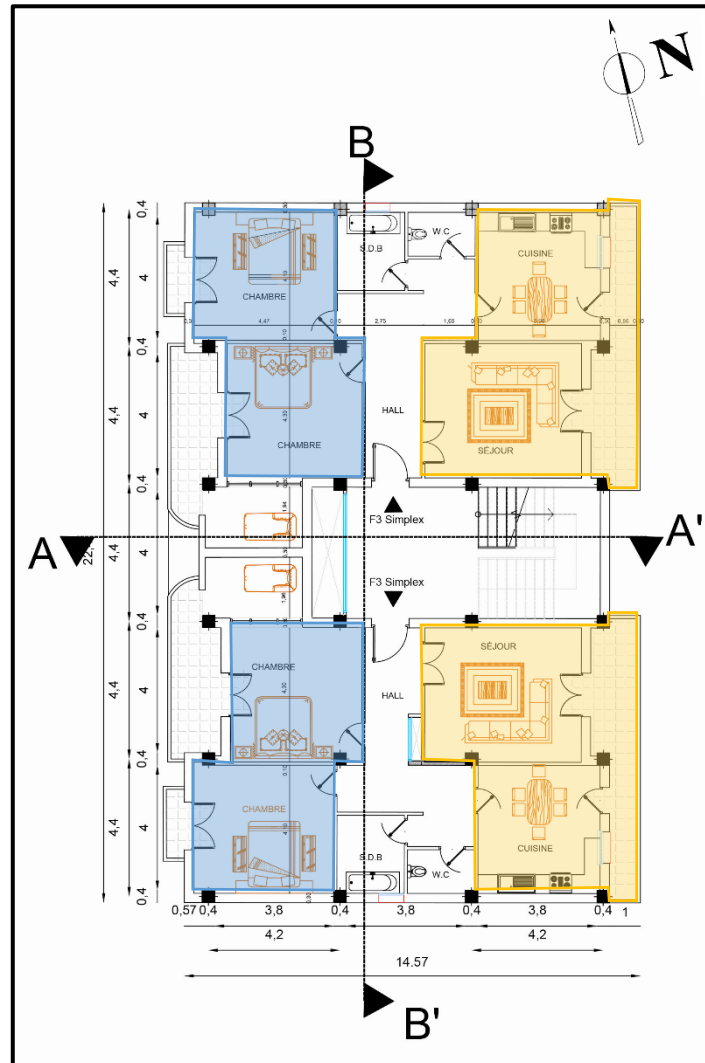
On peut distinguer trois entité dans ce projet :

- Le RDC destiné au service pour les locataires.
- Les étages courants comportent deux appartements F3 par étage.
- Le dernier étage comporte une appartement F5 en duplex, plus un toits terrasse pour les locataires.



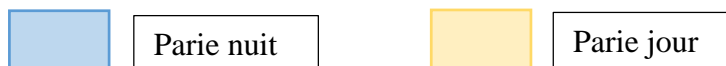
PLAN DE RDC

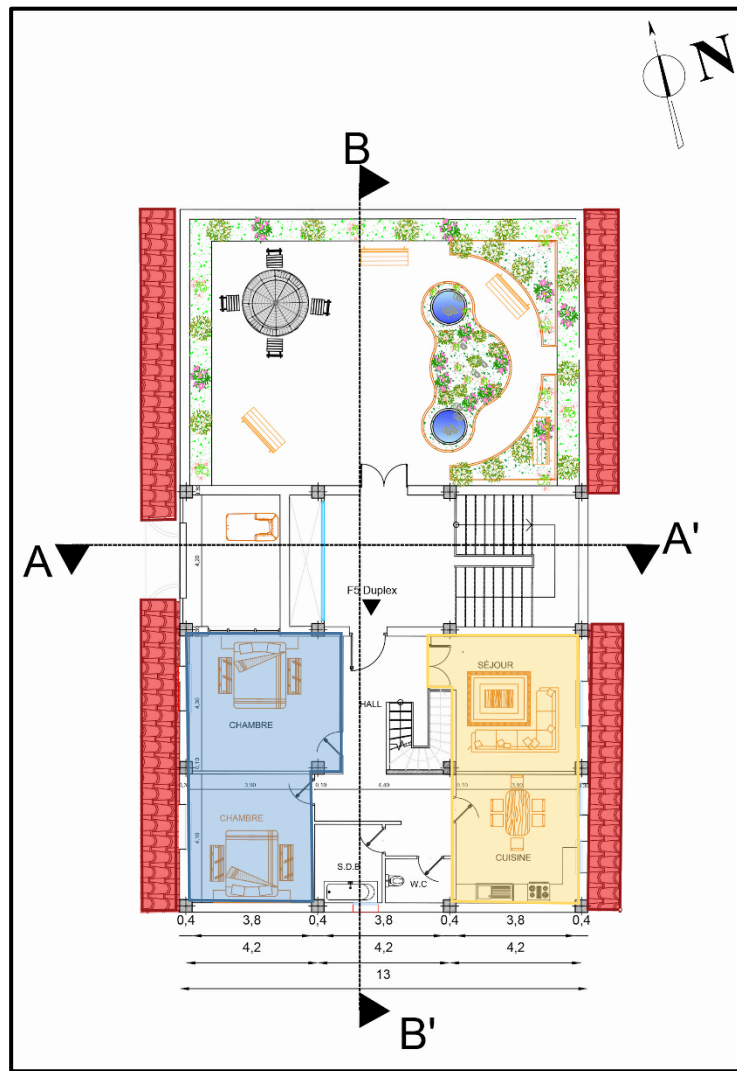
ECH : 1/200E



PLAN D'ÉTAGE COURANT

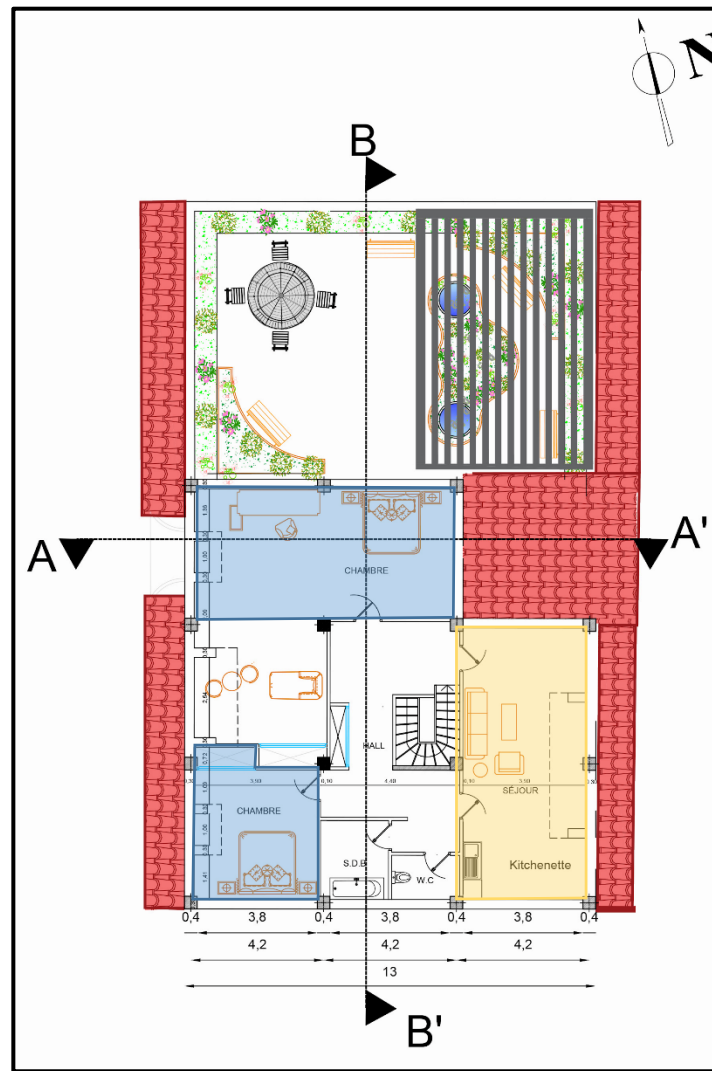
ECH : 1/200E





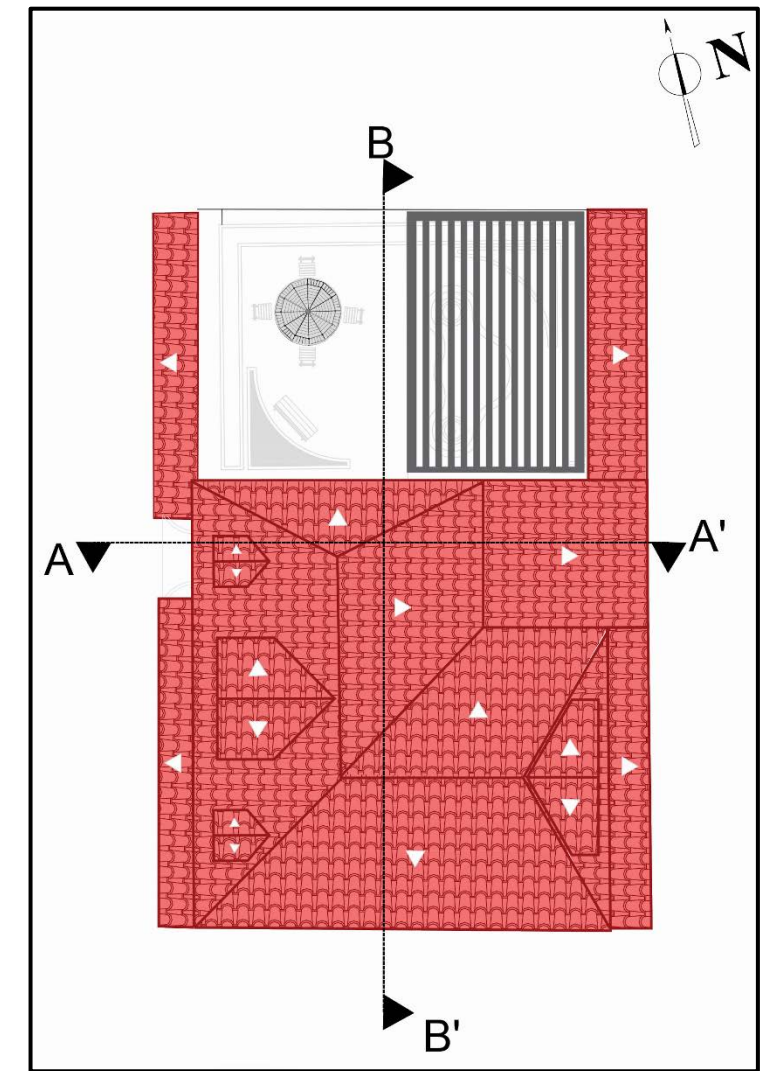
PLAN DE DERNIER ÉTAGE

ECH : 1/200E



PLAN DE COMBLE

ECH : 1/200E

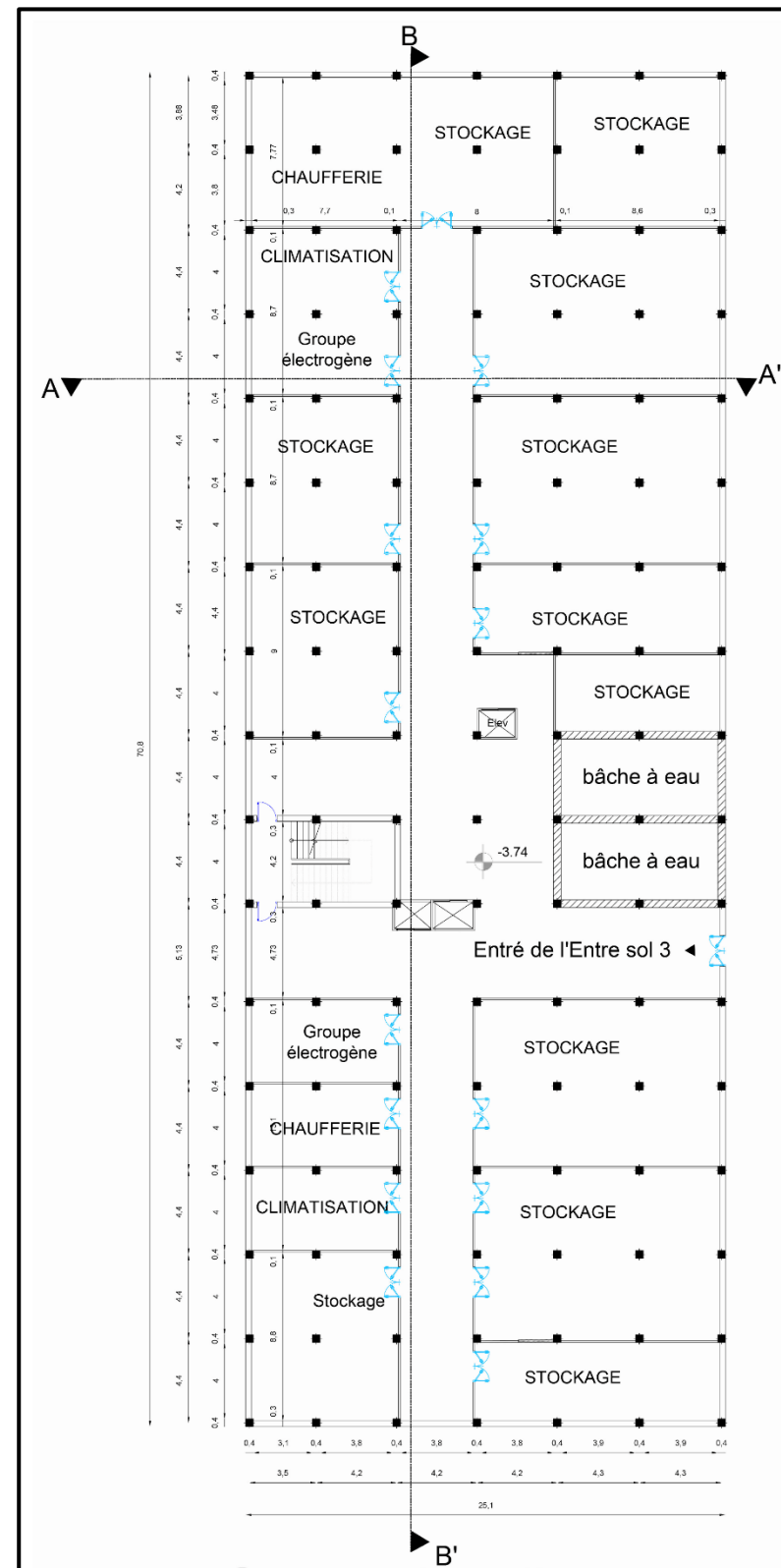


PLAN DE TOITURE

ECH : 1/200E

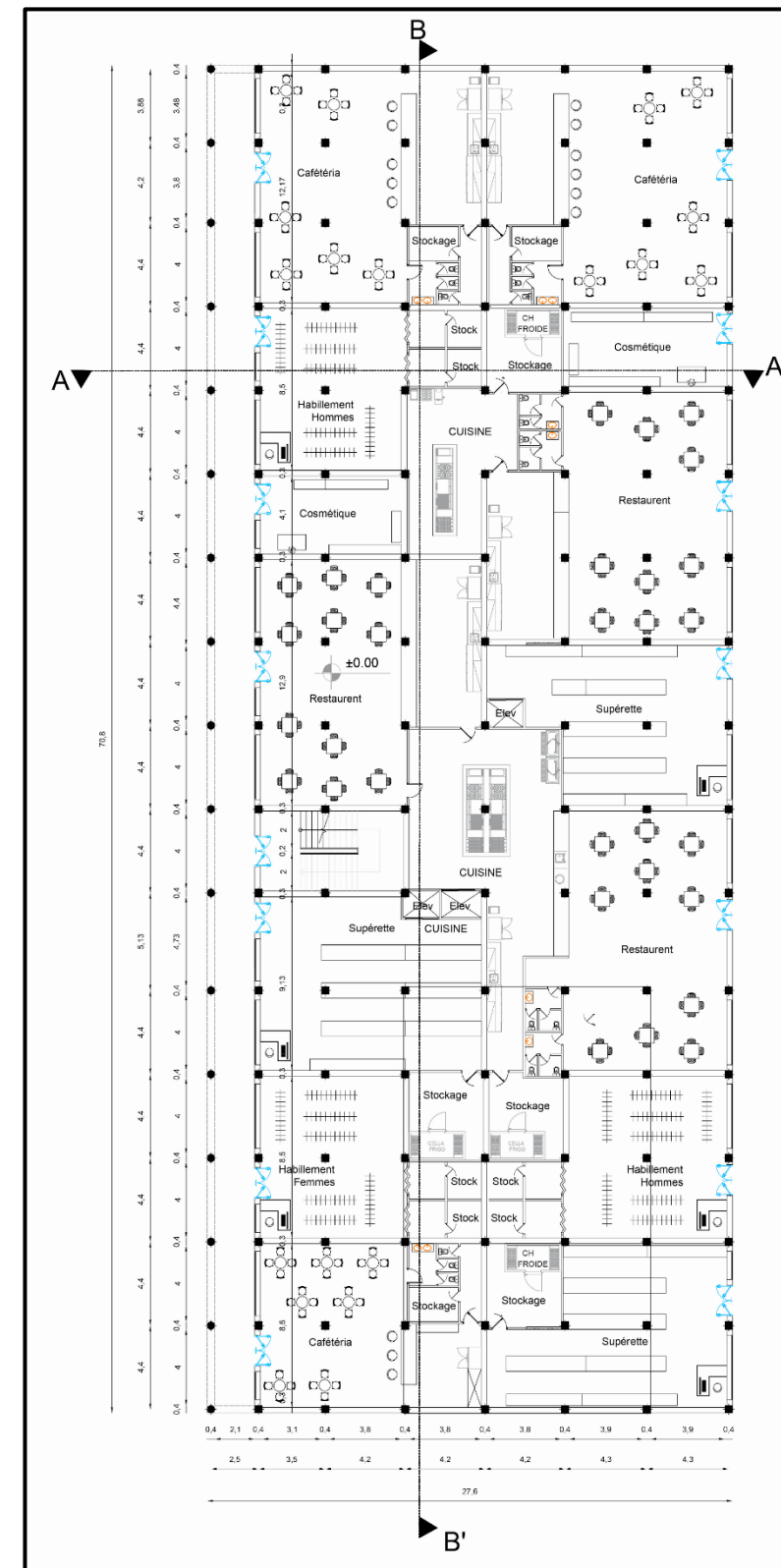


Les plans du podium :



PLAN DE SOUS-SOL

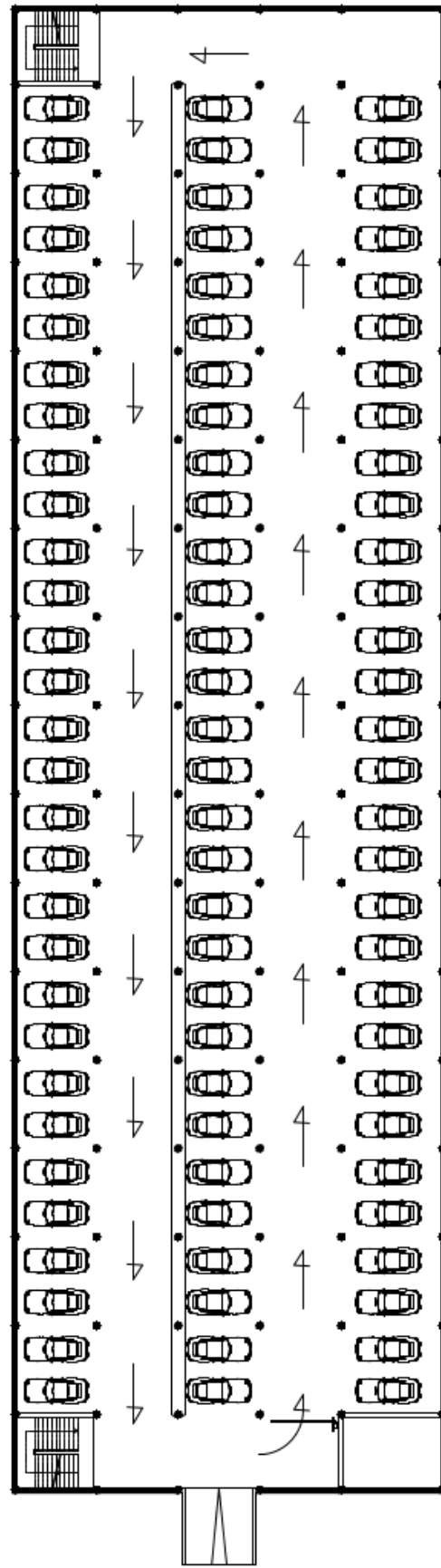
ECH : 1/250E



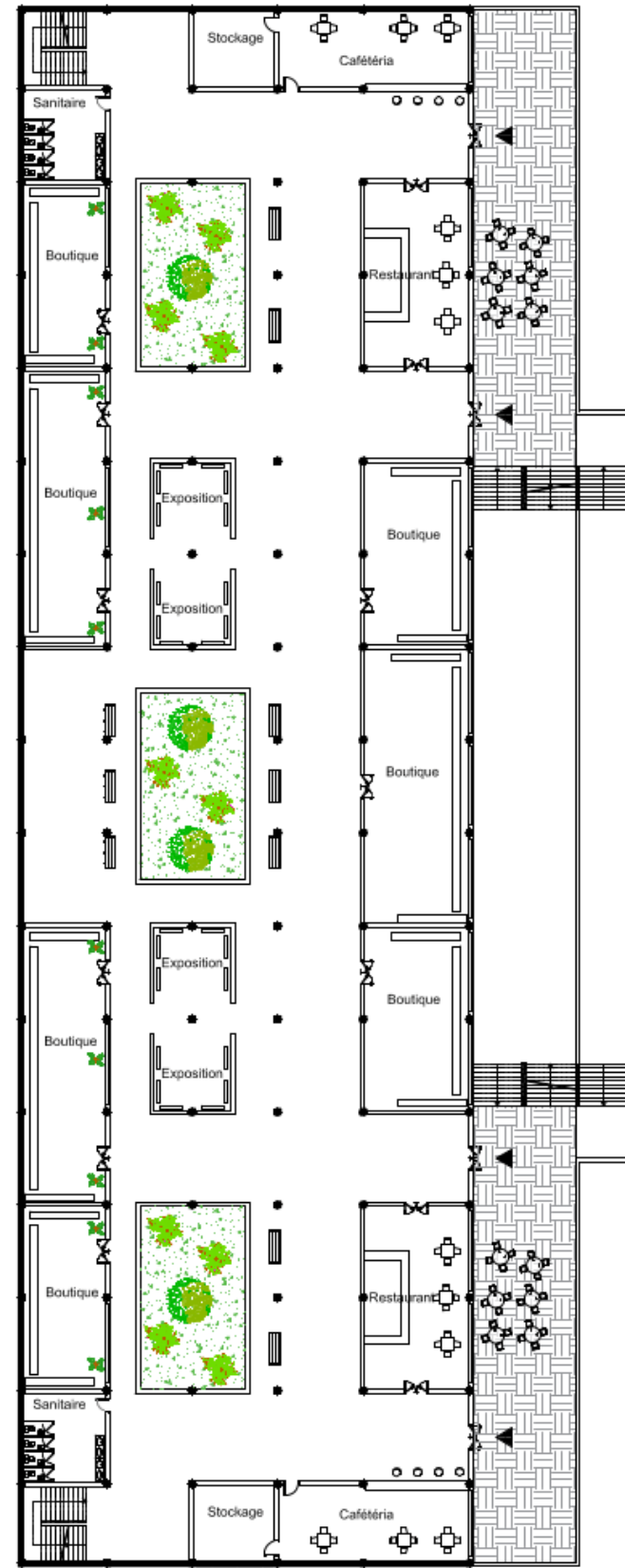
PLAN DE RDC

ECH : 1/250E

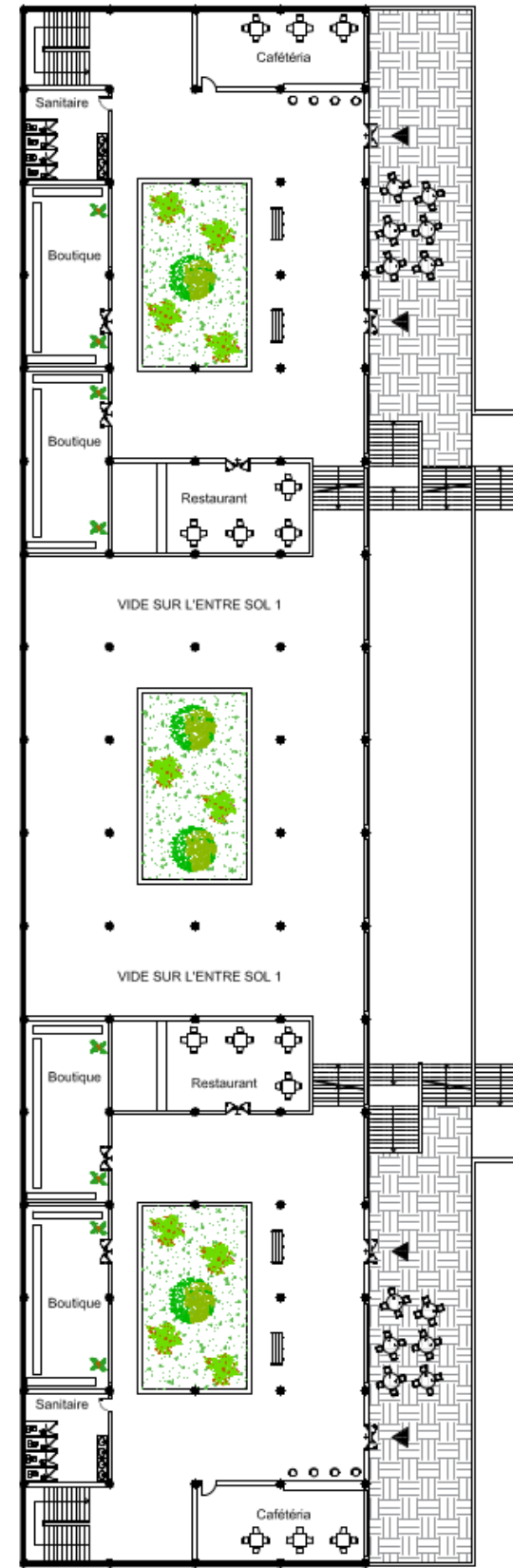
Les plans du centre commerciale :



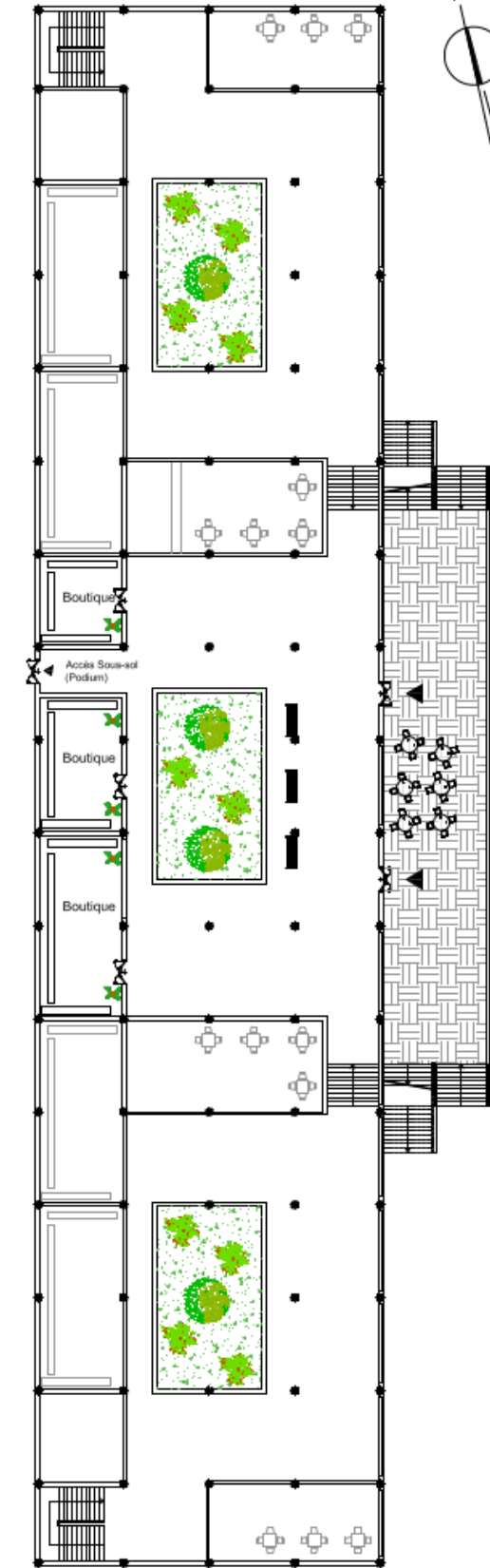
SOUS-SOL
ECH : 1/300E



RDC
ECH : 1/300E



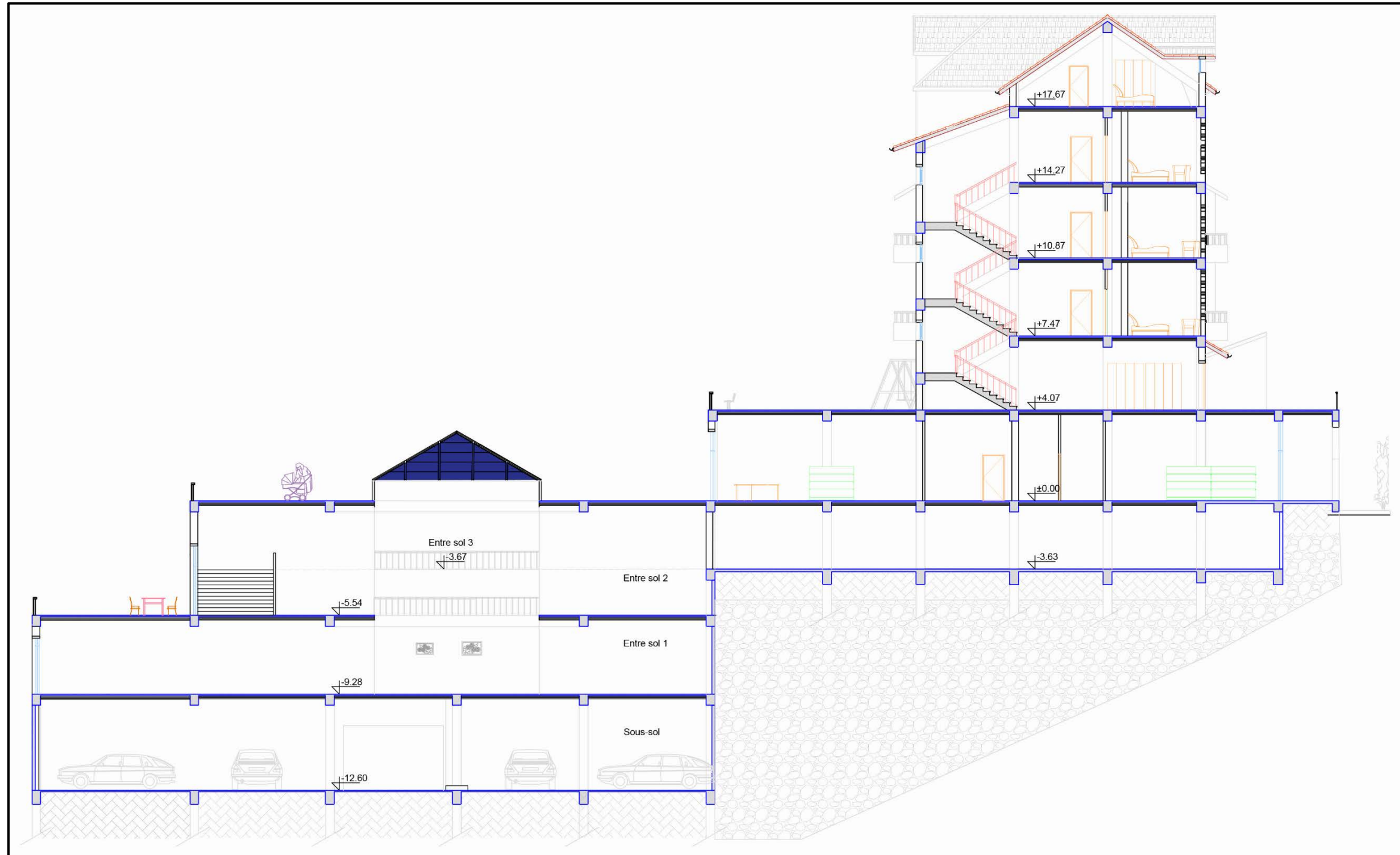
ENTRE SOL 1
ECH : 1/300E



ENTRE SOL 2
ECH : 1/300E

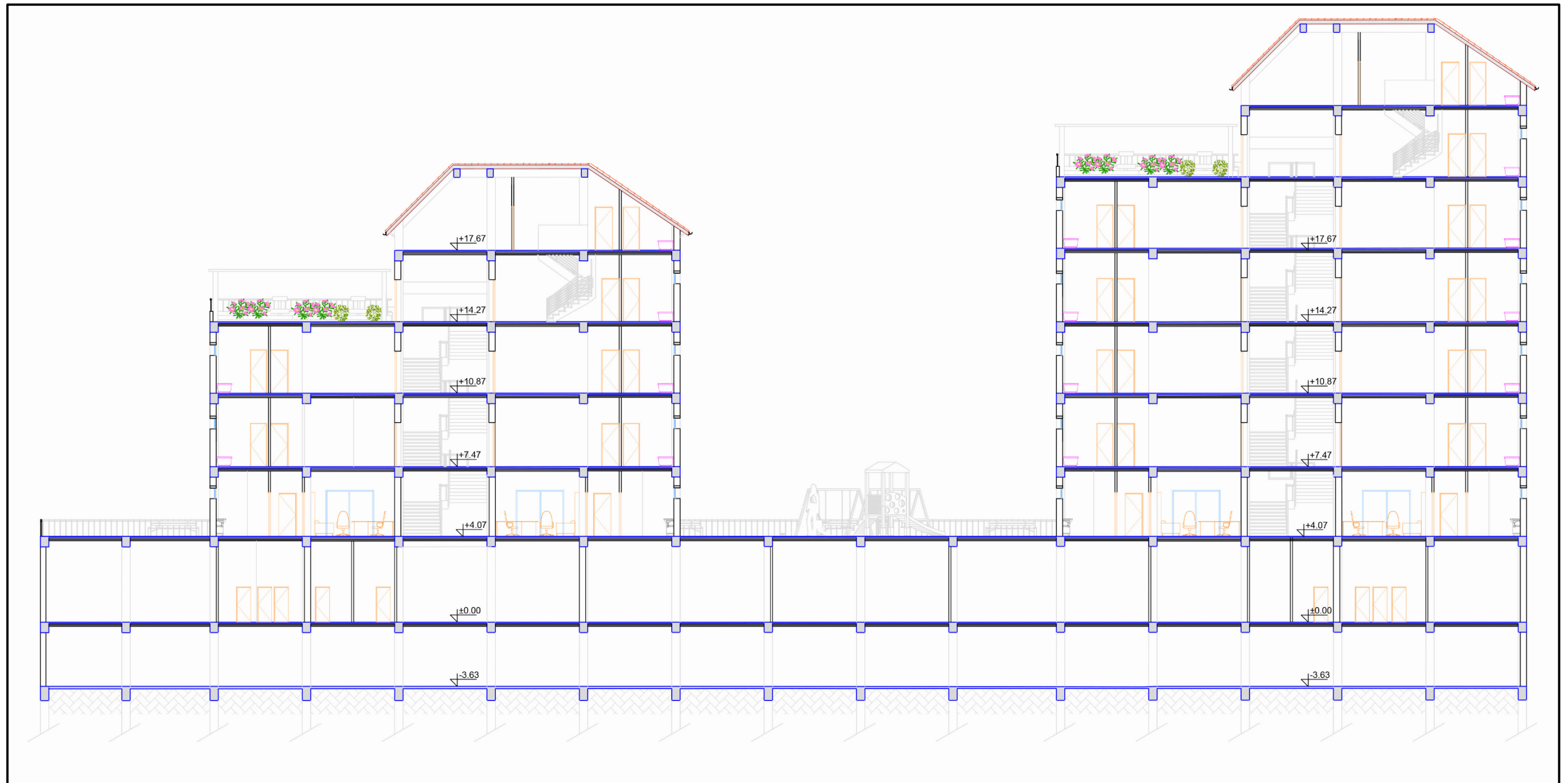
System constructif et les matériaux utilisés :

Nous avons utilisé le system constructif poteau/poutre, et nous avons renforcer les sous-sol et les entresols par des murs de soutènements. Les toitures sont couvertes d'une charpente en bois et de la tuile.



COUPE TRANSVERSALE A-A'

ECH : 1/200E



COUPE LONGITUDINALE B-B'

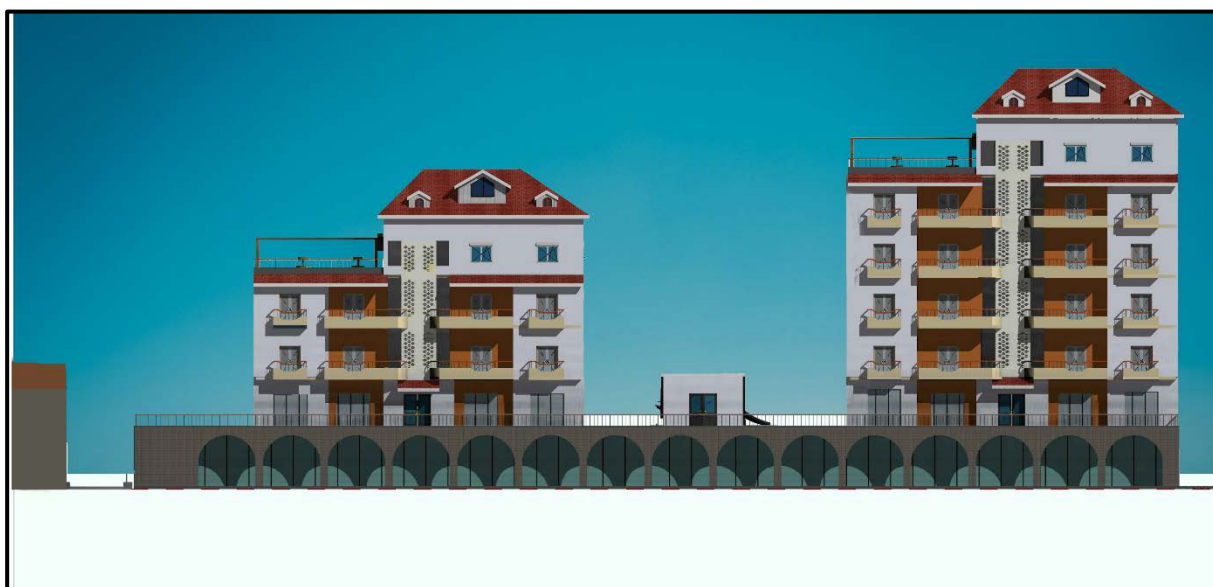
ECH : 1/200E

RAPPORT EXPLICATIF DU PROJET

Composition des façades :

Nos façades se composent de trois parties :

1. Le soubassement : matérialisé par le podium et décoré par des arcades ressemblant ceux de la casbah de Dellys.
2. Le corps : il s'agit des blocs d'habitation dotés par les fenêtres et les balcons qui donnent sur la ville et la mer, inspirés des terrasses des constructions coloniales.
3. Le couronnement : les toitures de tuile sont l'élément le plus remarquable de la casbah de Dellys, alors notre projet est surmonté par un exemple de ces toitures.



FAÇADE PRINCIPALE



FAÇADE MARITIME

Vue 3D du projet :





Conclusion du PFE :

Notre projet est le résultat des recherches, des analyses et des lectures sur le thème générale « l'aménagement architectural et urbain dans un milieu littoral » et spécifiquement « l'aspect architectural et urbain de l'habitat intégré en milieu littoral », ces connaissances forment une solide fondation qui nous donne une meilleure compréhension des exigences et caractéristiques de la ville littorale et nous permet de répondre à ces exigences de la meilleure façon. Le but de notre projet est de donner une image splendide et attractive de la ville de Dellys et renforcer sa potentialité touristique, et la distinguer d'autres villes internes, aussi bien que les autres villes littorales. Cela peut être atteint par l'amélioration de l'existant et faire des propositions dans les deux cadre urbain et architectural selon les particularités de la ville de Dellys.

5. Table des figures :

Figure 53 : Carte montre la situation de la ville de Dellys sur l'échelle méditerranée.	79
Figure 54 : Carte montre la situation de la ville de Dellys sur l'échelle locale.	80
Figure 55 : Carte montre l'accessibilité de la ville de Dellys.	80
Figure 56 : Carte montre le périmètre urbain de la ville de Dellys.	81
Figure 57 : Carte montre les potentialités de la ville.	81
Figure 58 : Carte montre la délimitation des situations.	82
Figure 59 : Carte montre la situation choisie.	83
Figure 60 : Carte montre la délimitation des sous situations.	83
Figure 61 : Carte montre l'aire d'intervention choisie.	84
Figure 62 : Carte d'état des lieux.	85
Figure 63 : Construction du Casbah donnant sur la RN 24.	86
Figure 64 : Construction coloniales donnant sur la RN 24.	86
Figure 65 : Équipements coloniales (APC, Hôtel Beau Rivage) donnant sur la RN 24.	86
Figure 66 : Les constructions à l'intérieur de la Casbah.	87
Figure 67 : Les constructions de la Casbah donnant sur la mer.	87
Figure 68 : Les constructions coloniales à l'intérieur de l'îlot de l'ex-hôpital militaire.	88
Figure 69 : Photo des constructions coloniales.	88
Figure 70 : Photos des constructions sur la partie port.	89
Figure 71 : Images trois-dimensionnelle des maisons types de la casbah de Dellys.	90
Figure 72 : Coupe perspective de l'îlot donne à voir l'intérieur de la maison traditionnelle de Dellys.	90
Figure 73 : Plan d'actions menées.	91
Figure 74 : Les éléments structurants existants et projetés.	92
Figure 75 : Schéma de principes d'aménagement.	93
Figure 76 : Plan d'aménagement.	94
Figure 77 : Maison restaurée en relation avec la RN24 avant l'intervention.	95
Figure 78 : Maison restaurée en relation avec la RN24 après l'intervention.	95
Figure 79 : Maison restaurée en milieu casbah après l'intervention.	96
Figure 80 : Maison restaurée en milieu casbah convertie en atelier d'artisanat.	96
Figure 81 : Maison restaurée en relation avec la mer après l'intervention.	97
Figure 82 : Maison restaurée en milieu casbah convertie en maison d'hôte.	97
Figure 83 : Intervention sur les espaces extérieurs de la casbah.	98
Figure 84 : Carte montre le site du projet ponctuel.	99